

Les actes du CRESAT



En couverture:

L'école de tissage et de filature de Mulhouse (1861-1864)

UNIVERSITE DE HAUTE-ALSACE

LES ACTES DU CRESAT

2002-2003

N° 1

Février 2004





Les actres du CRESAT, N°1, 2002-2003

ISSN en cours

Sommaire

III. ACTIVITÉS ET PROJETS

IV. LES CHERCHEURS DU CRESAT

I

LES SÉMINAIRES DU CRESAT

Les séminaires du CRESAT ont pour objectifs, dans une atmosphère conviviale, d'assurer la soudure de l'équipe, mais aussi de permettre à ses membres de mieux connaître les travaux conduits par les uns et les autres, et partant, d'amener à une meilleure articulation des thèmes de recherche au sein du Centre, ainsi qu'à une émergence, voire une programmation éventuelle de projets. De telles réunions peuvent être conduites par des chercheurs qui présentent individuellement leurs travaux (cheminement, problématiques, écueils, avancées…), ou qui se regrouperaient en vue de présenter un projet ou un thème fédérant.

Leur périodicité est régulière : ils ont lieu en principe chaque deuxième samedi des mois impairs (novembre, janvier, mars, mai), soit 4 séances par an.

Ces rencontres connaissent une réussite croissante en terme de fréquentation (par exemple 16 personnes le 9 novembre 2002, 22 le 11 janvier 2003, 26 le 8 mars 2003, 54 le 9 novembre 2003).

9 novembre 2002

Paul-Philippe MEYER[1]

GEORGES SPETZ (1844-1914), INDUSTRIEL-ARTISTE ET SES RÉSEAUX.

Georges Spetz présente la particularité d'être connu pour plusieurs activités ; il est collectionneur d'objets d'art, écrivain, musicien et compositeur, peintre, industriel membre de la Société Industrielle de Mulhouse, notable d'Issenheim. Ce personnage n'a été abordé que sous certains de ces aspects. Il en résulte une juxtaposition de constatations établies dans les champs d'investigation de leurs auteurs.

Une approche de Spetz dans sa globalité, par recoupement et croisement des informations, révèle un personnage cultivant et entretenant, au travers de ses activités, des liens et des réseaux dans lesquels nous rencontrons des personnes d'origines diverses et des institutions.

[1] Agrégé de musique, P.P. Meyer est PRAG à l'UHA, membre du CRESAT. Il a soutenu le 15 octobre 2003, un mémoire de DEA sur le sujet suivant : " G. Spetz : industriel-artiste dans ses réseaux ? " (ndlr).

Les activités de Pierre Bucher fournissent des informations, au moins partielles, concernant celles de Spetz. Bucher (1869-1921), originaire de Guebwiller, est médecin à Strasbourg, dirige la *Revue Alsacienne Illustrée*, le service des Renseignements de Réchésy durant la Première Guerre, sera un conseiller de la classe politique pour les questions relatives à l'Alsace.

Au décès de Bucher, Samuel Rocheblave[2] (1854-1944) écrit[3] :

" Au docteur Bucher, défenseur inviolable de l'art alsacien,—et par là même de l'art français,—doit aller notre hommage particulièrement reconnaissant et attendri. Celui qui trace ces lignes sait pour sa part, ce que lui dit, il y a dix ans, cet homme si secrètement bienfaisant, et qui projetait alors, au moyen de " bourses " demandées à l'Etat français (en l'espèce à M. Dujardin-Beaumetz), de diriger vers Paris les artistes alsaciens qu'il tenait en main, et dont la plupart collaboraient à sa *Revue Alsacienne Illustrée*, et en vivaient en partie. Et il avait pour complice dans cette utilisation généreuse des jeunes talents et dans les sacrifices spontanés faits pour les enraciner au terroir (quand l'argent manquait pour les envoyer à Paris), cet autre homme de bien, ce cœur délicat, exquis, qu'était Georges Spetz. Nous devons notre salut ému à ces deux disparus, au moment où va se couronner, par l'Exposition prochaine, l'œuvre à laquelle ils avaient travaillé de toutes leurs forces, la maintenance artistique de l'âme alsacienne sous le drapeau français. "

Ces lignes font apparaître un tandem uni par les mêmes convictions, un lien entre le politique et l'amateur fortuné des arts.

L'hommage rendu à Spetz par la SIM sous la plume de James Jaquet en 1920[4] nous informe sur son engagement personnel :

" Les travaux effectifs de Georges Spetz, à la Société Industrielle, dont il était membre depuis le 26 avril 1882, et à la Société des Arts, ne peuvent pas se résumer dans les rapports de nos Bulletins ; mais son influence n'en fut pas moins considérable par un souci constant d'apporter à tout ce qui touchait à la Société des Arts le sentiment du bon goût et de la beauté. Il considérait que c'était la mission qui lui était dévolue dans la lutte que soutenait l'Alsace contre l'emprise allemande pour maintenir les traditions françaises. Il resta, jusqu'à la fin, fidèle à la devise de ses armes, *Spes fides.* "

---

[2] Professeur à l'Ecole des beaux-arts de Paris, auteur de plusieurs ouvrages dont *Vauvenarges ou la symphonie inachevée,* Paris, Je sers, 1934, 198 p., de *Charles Nicolas Cochin, graveur et dessinateur (1715-1790),* Paris, Bruxelles, G. Vanoest, 1927, 110 p., et d'autres sur la peinture française des 16e, 18e, et 19e siècles.

[3] *Journal d'Alsace et de Lorraine*, 16.4.1921 (article reproduit dans *Pierre Bucher Etudes-Souvenirs-Témoignages*, Paris, Plon, 1922, p. 325-326. Au moment de la rédaction de son article, Rocheblave est professeur à l'Université de Strasbourg.

[4] Jaquet (James), *Georges Spetz* (notice biographique), *BSIM*, séance du 29.9.1920, p. 394-395.

Le travail de recherche sur Spetz tentera de mettre ces activités en lumière. La période retenue s'étend de 1870 à 1914. Les informations relatives aux activités de Spetz avant 1870 sont rares, mais suffisantes pour dire qu'il n'allait pas s'engager dans une carrière d'industriel. Ses activités présentent la particularité de se situer durant l'annexion de l'Alsace à l'Allemagne, ce qui sera aussi une de leur justification.

Le réseau industriel

Georges Spetz naît le 31 mai 1844 à Issenheim (Haut-Rhin). Il est le fils de Jean-Baptiste Spetz (1806-1878), directeur d'une entreprise textile, et de Caroline Wilhelm (1820-1853), originaire de Colmar.

L'héritage industriel

Les établissements textiles Jean-Baptiste Spetz & Cie d'Issenheim sont issus de l'entreprise créée en 1816 par Thiébaut et Joseph Zimmermann, les grands-oncles de Georges Spetz, en association avec Abel Bäumlin. Jean-Baptiste Spetz (1806-1878), leur neveu, entre dans l'entreprise dès l'âge de 17 ans après avoir fait ses études à Châlons. Il dirigera l'entreprise et sera rejoint par Edouard Gast (1810- 1887). Ce dernier fondera en 1850 sa propre entreprise, la filature Gast, à l'architecture surprenante et intéressante.

Ces implantations d'entreprises textiles s'inscrivent dans un mouvement général de créations d'entreprises dans les localités proches[5]. Georges Spetz naît donc dans un milieu d'industriel : aîné et seul garçon de la famille, il est censé assurer la succession de cette entreprise. Après des études à Colmar puis à Paris au Collège Sainte-Barbe, il s'intéresse aux arts plus qu'à l'industrie. Pour autant, il ne quittera pas ce milieu.

La Société Industrielle de Mulhouse (SIM)

Jean-Baptiste Spetz y adhère en 1839 à l'âge de 33 ans ; premier industriel d'Issenheim à la SIM, il restera longtemps le seul représentant de l'industrie textile du village : Edouard Gast n'y entrera qu'en 1869. Jean-Baptiste Spetz s'inspirera des réalisations mulhousiennes pour créer une cité ouvrière en 1868, installer un réfectoire pour les personnels.

[5] Hau (Michel), *L'industrialisation de l'Alsace,* Strasbourg, 1987, p. 79.

A la SIM, Georges Spetz sera précédé par Eugène Carpentier[6], son beau-frère, qui y entre en 1876, présenté par Kuhlmann-Sandherr. Carpentier, alors âgé de 33 ans, originaire du Pas - de - Calais, dirige l'entreprise en association avec Spetz. Présenté par Carpentier et Auguste Kullmann, Spetz n'y adhère qu'en 1882, est admis au Comité d'histoire et de statistique[7], puis au Comité des beaux-arts[8]. Ayant participé en 1876 aux festivités du cinquantenaire de la SIM en tant que président de la société de musique d'Issenheim[9], Spetz n'était pas inconnu de cette institution. Il prendra part aux activités artistiques organisées par la SIM. Son action et son implication dans ces domaines sont récompensées par l'attribution de la médaille d'or de la SIM en 1909.

Les familles d'industriels

Outre les familles citées, nous croisons aussi Antoine Herzog qui a travaillé chez les frères Zimmermann à Issenheim avant de créer à Logelbach l'établissement textile qui sera plus tard dirigé par les gendres des époux Carpentier-Spetz, à savoir Emmanuel Fauconneau Dufresne et Georges Robin-Herzog. Mais on rencontre aussi les familles Schlumberger[10], de Bary[11], Mieg[12].

Les Lettres

Si Spetz hérite par son père d'un patrimoine industriel, il hérite des Lettres et des Arts du côté maternel. Caroline Wilhelm, sa mère, a parmi ses autres ascendants, Jean Ogier de Gombauld (1576-1666)[13], un des premiers membres de l'Académie Française et l'historien Florimond de Rémond (1540-1602) qui avait acheté à Montaigne sa charge de conseiller au Parlement de Bordeaux[14].

De plus, orphelin de sa mère à l'âge de neuf ans, Spetz résidera à Colmar dans la famille Wilhelm. Son oncle, Henri Wilhelm (1821-1899), avoué à la

[6] En 1872, il épouse Caroline Spetz, sœur de Georges Spetz.
[7] Octobre 1883.
[8] Décembre 1883.
[9] Elle interprète une de ses compositions, *Mascarade*.
[10] Schlumberger (Jean), *Eveils*, Paris, NRF Gallimard, pp. 20-21.
[11] Dédicataire d'œuvres musicales.
[12] Courriers, Collection particulière.
[13] Jean Ogier de Gombauld, né à Saint-Just en Charente Maritime, fait ses études à Bordeaux, se fixe à Paris, devient secrétaire du marquis d'Uxelles. Il écrit une pièce en vers en l'honneur d'Henri IV, dédiée à Marie de Médicis. Après le départ de cette dernière, il bénéficie de l'appui de protecteurs tels Mme de Longeville, le duc de Mantlausier, et fréquente l'hôtel de Rambouillet. Il est parmi les premiers académiciens et collabore à la rédaction des statuts. Il est l'auteur de pièces de théâtre et de poèmes.
[14] *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne* (*NDBA*), p. 4240.

Cour d'Appel de Colmar, est amateur de littérature, bibliophile[15] et membre de la Société des Antiquaires de France. Figure célèbre à Colmar, son nom est aujourd'hui gravé à l'entrée de l'actuelle Bibliothèque municipale et une rue lui est attribuée. Cette personne semble l'avoir beaucoup influencé.

La peinture

La peinture semble être l'activité artistique que Spetz a pratiquée en premier. Son grand-oncle Jean Thiébaut Zimmermann peignait aussi[16]. Auguste Klenck mentionne que Spetz est élève de " J. Ouvrié et de François Louis de Niederhausern-Koechlin " et fait état d'un fusain *Vue prise aux environs de Luchon* présenté au Salon de 1870. François Louis de Niederhausern-Koechlin (1828-1888) s'installe à Mulhouse en 1862, se marie avec Olga Koechlin en 1867, enseigne aux peintres locaux tout en continuant à exposer tant à Paris qu'à l'étranger.

Jean-Jacques Henner (1829-1905)[17], ami de Spetz et fréquent visiteur à Issenheim n'a pas manqué de lui donner des conseils. Spetz passe les hivers 1869 et 1870 à Rome pour étudier la peinture avec Antoine Bourlard. Ce peintre belge, qui étudie la technique du paysage dans la campagne romaine et devient directeur de l'Académie de Mons[18], fait un portrait de Spetz[19] en 1870.

Spetz exposera à plusieurs reprises lors des expositions organisées à Mulhouse[20]. Il s'agit de paysages de la région. Toutefois, il est difficile de se faire une idée de ses compétences ; seul un tableau, dont l'attribution peut être faite avec certitude à Spetz, a été retrouvé dans une collection particulière.

Cette pratique de la peinture n'est pas particulière à Spetz mais très répandue dans les milieux industriels mulhousiens. Cela faisait partie d'une bonne éducation[21]. On peut, entre autres, aussi admirer les tableaux des membres de la famille Bourcart, Koechlin, etc. Cet art n'est pas exclusivement masculin : madame Jules Bourcart expose en 1884, pour ne citer qu'elle.

[15] Il s'était constitué une bibliothèque de 11 000 volumes.
[16] Le Musée du Florival conserve deux de ses tableaux , *David jouant de la harpe* et *Sainte-Cécile.*
[17] Né à Bernwiller, Prix de Rome, membre de l'Académie des Beaux-Arts.
[18] Stievenart (Pol), *Il Fiammingo, Silhouette et paysage de la vie de Antoine Bourlard 1826-1899.* Bruxelles, Maurice Lamertin Editeur, 1919, 350 p.
[19] Ce portrait se trouve dans une collection particulière.
[20] En 1886, 1890, 1893, 1896, 1905, 1908, 1991, 1914.
[21] *Culture et industrialisation à Mulhouse, BSIM*, 1993/4.

Les expositions, accueillant aussi des œuvres d'artistes français, cultivent l'esprit français.

Parmi les objectifs de la SIM, il y a après les évènements de 1870, une volonté de maintenir un esprit français, une identité. Après l'annexion, on se renferme dans une esthétique du Second Empire, c'est à dire une image qui, avec le temps, devient un souvenir de la France, une carte postale ancienne. Un décalage entre ce souvenir et la réalité contemporaine française s'opère au fil du temps, sans pour autant l'ignorer.

Les travaux de René Metz sont très précis à ce sujet dans son paragraphe intitulé " Le primat de l'académisme français à Mulhouse "[22] :

> " Nous voulons dire que si Strasbourg et Mulhouse constituent deux centres artistiques importants, tous deux progressent parallèlement, mais à l'intérieur de deux mentalités idéologiques et esthétiques assez différentes, semble-t-il. Strasbourg, en dépit de son effort d'enracinement régional, si sensible depuis 1890, paraît suivre son cheminement complexe, de plus en plus sollicité par d'autres formes de l'art, d'autres modes d'exécution. Mulhouse, sous la houlette patriotique de la Société Industrielle, a surtout tendance à n'obéir qu'aux impératifs de l'académisme français, sans pour autant, il est vrai, se fermer aux préoccupations des artistes bas-rhinois soucieux de plonger dans leur pays et dans leur temps.
>
> En grande partie l'activité artistique de la Société des Beaux-Arts de Mulhouse se distingue par la variété des genres et des écoles, mais où nous retrouvons aux premiers rangs les peintres traditionalistes inféodés à l'Institut, car Mulhouse n'a guère réveillé des forces nouvelles, mais fait appel aux anciennes. "

Metz poursuit son analyse et sa réflexion en écrivant plus loin :

> " La véritable surprise, c'est de rencontrer en 1899, comme des enfants perdus, parmi tout un florilège d'œuvres conventionnelles, Claude Monet, avec le *Mont St-Martin* et *Les collines à Orgemont* ; Camille Pissaro avec *Effet de neige* et *La Rue St-Honoré à Paris* ; Auguste Renoir avec *Mère et Enfant et Jeune fille*".

Cet état d'esprit se retrouve dans les expositions présentant des collections d'objets d'art.

[22] Metz (René), *Les peintres alsaciens de 1870 à 1914,* Thèse de troisième cycle, Université des Sciences Humaines, Strasbourg, 1971, pp. 92-93

La musique

La musique est aussi une pratique de la famille Spetz. Les frères Zimmermann sont des musiciens amateurs ; ils financent l'orgue Callinet de la paroisse. Jean Thiébaut dirige la chorale du village, est un des membres fondateurs de la Société de musique de Guebwiller. Spetz est élève d'Antoine et de Joseph Heyberger.

Le compositeur

Le corpus musical comprend près d'une soixantaine d'œuvres dont plus de quarante ont été retrouvées. Spetz s'intéresse aux genres de son époque ; celui de la mélodie[23] est le plus représenté. Parmi les originalités, relevons les duos piano-harmonium et les adaptations[24] qui sont en fait des mélodrames. Des œuvres de plus grande envergure sont ses opéras de salon, dont *Cendrillon*[25].

Ces œuvres de musique de chambre présentent l'avantage de réunir peu d'interprètes, de pouvoir être pratiquées dans des salons et par des amateurs. L'analyse de ces compositions met en évidence une évolution dans le qualité de la composition et une prise en compte des possibilités techniques des dédicataires et des interprètes. La composition musicale est donc aussi un art d'honorer son entourage, ses amis.

Les thématiques

Pour les mélodies, le choix des contenus est à mettre en parallèle avec celui de ses écrits. Nous trouvons déjà cette volonté de défendre une identité. Parmi les premières compositions, *L'Alsacienne*[26], sur un texte de Louis Ratisbonne (1827-1900)[27], lui aurait valu un procès. Le fait de mettre en musique après 1870 un texte vantant l'Alsace et la France était une forme de protestation, de provocation. Un autre choix est révélateur, *Inconsolé*, sur un texte de Jules Moulin : l'inconsolé est Spetz qui ne supporte pas l'annexion. Comme ses écrits, la musique est un vecteur de la pensée de Spetz.

---

[23] La mélodie réunit généralement un chanteur et un pianiste.

[24] Elles sont écrites pour un récitant et un piano ou un harmonium

[25] Donné à la SIM samedi 7 et lundi 9 mai 1910 au profit de la Maternité.

[26] *Opus* 4 qui connaît deux versions, avec pour l'une d'elle un frontispice de J.J. Henner, le tableau *Elle attend*.

[27] Originaire de Strasbourg, il fut critique littéraire, traducteur et poète. Bibliothécaire du palais de Fontainebleau, du Luxembourg, puis du Sénat, il est l'auteur d'une traduction en vers de *La Divine Comédie* de Dante et l'exécuteur testamentaire d'Alfred de Vigny. Il aura aussi été membre de la Société des gens de lettres, ainsi que fondateur et président de l'Association littéraire et artistique internationale.

Le réseau des musiciens

Les dédicataires des compositions sont des personnalités de son entourage, des musiciens, des industriels. Le milieu musical mérite quelques précisions. Spetz a engagé à son service le musicien Auguste Stoecklin (1873-1919) qui sera un acolyte et un diffuseur. Pianiste, il est l'interprète des œuvres de Spetz lors des manifestations officielles[28], mais est aussi l'orchestrateur. Parmi les musiciens dédicataires, le plus célèbre est Théodore Thurner (1833-1907). Après ses études à Paris, il s'installe à Toulon et à Marseille[29] où il est un professeur et un compositeur reconnu et apprécié. Son 1er Concerto pour piano sera donné en 1872 au profit de l'œuvre d'Alsace et de Lorraine. Joseph Heyberger (1831-1892) est un musicien célèbre à Mulhouse où, après ses études à Paris, il dynamise l'activité musicale de la ville à partir de 1850 ; il dirige des chorales, est organiste et un réputé accompagnateur des solistes qui se produisent dans la ville. En 1872, il devient professeur de solfège au Conservatoire de Paris, où il retrouve Jean-Baptiste Weckerlin, sera chef des chœurs du même établissement, de l'Opéra comique et du Théâtre Lyrique. Son travail sera régulièrement salué par Paul Dukas[30].

Le collectionneur

La sauvegarde d'un patrimoine

Même si cette passion n'est pas encouragée par son père, Spetz constitue à ses frais un début de collection dès sa jeunesse. Ainsi au fil des ans, Spetz regroupe du mobilier Louis XIII, Henri IV, Renaissance, des tapisseries flamandes, des broderies italiennes, des hanaps de la Renaissance allemande, de Bohème, des statues, des vases vénitiens du 17ème siècle, des faïences de Rhodes, de Moustier, de Nevers, de Niederwiller, de Lunéville, de Delft, des vitraux, etc. D'autres industriels se constituent une collection plus rigoureuse[31]. Animé par une volonté de sauvegarder un patrimoine, Spetz ne manque pas une occasion d'acheter ce qui se rattache à l'Alsace : pièces provenant du Couvent des Antonites d'Issenheim, des Récollets de Rouffach, de l'Abbaye de Murbach, du château de Ribeaupierre, des Unterlinden de Colmar, etc. Aussi, il est naturel de trouver Spetz parmi les membres fondateurs du Musée Alsacien de Strasbourg en 1902.

[28] Zeller (Arsène), *Un poète français d'Alsace, M. Georges Spetz d'Issenheim,* Belfort, 1913, 31 p.
[29] Le directeur du Conservatoire est Henri Messerer (1838-1923), aussi d'origine alsacienne.
[30] Dukas (Paul), *Ecrits sur la musique,* Paris, SEFI, 1948, 691 p.
[31] Notamment Jean Dollfus qui réunira un vrai musée de peinture avec des représentants de chaque école, et pas moins de vingt tableaux de Corot.

Une vitrine

La collection est une vitrine qui permet de se mettre en valeur, de pouvoir participer à diverses expositions, d'inviter des personnalités à Issenheim. En 1883, lors de l'Exposition des Arts rétrospectifs organisée à Mulhouse, Spetz y présente 478 objets différents. Il sera aussi sollicité pour des expositions à Strasbourg, notamment à la Maison Kammerzell en 1893. Sa collection lui permet de devenir célèbre, avant ses écrits. Un article, rédigé par Anselme Laugel et illustré par Charles Spindler lui est consacré dans la *Revue Alsacienne Illustrée*[32].

Cette collection était abritée dans sa villa. Aussi, elle devenait un lieu incontournable pour les visiteurs. Parmi eux André Hallays qui, en 1903, après une conférence à la SIM, fait une halte à Issenheim pour admirer la collection de Spetz[33]. Ainsi il en ressort que pour agrémenter les rendez-vous diplomatiques, artistiques Spetz invitait les personnalités autour d'une table dans sa galerie, où il avait coutume de leur présenter un Palissy pour cendrier.

Un patrimoine dispersé

Cette collection connut bien des périples après la mort de Spetz en 1914. Exposée à Sélestat, convoitée par la Ville de Colmar, elle fut vendue aux enchères à New York ; la vente eut lieu les 14, 15, 16 et 17 janvier 1925. Un catalogue de 263 pages présente les 843 pièces[34].

Les écrits

Spetz se met à écrire à partir de 1900. Tous ses écrits sont en français, en vers et consacrés à l'Alsace. L'essentiel de sa production sont les *Légendes d'Alsace*[35], *Théodolinde Waldner de Freundstein*[36] et *L'Alsace gourmande*[37]. Spetz y cultive le passé de l'Alsace. Rarement citées dans les recueils, ces légendes occupent une place particulière dans le genre. Contrairement aux historiens qui relatent en quelques lignes les origines, les significations et les évènements, Spetz leur donne une autre dimension; il met le dédicataire en

[32] *Revue Alsacienne Illustrée,* Volume II, n°IV, 1900, 28 p.
[33] Hallays (André), *En flânant à travers l'Alsace,* Paris, Librairie académique Perrin, pp. 28-33.
[34] *The Georges Spetz Museum Collection,* American Art Gallery, New York, 1925.
[35] Première série en 1905 éditée par la *Revue Alsacienne Illustrée*, deuxième en 1910 chez le même éditeur. *Légendes d'Alsace*, Librairie Académique Perrin, Paris, 1908, 229 p. ; *Légendes d'Alsace,* même éditeur, 1912, 399 p.
[36] 515 exemplaires, Librairie Lahure, Paris, 1909, 72 p.
[37] *Revue Alsacienne Illustrée*, Strasbourg, 1914, 181 p.

lien avec le contenu. Le dernier volume paru chez Perrin en 1912, regroupe quinze légendes[38] ; il figure dans la liste des ouvrages des bibliothèques des écoles normales. L'Académie Française attribuera le Prix Broquette à Spetz pour ces écrits. *L'Alsace gourmande* est certes un livre sur la gastronomie française et alsacienne, mais prend aussi des allures d'une autobiographie.

Les dédicataires.

Les dédicataires de ces œuvres sont des personnalités : des membres de l'Académie Française (R. Bazin, M. Barrès, F. Coppée), des membres d'illustres familles alsaciennes (Pourtalès, Coëhorn, Bulach), des personnalités du monde politique et artistique alsacien (J.J. Henner, G. Stoskopf, P. Bucher, A. Laugel, E. Schuré, P. Acker), madame Léon Viellard, épouse de l'industriel franc-comtois, les membres de sa famille.

Un exemple : René Bazin et l'Ermite d'Alspach

René Bazin se voit dédier la légende de “ L'Ermite d'Alspach ”[39]. En dédiant cette légende qui figure en première position dans les éditions de 1908, 1910 et 1912, Spetz s'adresse à la France. Bazin préside l'Académie Française, Spetz est un lointain descendant de l'un de ses premiers membres. L'ermite est Spetz qui à travers ce récit lance un appel à la France et à son représentant.

La légende raconte l'histoire de Raoul, jeune chevalier français qui va rejoindre Charles Ier à Palerme. C'est l'épisode tragique des *Vêpres Siciliennes* en 1282. La même année, les Clarisses acquirent l'abbaye d'Alspach près de Kaysersberg. Raoul laisse Edwige, sa fiancée, qui attend son retour. Le croyant mort, elle entrera dans les ordres. Raoul arrivera plus tard que prévu et vivra en ermite non loin du couvent.

Les cinq parties de la légende reprennent l'histoire contemporaine de l'Alsace. *Les adieux* sont la séparation de l'Alsace et de la France, *le départ* est celui de ceux qui ont opté, *l'absence* est cette absence française après 1870, *le retour* est l'intérêt que portent des personnalités politiques et artistiques à l'Alsace après un long silence, dont Bazin fait partie, et *l'ermitage* est cette situation d'attente et de repli de ceux qui ont combattu et qui n'attendent plus que la mort pour être délivrés. La lecture de la légende doit se faire aussi entre

[38] La légende *Thierenbach* n'y figure pas.

[39] Monastère de bénédictins près de Kaysersberg. Près d'Alspach se trouvent les vestiges d'un ermitage à l'invocation de St-Jean. En 1282, au moment où les Clarisses achètent l'abbaye d'Alspach a lieu à Palerme le massacre des Angevins par les Siciliens.

les lignes. Ainsi le vers *“ J’ai foi dans le serment d’un chevalier français ! ”* prend une haute signification. Le massacre des Angevins est la guerre de 1870. Edwige, représente l’Alsace, et entre dans les ordres plutôt que de se fiancer à un autre, à savoir l’Allemagne.

Bazin effectue des séjours dans la région afin d’obtenir des renseignements précis pour son roman *Les Oberlé*. En 1899, il est l’hôte des Fauconneau-Dufresne à Logelbach[40], avant de rejoindre Spetz à Issenheim[41].

Le cas Barrès

Barrès peut surprendre dans cette liste de dédicataires. La relation est encore plus délicate quand on sait que le cousin de Spetz, Conrad Sandherr (1846-1897), n’est autre que le colonel protagoniste de l’affaire Dreyfus. Il figure dans le *J’accuse* de Zola.

En s’appuyant sur son statut d’industriel et au travers de ses activités artistiques, ses liens, ses réseaux, Georges Spetz a contribué au maintien de l’esprit français en Alsace. L’envergure de son mécénat est encore difficile à mesurer car il relève de la discrétion. Dans ce domaine, il semble que le fait de confier les illustrations de ses *Légendes* à de jeunes artistes régionaux (Hansi, Schnug, Sattler, Prouvé) en soit une des facettes.

Les activités, les liens, les relations sont autant d’éléments à analyser pour percevoir l’impact de son influence et de son action[42]. C’est ce que la recherche tentera de mettre en lumière. Spetz est un des notables d’Issenheim où ses actions semblent être mal connues. C’est là qu’il décède le 11 novembre 1914.

[40] Chez la nièce de Spetz.
[41] Leighton (Joseph), *Bazin et l’Alsace,* Strasbourg, Le Roux, 1954, 163 p.
[42] P.P. Meyer entame une thèse de doctorat sur ce sujet (ndlr).

11 janvier 2003

Pierre Fluck

Quel patrimoine de l'industrie pour l'Alsace ?

Dans la pure tradition des séminaires du CRESAT, Pierre Fluck nous entretient d'abord du cheminement qui l'a conduit à s'intéresser au patrimoine industriel, et à y impliquer notre équipe de recherche. Il s'attache dans un deuxième temps à montrer que le chercheur en ce domaine a de toute évidence une mission d'éducation du public et de conseil à l'adresse des décideurs. Il appuie son exposé sur un support visuel qu'il nous est impossible de reproduire dans le cadre de ce bulletin. L'itinéraire du chercheur n'en apparaît pas moins clairement

1. la géologie

Une promenade virtuelle nous propulse sur le plateau de Champdray, dans les Vosges lorraines. Les *péridotites à grenat kélyphitisé* y sont abordées dans une approche multiscalaire (la carte, le paysage, l'affleurement, la roche, la lame mince, la microsonde électronique), et l'on montre comment, sur un matériau d'apparence difficile à décrypter, une véritable enquête de détective permet d'écrire un aspect de l'histoire de la planète, et en même temps de visiter un authentique fragment du manteau : une démarche très proche de l'archéologie en somme, qui restitue une histoire dont la grande originalité est dans la démultiplication du facteur temps.

La série cristallophyllienne de Sainte-Marie-aux-Mines est abordée comme second exemple, en faisant usage, consécutivement, du langage du spécialiste de la discipline suivi de celui du vulgarisateur, dans le but un peu provocateur de susciter une réflexion sur la signification de la diffusion (ou vulgarisation) pour la transmission du message scientifique à l'adresse du public. Je suis d'avis que la diffusion est utile pour le chercheur, car si la recherche nourrit la pensée dont l'aboutissement dans sa phase achevée est la diffusion, la pratique de celle-ci en retour clarifie l'esprit du chercheur.

Bibliographie :

Thèse de doctorat d'état : "*Métamorphisme et magmatisme dans les Vosges moyennes d'Alsace. Contribution à l'histoire de la chaîne varisque, Sciences Géologiques* ", Mémoire 62, 1980, 248 p.

Condensé vulgarisé de cette thèse : " *Vue nouvelle sur la géologie des Vosges moyennes d'Alsace et son apport pour l'histoire de la chaîne varisque* ", Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de Colmar, 57, 1978-80, pp. 3-76.

Production scientifique dans le domaine de la géologie : 28 articles (dont 26 ACL), 5 ouvrages, chapitres d'ouvrages, mémoires ou traductions d'ouvrages, 11 actes de colloques, 10 livrets-guides et travaux à diffusion restreinte.

Nombreux articles de vulgarisation, parmi lesquels 42 rubriques dans *l'Encyclopédie de l'Alsace*, Strasbourg, Ed. Publitotal, 1982-86.

2. la minéralogie et l'archéologie des mines

Une collection de diapositives est ensuite présentée dans le but de découvrir en un lieu insolite, puis de décortiquer, en usant à nouveau de l'approche par les échelles décroissantes, un authentique géotope souterrain : les *néoformations* arséniées dans les vieilles galeries des mines de Sainte-Marie-aux-Mines. On appelle *géotope* une portion de la croûte terrestre (par exemple une carrière, ou un groupe d'affleurements) à la fois remarquable par son esthétique et par la qualité des informations qu'elle dispense sur un aspect de la vie de la planète. Ces néoformations (des minéraux qui ont cristallisé après l'abandon des travaux) ont livré à la science huit espèces minérales qui ont constitué des " premières descriptions mondiales " (dont la fluckite : $CaMnH_2$ $[AsO_4]2$, $2H_2O$).

Mais ces "sentiers d'accès à la nature souterraine" constituent également un fantastique laboratoire d'archéologie souterraine, car partout se trouve inscrite la trace du travail de l'homme. L'année 1981 a vu le déclenchement d'une série de fouilles programmées (le programme H27 "mines et métallurgie" venait tout juste d'être créé par Paul Benoit) que j'eus l'occasion de piloter sans interruption jusqu'en 1996. Ces campagnes ont été le lieu d'expérimenter une méthodologie de l'archéologie minière (et plus tard métallurgique), par l'affirmation d'une véritable " école sainte-marienne ". L'idée directrice en est un va-et-vient permanent entre l'auscultation du terrain et les documents

d'archives, l'un se nourrissant de l'autre. Le travail sur les sources (des milliers de pages transcrites principalement aux archives d'Innsbruck, de Colmar, de Strasbourg ou de la principauté de Monaco ; on analyse pour exemple un extrait du rapport de Wilhelm Prechter, 1602) devait être finalisé dans une thèse d'histoire à l'Université de Paris 1, restée inachevée en raison de ma mobilisation — j'étais alors chargé de recherche au CNRS — dans la mise sur pied, au côté de Philippe Fluzin (1991), d'une UPR CNRS à l'Université de Technologie de Sévenans (à présent Université de Technologie de Belfort-Montbéliard).

La face cachée de l'archéologie des métaux.

A l'issue d'une dizaine d'années d'archéologie souterraine, et dans le cadre de la recherche programmée à Sévenans dans le domaine de la paléométallurgie extractive, je me suis intéressé aux structures de surface de la préparation des minerais, de l'habitat des ouvriers, et surtout de la métallurgie du cuivre, du plomb et de l'argent. Une méthode de prospection stratégique des fonderies conduite en 1989 le long du réseau hydrographique livra une population inattendue de 55 fonderies pour la Renaissance, dévoilant du même coup un éclairage inédit sur la géographie d'un tissu industriel régional insoupçonné. A la suite des prospections — renforcées d'un important programme de prospections géophysiques, avec Nicolas Florsch —, l'opération du Bonhomme livra en 1995 et 1996 la première fonderie d'argent de la Renaissance fouillée en Europe : une archéologie traditionnelle par sa méthode, hors du commun par son objet, du fait notamment de l'impossibilité de toute typologie comparative. Au-delà de la restitution d'un type d'usine, l'enjeu est une mise en adéquation – qui n'a jamais trouvé à se réaliser dans l'histoire – de la connaissance scientifique et du savoir-faire technique.

Principales publications :

- dans le domaine de la métallogénie : en coll. avec R. Weil, *Gîtes minéraux de la France, II : Géologie des gîtes minéraux des Vosges et des régions limitrophes, Mémoire B.R.G.M.*, 87, 1975, 187 p.

- dans le domaine de l'archéologie : en coll. avec B. Ancel, " Une exploitation minière du XVIe siècle dans les Vosges ", *Documents d'Archéologie Française*, 16, 1988, 123 p.

- dans le domaine de l'iconographie : en coll. avec H. Bari, P. Benoit et H. Schoen, *La mine, mode d'emploi* (commentaire des dessins d'Heinrich Gross), Paris, Gallimard Découvertes Documents, 1992.

Production scientifique concernant la minéralogie et la métallogénie : 12 articles (dont 4 ACL), 1 ouvrage.

Vulgarisation : 15 articles, augmentés des rubriques dans *l'Encyclopédie de l'Alsace*, 1982-86 (33 rubriques " mines " et 18 rubriques " métaux, métallogénie, minéralogie ").

Production scientifique concernant l'histoire des mines et de la métallurgie : 27 articles (dont 5 ACL), 6 ouvrages ou chapitres d'ouvrages, 7 actes de colloques.

Production scientifique concernant l'archéologie des mines et de la métallurgie : 28 articles (dont 6 ACL), 8 ouvrages ou chapitres d'ouvrages, 13 actes de colloques, 23 rapports de fouilles, 24 résumés de fouilles, 5 rapports de coordination.

Production scientifique concernant le patrimoine et l'environnement : 5 articles, 2 actes de colloques, un dossier, une brochure (*L'aventure des mines*, Colmar, Do Bentzinger,1989, 45 p.).

3. l'Université de Haute-Alsace

En 1992, je fus nommé enseignant à l'UHA. On me demanda entre autres d'enseigner l'histoire des techniques, que j'abordai d'abord par le domaine, qui m'était familier, des arts du feu, complété par des questions concernant l'élément antagoniste, l'eau et les problèmes de l'hydraulique (par la suite, se sont adjoint des cours sur le machinisme industriel, la photographie — science ou technique —, les aspects techniques, économiques et sociaux de la bière…).

Mais la grande spécificité Mulhouse et de la Haute-Alsace est leur histoire industrielle hors du commun (qui s'amorce — l'aurait-on oublié ? — dès la Renaissance et sans doute avant avec l'extraction des métaux précieux), et lorsque le président de l'Université me demanda de revitaliser une équipe de recherche alors en état de léthargie (le CRESAT), la thématique unitaire et fédérante autour du phénomène industriel m'apparut immédiatement comme devant s'imposer. De là la redéfinition du champ de la recherche au CRESAT " industries et protoindustries des régions rhénanes ; techniques, sociétés, environnement ", et sa déclinaison nouvelle sous toutes ses approches archéologique, environnementale, territoriale, technique, économique, sociale, formidable éventail d'interdisciplinarité. D'équipe en émergence (localisée initialement à la Faculté des Sciences et Techniques), nous passâmes jeune

équipe, puis équipe d'accueil. L'adossement sur la recherche d'un enseignement de troisième cycle étant la raison d'être d'une équipe d'accueil, nous eûmes l'initiative d'un projet de DEA d'histoire des techniques industrielles, que nous partageâmes avec les équipes de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard. Ce projet fut ensuite modifié – pour lui donner toutes les chances de réussite – dans le sens d'un élargissement thématique, et d'une ouverture à d'autres partenaires que sont les universités de Franche-Comté et de Neuchâtel. Il aboutit à la formalisation du DEA " Histoire industrielle, logiques d'entreprises et choix technologiques " et à son démarrage à la rentrée 2001.

Principales publications parues dans le domaine de l'histoire et de l'archéologie industrielles (depuis 1998) : 2 articles, 3 actes de colloques ou tables-rondes, un dossier pédagogique, un ouvrage (*Les belles fabriques, un patrimoine pour l'Alsace*, Colmar, Do Bentzinger, 2002, 288 p.).

4. la bataille du patrimoine industriel

Ainsi, j'abordai la thématique de recherche du phénomène industriel avec mon état d'esprit d'archéologue, c'est-à-dire de travailleur de terrain, héritage sans doute de mon métier de géologue. Au delà des résultats scientifiques de mes premières enquêtes – comme celle concernant les " cent fabriques " de Sainte-Marie-aux-Mines dont la méthodologie fut présentée à Londres en août 2000 à l'occasion du congrès du TICCIH –, j'aboutis presque instantanément au constat que les vestiges, ces archives faites de matière, disparaissaient à vue d'œil dans la mouvance de la désindustrialisation. En même temps, je ne pouvais que relever l'indifférence générale du public à l'égard de cette hémorragie.

Le séminaire a été le lieu de présenter des images de l'éradication de ce patrimoine, en déshérence parce qu'on n'en veut pas : la blanchisserie Haeffely à Morschwiller-le-Bas, la fonderie SACM et la filature de Sélestat (toutes deux incendiées), les deux filatures historiques de Wesserling, la maison de maître de Joseph Vogt à Niederbruck, la dernière parcelle de l'empire Gilardoni à Altkirch, et la razzia furieuse sur les cheminées. Et d'autres fleurons de notre patrimoine se présentent à leur tour sur la liste des condamnés en sursis : la filature Zimmermann Frères & Bäumlin à Issenheim (le site emblématique de l'Alsace, s'il en est un, le dernier qui permette de croiser l'image d'il y a 180 ans et le monument encore debout), la fonderie Joseph Vogt à Masevaux (celle même de l'inventeur des mines de potasse d'Alsace), le tissage de Wesserling. A Neubois, le plus grand four d'Alsace s'apprête à

s'effondrer sur lui-même sous la pression d'une forêt. Quant à la brasserie de Mutzig, elle fait figure de miraculée. Il est vrai qu'au rythme actuel, dans peu d'années, il ne restera rien, le combat sera alors terminé.

En face d'un tel naufrage, le chercheur ne peut pas rester indifférent. Mais la réaction, pour être à la fois crédible et constructive, doit s'échafauder sur les bases d'un inventaire, conduit dans la déontologie d'une rigueur scientifique. La mission du chercheur apparaît dès lors d'être un guide pour le public – au premier rang duquel figurent les décideurs –, un guide qui aidera à discerner les sites à valeur patrimoniale indéniable, et à hiérarchiser les formes de patrimoines ainsi établies.

Au terme des premières années de défrichage me sont apparus deux constats, la grande antiquité de certains vestiges industriels d'une part (jusqu'au Néolithique et peut-être au-delà), la diversité des formes ou types de vestiges de l'autre (une brève typologie est esquissée). On aurait pu intituler cet exposé " grandeur et diversité du patrimoine industriel " !

Dans une dernière partie est d'abord exposé et illustré le " top 10 ", un choix personnel des meilleurs sites régionaux (DMC, Wesserling, Masevaux, le carreau Rodolphe, la filature Zimmermann Frères & Bäumlin et la filature Gast à Issenheim, les four à chaux d'Emlingen, le four Hoffmann d'Hochfelden, la brasserie de Mutzig, enfin à Wasselonne le domaine de la papeterie). On aurait tort de ne pas compléter la liste d'un certain nombre de sites spécifiques, d'échelle plus restreinte, significatifs d'un type particulier d'activité, ou d'une forme de production d'énergie. Des exemples (mais les choix sont souvent difficiles) : la machinerie du puits de la mine d'argent Haus Oesterreich à Lalaye (un des plus beaux sites industriels de l'Europe), une loge de roue hydraulique à Kruth, une machine à vapeur (on a choisi celle de la tannerie Nicolas Degermann à Barr), une chaudière (celle de la filature d'Erstein), un château d'eau (celui de Marin-Astruc à Buhl), une centrale hydroélectrique (le Leymel à Munster), un canal en tunnel (Lutzelhouse). Il y a enfin des sites " hors-concours ", comme la papeterie Zuber à Rixheim, ou à haute valeur didactique, comme le tissage Zeller à Wegscheid (un système cohérent) ou encore la filature Ebel à Wasselonne (un ensemble clos).

Alors, qu'en faire ?

Pour répondre à la provocation que suscite le titre du séminaire, l'Alsace doit à présent se déterminer. Veut-elle conserver un patrimoine industriel qui, au delà du sinistre, offre encore d'authentiques fleurons qui n'attendent que l'appropriation collective, ou préfère-t-elle s'entêter dans sa culture du pittoresque, des cigognes et de la ruralité, d'une historicité certainement davantage fallacieuse au moins dans la manière dont son image nous est vendue ? Et rejoindre nos décideurs venus se réfugier – se donnant par là même bonne conscience – derrière le paravent des musées scientifiques, techniques et industriels. Mais là aussi, c'est un leurre redoutable que de croire un seul instant que ceux-ci – au delà de leur indéniable pouvoir de séduction – nous procurent un reflet vrai de ce qui fut notre identité véritable.

Les faits nous le montrent tous les jours, la position des élus paraît être d'éradiquer. Embarrassés par leurs “ friches ”, ils n'en perçoivent pas l'intérêt, et le public, non sensibilisé, n'est d'ailleurs pas davantage demandeur. A l'inévitable question des élus “ avec quel argent voulez-vous restaurer ? ”, nous répondons qu'il faut trouver à ces “ friches ” une utilisation intelligente : on ne peut pas faire que des musées ; chaque cas doit être étudié individuellement, mais en même temps s'inscrire dans une réflexion régionale, à la lumière de ce qui s'est fait ailleurs — car nous avons énormément à apprendre des autres régions de France, et de l'étranger — et en prenant son temps.

Des exemples de réhabilitation réussie sont alors présentés : entreprises qui se réapproprient le bâti industriel, transformation en habitat, en centre de vacances, en hôtel-restaurant, en université ou en lycée, en centre culturel. La requalification en musée ne s'impose que dans des cas de patrimoine d'exception — qui sert alors d'enveloppe ou contenant —, ou dans le cas d'ensembles clos car ceux-ci sont devenus rarissimes en France (pour l'Alsace: carreau Rodolphe, scierie Vincent à Sainte-Croix-aux-Mines, et un site potentiel, la filature Ebel à Wasselonne).

On croit apercevoir l'amorce d'un tournant. Nous observons en effet des changements administratifs (en particulier une réelle prise de conscience de la Conservation Régionale de l'Inventaire à la DRAC), des éveils locaux (à Mulhouse la mise sur pied du Conseil Consultatif du Patrimoine mulhousien), l'apparition de nouveaux outils de sensibilisation (livres, émissions de radio et de télévision, articles dans *Le Monde*…), la construction de projets structurants (journée “ patrimoine industriel ” à Barr le 18 septembre 2003,

nouveaux programmes de recherche à l'UHA, comme une monographie de DMC...). Des élus sont acquis à notre cause, des chefs d'entreprises sensibilisés.

Il reste un combat de tous les instants sur le terrain.

Et, à l'heure où nous mettons en forme ces textes, il nous reste à assister en spectateurs impuissants à l'écroulement des plus beaux fleurons de notre patrimoine : la fonderie Vogt en mai 2003, la filature Zimmermann Frères & Bäumlin d'Issenheim en octobre 2003.

17 mai 2003

Pierre FLUCK

SORTIE SUR LE TERRAIN : LE PATRIMOINE INDUSTRIEL DU FLORIVAL

Participants : Gabrielle Deverganne, Marie-Eve Dietsch, Pierre Fluck, Danièle Gérard, Christiane Gruninger, Jean-Pierre Huber, Guillaume Jaoul, Virginie Lelièvre, Anne-Gaëlle Le Perhec, François Liebelin, Philippe Malandain, Paul-Philippe Meyer, Martine Meyer, Pierre Nass, Patrick Perrot, Frédéric Pintiau, Bertrand Risacher, Julien Schweitzer, Nicolas Stoskopf, Marie-Claire Vitoux, Pierre Vonau.

Accueil sur les sites : à Issenheim, Monsieur Stampfler ; à Jungholtz Georges Ermel, propriétaire (SCI SERIAPAC), et Michel Baguet, responsable de production (Sociétié AIREPUR), ainsi que René Habecker.

1. Bollwiller, la filature J.J. Zurcher & Cie

Le plan polychrome du 30.01.1849 des ADHR (5M 59) nous offre ce cas d'école de “ l'usine au château ” dans toute son harmonie. Les fabricant Lischy & Dollfus acquièrent le château (qui appartint aux Rosen puis aux d'Argenson) ; rapidement inadapté à la production industrielle — il va servir d'habitation patronale —, celui-ci se complète alors d'une authentique architecture manufacturière édifiée dans l'enceinte même du château. Le plan montre un étang presque carré avec une grande île “ carrée ” au milieu (130 m sur 100 m). Sur celle-ci, à gauche du pont par lequel s'effectue l'accès, s'élève la filature à étages (17 croisées de fenêtres sur quatre niveaux, le quatrième rajouté au XXe siècle (l'édifice est alors désigné comme “ dortoir des Polonais ”); à noter la touche de raffinement : les fenêtres sont cintrées en rez-de-chaussée ; la toiture était de type mansart à l'origine, et en demie croupe. L'entrée se fait par une tour-porche avec son clocheton ; à droite, les magasins en équerre sont remplacés par une architecture moderne. Le pavillon de la machine à vapeur et des chaudières ainsi que l'aile des mécaniciens apparaissent à l'arrière, en position interne par rapport à la filature-bloc. L'usine est aux mains de J.J. Zurcher à dater de 1843.

C'est en face de l'établissement (de l'autre côté de la départementale) que se trouvaient les pépinières Joseph Baumann (auprès desquelles s'approvisionnait déjà, au début du XIXe siècle, le patriarche de l'industrie textile à Sainte-Marie-aux-Mines, Jean-Georges Reber).

2. Issenheim : la filature Gast

Sa façade est un pastiche de château et chapelles gothiques, tout en grès si ce n'est l'usage discret de la brique réservée à certains décors. Les éléments décoratifs se déclinent : frise d'arceaux, créneaux et merlons, contreforts, fenêtres à remplages… Le millésime 1851 est incrusté dans la façade.

A l'arrière, se trouve l'atelier en rez-de-chaussée, qui occupe un rectangle de 57 x 87 m, soit 4 960 m^2. Il se compose d'un réseau de 27 rangées à voûte en berceau, que recoupent orthogonalement 16 rangées identiques. L'ensemble détermine 390 voûtes d'arêtes percées de hublots en toiture, que soutiennent 350 piliers de fonte creux, par lesquels se produit l'évacuation de l'eau. Des tirants de fer (ou entraits) permettent de compenser la poussée des voûtes. Le sol d'origine (des carreaux de pavement hexagonaux en terre cuite rouge) est encore conservé dans les travées les plus orientales. Des plans de 1852-53, puis 1859 permettent une bonne analyse du dispositif. La visite du sous-sol permet d'observer les infrastructures de la machine à vapeur.

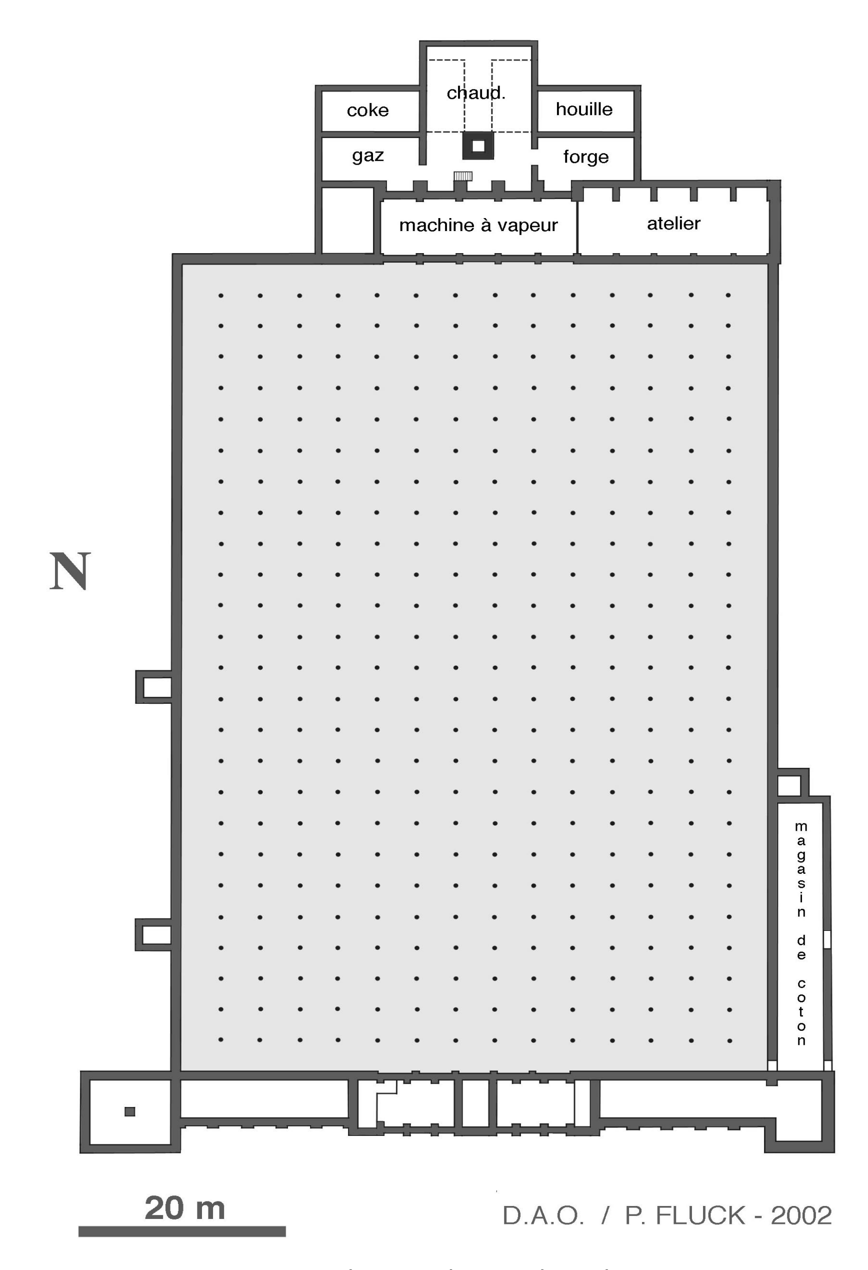
Cette usine se trouve décrite dans l'*Histoire Documentaire* comme un élément précurseur des ateliers en rez-de-chaussée ! Ce même dispositif architectural (probablement du même architecte) se retrouvait en trois autres usines d'Alsace (il n'est conservé que dans la première de la liste) :

- à Lutzelhouse, la filature Scheidecker (anciennement Seillière, Heywood & Cie), 9 x 9 rangées, déterminant 81 voûtes d'arêtes et autant de hublots en toiture ; 64 piliers, et sur les côtés, 32 consoles de grès. La différence est que les dimensions plus restreintes de l'atelier ont autorisé l'emploi de tirants de fer (ou entraits) pour contrebuter la poussée des voûtes.

- à la filature d'Erstein : 11 x 8 rangées, soit 88 voûtes d'arêtes (entre 1855 et 1860).

- à la filature Weisgerber de Colmar : 8 x 6 rangées, soit 48 voûtes d'arêtes ; là, on observe que des contreforts étaient la solution choisie.

D'où vient ce concept architectural ? On l'observe en Angleterre, dans la filature de lin dite “ du Temple ” construite à Leeds par William Marshall en



Issenheim - Filature Edouard Gast

1840-1841. L'architecte Roberts aurait trouvé l'idée à l'occasion d'une visite du temple de Karnak. Mais la filature du Temple revêt la dimension supérieure : les colonnes de fonte — qui incorporent les descentes d'eaux pluviales — mesurent 7 mètres, et soutiennent 65 voûtes d'arêtes pour un atelier de 120 x 65 mètres (près de 8 000 m2 !). Au sous-sol, des entrepôts, des bains chauds… et la machine à vapeur. Sur le toit plat, 20 cm de terre végétale plantée de gazon : une isolation pour le rouissage du lin et une pâture pour les moutons !

3. Issenheim : filature et tissage Spetz

Ce site est un modèle de didactique, qui permet de retracer, en croisant les sources (plans des ADHR, lithographies…) et l'observation architecturale, l'histoire complexe — mais qui répond à des logiques économiques et techniques — de l'accrétion de l'usine à travers le temps, presque année par année. En voici, pour le XIXe siècle, les principaux épisodes :

En 1816,

l'usine-bloc Zimmermann Frères & Bäumlin immortalisée par le dessin de Mieg (4 niveaux plus deux étages de grenier, 25 x 15 m) ; c'est même l'édifice le mieux préservé de la collection des *Manufactures du Haut-Rhin*, à ce titre sans doute *l'usine emblématique* s'il en est du patrimoine industriel de l'Alsace. Le site ne doit rien au hasard, c'est un ancien foulon, entre la Lauch et sa dérivation (au nord) et le canal des Moulins au sud. A l'est, en *sandwich* entre l'édifice et le bloc voisin, les deux locaux étroits des chaudières (avec une grande baie) et de la machine à vapeur. Au sud, plaqué contre la façade, l'édicule de la roue hydraulique (de type Poncelet) : la parfaite illustration de la bi-énergie ! Les bâtiments des épisodes 2 et 3 ne sont conservés qu'en partie :

En 1822,

une seconde filature à l'est, monumentale (5 étages, 32 x 16 m), qui apparaît également sur un dessin de Sisson. La cheminée carrée (1,50 m) s'incruste dans l'angle sud-ouest. C'est en ce lieu que fut implanté le deuxième plus ancien tissage mécanique d'Alsace (1824). Au nord s'observe toujours l'infrastructure du local des turbines (type Fourneyron, 1839 ; plus tard des turbines Jonval fabriquées chez André Koechlin).

En 1858,

en prolongement, un nouveau bâtiment sur trois niveaux, plus étroit mais plus allongé (43,50 m) : le type de l'usine-bloc de seconde génération, pourvu de demi-oculi en mur pignon. Cet édifice héberge le second tissage mécanique. Son éloignement par rapport à l'ancienne machine à vapeur détermina le fabricant, Jean-Baptiste Spetz, à établir une nouvelle centrale d'énergie à l'est, c'est-à-dire (de l'intérieur vers les zones externes) la machine à vapeur, la chaudière et une nouvelle cheminée (2 m). C'est dès lors une chaîne de bâtiments qui structure l'espace.

En 1860,

l'exigence accrue en énergie trouve sa solution dans la conception d'une nouvelle centrale, au sud du canal : un pavillon des chaudières et des machines (22 x 17 m) parfaitement conservé. Une étiquette de filature nous en livre la physionomie. Les chaudières sont au nord, les machines au sud. Toutes les baies sont en plein-cintre, les deux toitures en pavillon ; le local des machines est évidemment le plus élevé (10,50 m aux gouttières). On y opère le transfert de l'ancienne machine à vapeur du tissage (40 chevaux), à laquelle on adjoint une machine neuve de 120 chevaux à balancier, de chez Stehelin. On déplace aussi les anciennes chaudières. Par contre, on ne juge pas utile d'édifier une nouvelle cheminée (les foyers sont reliés à l'ancienne par un conduit de fumée dont l'amorce s'aperçoit encore).

En 1862,

en prolongement oriental de la chaîne, une bande de 21,50 m sur 9 m, contenant gazomètre, épurateur et cornues de distillation, porte la longueur totale du système à 122 mètres (sans compter la forge située à l'ouest de la première filature).

En 1863,

l'innovation des sheds, qui apparaissent sur un grand plan (de 124 x 80 cm) : le nouveau tissage (5 volées de sheds, 45,50 m sur 25 m, flanquées au nord du cabinet du directeur).

Enfin un second local des chaudières vient rétablir la symétrie parfaite du pavillon-énergie.

Survient ensuite une longue période de destructions et reconstructions : incendies dans la seconde filature, la partie haute en 1868, le reste en 1881, une nouvelle filature sur deux niveaux édifiée en 1882, de nouvelles machines à vapeur à vapeur en 1886 et 1887…

Post-scriptum : la filature Zimmermann Frères & Bäumlin a été démolie dans la semaine du 20 au 24 octobre 2003. ***C'est un outrage sans précédent*** *porté au patrimoine industriel de l'Alsace.*

4. Jungholtz : l'ancienne usine Latscha

Cet établissement, qui occupe l'emplacement d'une ancienne aiguiserie de broches (1856) dite “ la Schliff ”, transformé en tissage après 1907 (Stehelin-Scheurer) héberge l'une des rares machines à vapeur de la région conservées dans leur position d'origine, et s'accompagne en outre de remarquables infrastructures hydrauliques.

Bertrand Risacher nous a rendu attentif, en février 2003, à l'existence de la machine à vapeur. Celle-ci, dissimulée derrière un monceau d'objets hétéroclites, a été dégagée par les soins du propriétaire du site, Monsieur Ermel, et nettoyée à l'occasion d'un “ samedi de chantier ” par les étudiants de l'UHA et les amis du CRESAT, le 5 avril 2003. Ce fleuron du patrimoine peut dès à présent faire l'objet de visites pour des publics ciblés.

François Liebelin (membre correspondant du CRESAT et spécialiste des machines à vapeur) a livré aux excursionnistes les caractéristiques de cette machine. C'est une machine horizontale tandem-compound, donc à deux cylindres (haute pression, longueur 127 cm et ø extérieur 85 cm, et moyenne ou basse pression, longueur 85 cm et ø extérieur 50 cm). La distribution, de type Corliss simplifié (en France, la SACM en fabriquait), est à double tiroir (celle de Ventron par exemple est à soupapes). La régulation se fait par un système d'excentriques, deux pour le tiroir haute pression, un pour la distribution Corliss. Le volant, à 4 gorges (épaisseur 26 cm), a un diamètre de 2,76 m. Une courroie actionne le régulateur. Les petits graisseurs sont à leur place, les gros ont par contre disparu.

Cet objet mérite absolument d'être maintenu et protégé *in situ*. Saluons l'initiative de l'actuel responsable de production et du propriétaire du site, conscients de l'intérêt patrimonial de l'installation. En particulier, la rénovation partielle de la charpente du local de la machine (en piteux état : une poutre maîtresse s'est affaissée sur un conduit de vapeur) est à l'ordre du jour.

L'entreprise conserve également une documentation d'archives, parmi laquelle des plans de l'usine, et des figurations plus détaillées de la machine à vapeur et de la turbine. La machine n'a pu être datée avec précision (première décennie du XX[e] siècle, au moment de la transformation de l'usine en tissage ?). Des reproductions sont intégrées dans le fonds iconographique du CRESAT.

Une rapide promenade en amont du site a permis d'arpenter le canal usinier, un ouvrage remarquable en crête de talus et son déversoir.

5. Guebwiller : filature et tissage Ziegler, Greuter & Cie (vers 1837 Frey, Witz & Cie)

Bernard Greuter était patron d'une usine sur cour à Islikon, près de Winterthür, qui incluait des bâtiments du XVIII[e] siècle, un monument emblématique de l'histoire industrielle, et du patrimoine de la Suisse.

Le site de Guebwiller est l'ancien couvent des Dominicaines au lieu dit Engelporten, brûlé en 1637, reconstruit vers 1657 (l'église en 1769). Vendu en 1793, le complexe conventuel s'est révélé inadapté aux besoins industriels. Les locaux furent démontés en 1836 pour laisser place, appuyé contre le même périmètre, au remarquable ensemble encore conservé pour les trois-quarts. Noter que la blanchisserie / teinturerie s'est implantée dans un couvent proche, celui des Dominicains.

Le site de l'Engelporten est documenté par une iconographie de qualité : lithographies de Mieg (1824), de Brucker (ou Brückert), (v. 1830, 3 lithographies), de Huber (1837), gravure sur bois dans Charles Grad (*L'Alsace, le pays et ses habitants*), photographies anciennes, photographies aériennes… Les plans autorisent une analyse fine de l'organisation de ce vaste complexe. En 1847-48, à la suite d'un sinistre, est reconstruite la barre de la filature, qui ferme le carré du côté est ; ce côté se compose, dans l'enfilade et du sud au nord, du bloc filature, des locaux de la roue (diamètre 5,4 m, largeur 4 m), de la turbine et de la machine à vapeur (une “ géante ” : son volant mesurait 6,9 m de diamètre, son balancier 7,30 m), du bâtiment des batteurs ; à l'arrière et à l'intérieur du carré, le local des chaudières, encore conservé. Les branches ouest et sud du carré sont celles du tissage mécanique, dont les deux ailes mesurent chacune 75,50 m en longueur. Les plans de 1857-58 montrent bien, dans l'angle rentrant du tissage, le pavillon carré de la machine à vapeur et de ses chaudières (déjà visible sur une des lithographie de Brucker), totalement rasé de même que l'ont été les cheminées.

6. Buhl : l'usine-manoir Thyss & Cie

Le site Thyss & Cie (actuellement N.S.C.) offre encore, hélas à l'état d'abandon, un corps de bâtiment à deux niveaux et toiture en croupe à tuiles plates, doté d'une travée centrale surmontée d'un fronton et flanqué de deux tourelles octogonales. A l'arrière s'étend un vaste atelier en rez-de-chaussée.

7. Buhl : l'usine et l'aqueduc Marin-Astruc

L'usine Marin-Astruc à Buhl émerge, massive et démesurée, coincée entre la Lauch et le versant très raide du Demberg. La forme primordiale est en équerre. La branche est-ouest, une usine-bloc, est construite de moellons de grès, sur trois niveaux. Les baies du rez-de-chaussée, l'étage des batteurs haut de 5,80 m sous plafond, sont en plein-cintre. Cette aile figure déjà sur un plan de 1847, et un dessin de 1865 montre que son étage de toiture était alors en attique. L'aile sud-nord est un bloc beaucoup plus trapu, à 16 croisées de fenêtres en mur gouttereau (également en moellons de grès) sur 4 niveaux. En raison de la largeur de l'édifice (19 mètres), le parti pour la toiture a été à trois longs-pans accolés, la façade pignon en briques crépies se décomposant ainsi en trois travées. Cette aile a été surélevée au début du XXe siècle : les fenêtres du dernier étage, et celles de la façade-pignon, sont à encadrements de ciment. La brique s'y affirme jusque dans les amples corniches des murs gouttereaux. Dans l'angle interne de l'équerre vient pour finir se positionner le dernier local des chaudières et sa cheminée de 35 mètres dotée d'une base octogonale de 4 mètres de diamètre.

L'aile est-ouest héberge à l'heure actuelle une micro-centrale, qui bénéficie de l'énorme chute hydraulique (27 mètres) procurée par l'aboutissement du canal en tunnel amorcé par Jean Ulrich Ziegler à partir de 1840 dans le flanc du Demberg, et terminé par Adolphe Astruc près de dix ans plus tard.

8. le Musée du Florival

A l'issue de cette sortie, Monsieur Julien Schweitzer, conservateur du musée du Florival, nous convia à une visite guidée improvisée de la partie industrielle de ce très riche musée. Nous l'en remercions très vivement.

Conclusion : une sortie à retentissements.

D'abord la révélation, pour beaucoup des membres et sympathisants du CRESAT, de fleurons du patrimoine industriel architectural qui méritent assurément d'être tirés de l'oubli.

Ensuite le triste constat d'un état de délabrement avancé pour *le site emblématique* de l'Alsace, la filature immortalisée par Mieg, malgré les sensibilisations répétées conduites auprès de l'administration, de la commune et des propriétaires.

Survient également la présentation d'un sujet d'actualité, car la découverte de " nouvelles "machines à vapeur *in situ* ne survient pas quotidiennement (onze recensées pour l'Alsace, à l'heure actuelle, dont quatre ont été déménagées). L'exemple de Jungholz a montré que de tels objets pouvaient mobiliser les bénévoles (chercheurs et autres) autour d'une entreprise de sauvegarde.

Enfin, il reste à préciser que cette sortie dans le Florival n'a concerné qu'une partie des composantes du patrimoine industriel de cette vallée : il reste bien d'autres sites à visiter dans ce canton, comme par exemple le tunnel Marin-Astruc qui débouche sur un fantastique château d'eau perché au flanc du Demberg, ou encore les grandes usines de Guebwiller (Schlumberger, Bourcart).

La prise de conscience très forte que, pour beaucoup de sites comparables, nous sommes en train de vivre leurs dernières années d'existence, nous conduit à renouveler plus fréquemment l'expérience, en organisant davantage de sorties. Suite à un souhait collectif, la suivante a été fixée au 5 juillet 2003.

5 juillet 2003

Pierre FLUCK, Patrick PERROT

SORTIE SUR LE TERRAIN : PATRIMOINE FERROVIAIRE ET INDUSTRIEL DANS LE PIÉMONT DES VOSGES

Participants: Jean Bechtel, J.Paul Bevilacqua, Vera Borecka, Joël Dietsch, Marie-Eve Dietsch, Thierry Fischer, Pierre Fluck, Apolline Fluck, Jacques Gruninger, Christiane Gruninger, Eric Jacob, Gérard Jaeger, Richard Keller, Matthieu Keller, Maeva Keller, François Liebelin, Philippe Malandain, Daniel Muller, Pierre Nass, Patrick Perrot, Robert Preiss, Lukas Radon, Tomas Radon, Klara Rybenska, Paul Specklin.

1. Le train de la Doller (Patrick Perrot)

Le train de la Doller est animé par une association de bénévoles enregistrée au tribunal de Thann sous la dénomination de " Chemin de fer touristique de la vallée de la Doller ". Son but fondamental est de préserver le patrimoine ferroviaire, composé des installations fixes et du matériel roulant. L'association fondée en 1971, a bataillé jusqu'en juin 1976 pour faire circuler des trains touristiques à vapeur entre Cernay Saint-André et Sentheim. Self-made-men ou mille-pattes, les membres de l'association se partagent actuellement entre la restauration des engins et des installations et l'organisation de manifestations autour du train (Doller Western, expositions d'art, animations populaires, journée du patrimoine...).

Les installations fixes

La ligne, longue de 11 km (13,69 km depuis la gare SNCF de Cernay) a été construite par la Compagnie des chemins de fer de l'Est en 1869. Elle a été administrée par le Reich allemand de 1870 à 1914, puis par le réseau Alsace-Lorraine après 1918. Elle comprend deux ouvrages d'art importants au franchissement du lit de la Doller à Burnhaupt : un pont en structures d'acier rivées (1919) au dessus de la rivière, et un pont du génie militaire Henry type 1916 à deux étages, installé ici de manière provisoire en février 1952 par le 5e Régiment du Génie de Versailles. Il a été entièrement rénové par le Conseil général en 2002.

Les gares sont de types différents selon leurs dates de construction : Guewenheim et Sentheim sont du type Est d'origine, Aspach et Burnhaupt ont été reconstruites en 1919 dans un style rappelant les fermes sundgoviennes : colombages, ébrasements en grès et toit quatre pente avec tuiles *biberschwantz* (tuiles plates). L'armement des voies n'a pas changé depuis 1904. C'est un des derniers témoins du réseau Alsace-Lorraine, et tout l'intérêt patrimonial de cette ligne est de présenter en un ensemble cohérent et fonctionnel, les voies, les gares, et la signalisation d'origine. L'association réinstalle peu à peu les accessoires d'exploitation, en particulier dans la gare de Sentheim dont les vocations se partagent entre le musée ferroviaire vivant et le lieu d'accueil d'artistes plasticiens (toujours dans le décor de salle d'attente).

Les matériels roulants

Les matériels sauvegardés sont partiellement représentatifs du réseau Alsace-Lorraine. Le parc est constitué de quatre locomotives à vapeur, dont trois locomotives industrielles provenant de constructeurs belges. La pièce maîtresse, en cours de reconstruction aux ateliers CFTA de Gray, est une locomotive Mallet de type 020 + 020 tender, construite par Henschel en 1911. Dans les pièces régionales, on notera un autorail De Dietrich type X3710 SNCF, qui a circulé sur cette ligne ; un wagon citerne du même constructeur provient des Chimiques de Thann ; un wagon plat, un wagon serre-frein à vigie et un wagon tombereau Est de la fin du XIXe siècle, sont des pièces uniques. Les voyageurs sont transportés dans les voitures de l'ancien train de Montpellier à Palavas-les-Flots, construites en 1892. Ces voitures en bois à plates-formes sont pourvues de bancs en bois et leur plancher est curieusement recouvert de lattes, pour éviter son abrasion rapide par le sable de la plage de Palavas ! Une partie de ce matériel est remisée dans un dépôt fermé, où se font les réparations et restaurations. Ce sont les bénévoles qui exécutent tous ces travaux, en respectant les règles de sécurité actuelles autant que la tradition des métiers cheminots. C'est une tâche qui n'est pas toujours facile, surtout avec des moyens limités et une réglementation de plus en plus contraignante. Le groupe a apprécié les efforts des bénévoles pour la sauvegarde de ce patrimoine, et ce n'était pas une dernière visite avant la mort sous le pic du démolisseur! Un peu de baume au coeur avant d'aller découvrir le site incroyable — mais menacé — du tissage du pont.

2. Le tissage du Pont (par Pierre Fluck, d'après des éléments fournis par François Liebelin)

Implanté sur le site d'une ancienne fonderie d'argent, le tissage dit du Pont, qui appartenait à l'empire de Ferdinand Boigeol, se compose pour l'essentiel de quatre parties :

- Une usine-bloc (1854-1855), à trois niveaux et toiture en demie croupe.

- Au nord, le bâtiment des encolleurs, à charpente Eiffel (1896).

- Au sud, des étendues de sheds sur 2 800 m2 (1902-1912).

- A l'est, du côté du versant montagneux, les centres de production d'énergie.

Les centres de production d'énergie

Ces derniers comprennent, en contrebas du canal usinier hérité de la fonderie et dans son prolongement, la chaufferie, sa soute à charbon (1880-1885), sa cheminée carrée, le local des machines à vapeur devenu centrale hydraulique, la chambre d'eau, enfin le couloir des câbles. C'est dans la centrale que s'observent encore en place les deux turbines Francis (de forme " escargot "), sous une hauteur de chute de 6 mètres, la première de 67 ch. (700 l/s), fabriquée à Saint-Dié chez Négri (1923), l'autre de 33 ch. (300 l/s), de la Compagnie électrique de France (1927). Ces turbines ont pris la place d'une ancienne turbine verticale que venait doubler une machine à vapeur à balancier de type Woolf qui fonctionna de 1855 à 1885, remplacée par deux autres successives, à disposition horizontale ; la dernière, qui tourna de 1901 à 1913, fut à son tour remplacée par un moteur électrique de 200 ch. et 5 000 volts (1914-1959). Le couloir des câbles, qui jouxte le grand côté des sheds, montre deux roues, l'une de 2,70 m à six gorges, l'autre de même diamètre, à trois gorges.

L'ensemble de la centrale d'énergie présente plusieurs éléments en fort mauvais état. La cheminée est percée à sa base et menace de s'effondrer. Les plaques des chaudières fabriquées par Scheidecker & Kohl (Thann et Lure) sont rouillées. La conduite forcée d'un mètre de diamètre a éclaté en 1998 ; comme la réparation se montait à 200 000 francs, le Conseil général, propriétaire du site, n'a pas souhaité engager cette dépense. C'est pourtant la conservation globale de cet ensemble significatif, un cas d'école d'organisation dans l'espace, un réel concentré pédagogique et en même temps une succession dans l'histoire de solutions au problème de l'énergie, qui constitue l'intérêt intrinsèque d'un site usinier sortant de l'ordinaire.

La collection de machines

L'autre pôle d'intérêt du site est la collection rassemblée par François Liebelin et l'Association pour l'Histoire et le Patrimoine Sous-Vosgien (AHPSV) dans les sheds et le bâtiment nord. Cet ensemble se compose de machines pour la plupart sauvées du ferraillage, en provenance de lieux industriels du nord du Territoire de Belfort. Nous citerons en vrac la machine à vapeur Blondel monocylindrique de 1896, qui équipait le tissage Briot au Puix (démoli en 2001), des métiers à tisser SACM de 1904 à 1950, la chaîne complète en état de marche d'un tissage de toiles métalliques (4 métiers), un tour vertical de 25 tonnes fabriqué aux ateliers de Graffenstaden (1910), qui était en fonction à Bourogne, une encolleuse SACM de 27 mètres (1921), unique en France, enfin, une série d'une soixantaine de machines-outils, certaines fabriquées chez Ducommun (tours, fraiseuses-aléseuses, perceuses, scies, machines à fabriquer des pièces détachées pour les métiers à tisser).

Nous ne nous étendrons pas sur les nombreux aléas du projet de mise en valeur du site, porté par l'AHPSV avec l'énergie du désespoir, ni sur l'inertie du Conseil général. Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges commandita une étude produite en 2000 par le cabinet de consultants Dourdin, qui s'avéra insuffisante. Une étude d'un tout autre niveau fut réalisée en 2001 par les Musées des techniques et cultures comtoises. Aucune solution ne paraissant se profiler pour ce patrimoine hors du commun au devenir plus qu'incertain, il avait été décidé de programmer cette sortie du CRESAT du 5 juillet 2003, en y conviant les représentants des musées de Haute-Alsace (parmi lesquels l'Ecomusée et le Parc de Wesserling), pour évoquer le problème du sauvetage du patrimoine mobilier. Il apparaît clairement que la meilleure solution serait de remotiver le Conseil général pour ce beau projet d'un musée de site intégrant cette extraordinaire imbrication de fabriques et de lieux de production d'énergie. Un tel projet pourrait même se doubler d'une remise en état des turbines pour la production de courant électrique. Le déplacement des machines dans les musées alsaciens (Ecomusée et/ou Wesserling) ne doit constituer que la solution de dernier recours.

L'excursion s'acheva sur le très beau site, à la fois naturel et archéologique, de la fonderie de plomb et d'argent de Malvaux (fin du XVIe - début du XVIIe siècle), lieu d'implantation ultérieure d'une scierie (dite " scierie d'Etat "). Le cadre naturel est un ensemble de roches moutonnées polies par le glacier de la Savoureuse.

II

Mémoires de maîtrise

Guillaume JAOUL

Innovation technologique, investissements capitalistes et politique mercantiliste dans l'Alsace du XVIIIe siècle : le cas de la Manufacture royale de fer-blanc de Wegscheid

Mémoire de maîtrise sous la direction de Pierre Fluck soutenu le 9 septembre 2003.

Une Manufacture royale de fer-blanc a fonctionné de 1719 aux années 1830 à Wegscheid dans la vallée de Masevaux. Détruite, oubliée des riverains du site et pendant longtemps désertée de toute recherche historique, elle offre pourtant une perspective intéressante sur l'industrie métallurgique du XVIIIe siècle dans les vallées vosgiennes, sur les investissements capitalistes d'Ancien Régime et leurs imbrications avec le pouvoir ainsi que sur le fer-blanc, à l'époque véritable enjeu stratégique de l'économie et gageure technique en France. Quel produit est de nos jours plus banal, voire désormais plus désuet que le fer blanc ? Il a pourtant été une longue époque où le fer-blanc a été un produit technologique recherché, objet de toutes les convoitises de la monarchie française mercantiliste.

Aucune étude n'avait précédemment traité de la manufacture de Wegscheid, hormis quelques mentions autant succinctes qu'empreintes de raccourcis regrettables. En Franche-Comté, F. Lassus a publié un article sur la manufacture d'Audincourt qui produit du fer blanc à partir de 1765[1]. Comme tout était à faire en Alsace, la mise en forme de la recherche s'est naturellement tournée vers la monographie d'entreprise de ses origines à sa fin. Cette amplitude est nécessaire pour donner un aperçu d'ensemble, qui pourra servir par la suite de base à une recherche sur un aspect précis de la manufacture.

[1] F. Lassus , " A propos des forges d'Audincourt, la fabrication de fer-blanc sous l'Ancien régime ", *Bulletin de la société montbéliarde d'émulation*, 1992.

L'obstacle principal est évidemment l'accès aux sources. Le musée du fer de Jarville, Centre d'Histoire et de Recherche en Sidérurgie, dispose d'un fonds exceptionnel : il s'agit de l'ensemble des livres de comptes, des cahiers de correspondance de la famille Anthès de 1686 à son retrait partiel de la métallurgie en 1762. L'ensemble comprend plus de 34 documents, du simple cahier à l'énorme Grand livre qui comporte toutes les opérations faites aux forges, fourneaux et ferblanterie de la vallée de Masevaux. Il représente pour la période une masse d'informations considérable qu'il n'est pas possible d'exploiter dans un seul travail. Seuls les documents concernant la manufacture de fer-blanc ont été identifiés et utilisés. Ils ont permis un travail de “ biographie d'entreprise ”, comprenant son origine, ses géniteurs, sa phase de construction, puis de maturité avant le déclin progressif dû à l'évolution de son environnement.

Cette histoire se place d'emblée à cheval sur différentes césures : d'un point de vue chronologique, celle de l'histoire moderne et contemporaine ; d'un point de vue économique, celle du passage d'une économie seigneuriale à une économie plus actuelle dépendant désormais d'un capital de production plus que d'un droit ; enfin celle des transformations administratives subies par l'Etat français. Le plan du mémoire est en gros chronologique : la première partie se situe aux débuts de l'aventure, avant même le démarrage de la manufacture, pour comprendre le milieu local dans lequel elle s'insère et les motivations de tous ceux qui sont concernés par le nouvel établissement : l'entrepreneur Anthès, seigneur de Masevaux, mais aussi l'Etat par le biais de sa doctrine économique mercantiliste et du besoin français en fer-blanc.

La deuxième partie traite du fonctionnement général de la manufacture, de sa vie quotidienne… avec la difficulté de l'évoquer sur une période aussi longue qui court sur plus d'un siècle. Il s'agira essentiellement de retrouver les fonctionnements juridique, technique et commercial de l'usine en insistant sur l'organisation de l'entreprise entre ses différentes parties d'une part, entre les usines de Wegscheid et celles de la vallée dans le cadre d'un même ensemble commercial, d'autre part sur la chaîne d'un processus industriel complet, des mines au fer-blanc, dans un environnement tantôt proche, tantôt très lointain.

La dernière partie est consacrée à la fermeture inéluctable de l'usine. Il est plus difficile de dater d'après les sources la fermeture de la manufacture que son démarrage et la partie commencera par les différentes difficultés de productions, présentes dès le départ mais qui seront la cause de la fermeture un siècle plus tard. Les bouleversements politiques de la période révolutionnaire,

si importants pour une entreprise typique de l'Ancien régime, nous posent des questions fondamentales sur son devenir dans le nouveau système mis en place, avant d'aborder le passage parfaitement symbolique de la métallurgie au textile.

I. L'origine de la manufacture.

La vallée de Masevaux, dont les mémoires du XVIIIe siècle consacrés à l'Alsace soulignent la pauvreté agricole, est depuis le XIVe siècle le lieu d'une intense industrie extractive : argent à Wegscheid et fer dans différents filons de la vallée. Suivant le processus industriel, la métallurgie fait ensuite rapidement son apparition, même si la première mention d'un haut fourneau à Rimbach en 1409 semble hasardeuse[2]. A la suite des destructions de la Guerre de Trente Ans, l'industrie est à reconstruire. C'est à quoi s'emploie Frédéric-Nicolas de Rottemburg, le nouveau seigneur de Masevaux. Il utilise la procédure habituelle qui lui fait demander au roi des lettres patentes pour ouvrir des forges et exploiter les mines avoisinantes pour les approvisionner. Etant incapable d'assurer cette tâche, il en confie la réalisation à un fermier, Philippe Michel Anthès. Ce dernier est un spécialiste de l'affermage métallurgique dans le sud de l'Alsace et le Rosemont. S'il diversifie ses activités vers l'affermage des droits seigneuriaux, c'est bien la métallurgie qui est son domaine spécialisé : par son origine allemande, il est à portée des meilleures techniques de production en vigueur. Il s'adjoint rapidement l'aide de ses trois fils parmi lesquels Jean Henry : celui-ci concentre son activité sur la vallée de Masevaux et lance la manufacture de fer-blanc.

Pourquoi choisit-il le fer-blanc ? Une industrie de transformation assurant une valeur ajoutée profitable lui est tout à fait bénéfique comme débouché des fers produits dans la forge d'Oberbruck. De plus, il est entré en possession des secrets de fabrication du fer-blanc dans son Allemagne natale. Or ce savoir-faire intéresse au plus haut point la monarchie française qui se désespère de voir enfin une manufacture de fer-blanc s'établir et se maintenir dans le royaume[3] : les sommes consacrées à l'achat de fer-blanc causent une terrible entorse au mercantilisme officiel. Ainsi la manufacture s'établit à Wegscheid, car la vallée était riche en minerai, mais aussi parce que les intérêts du seigneur

[2] A. Penot, *Statistique Générale du département du Haut Rhin...*, J. Risler et Cie, Muhlouse, 1831.

[3] B. Gille, " *Colbert et l'introduction du fer-blanc en France* ", Revue d'Histoire de la Sidérurgie, 1962 et F. Lassus, " *Une manufacture de fer-blanc au 18e siècle, Chenecey (Doubs)* ", *Revue d'histoire des mines et de la métallurgie*, 1969, Librairie Droz, Genève.

rencontraient à ce moment ceux de son fermier, ce dernier possédant de plus la technique nécessaire, et enfin parce que la monarchie voyait dans ce projet une occasion d'éviter une fuite de capitaux conséquente hors du royaume.

II. Le fonctionnement de la manufacture

La manufacture est avant tout une entreprise commerciale : elle dispose d'une base juridique, de statuts, d'un propriétaire, le seigneur de Masevaux, et d'un exploitant, le fermier Anthès, puis d'autres, et d'un procédé de fabrication qui la lie à son environnement naturel et industriel. Comme toute usine à l'époque, elle est soumise à une autorisation royale. Cette autorisation se double dans ce cas d'un octroi de privilège : par le biais des Lettres Patentes du 14 Septembre 1720, le roi autorise la création de l'usine et lui offre le titre de manufacture royale, avec gardien en livrée du roi, une exemption de charges et de corvées pour ses employés, etc. Ces privilèges sont octroyés à Jean Henri Anthès, fondateur et fermier de la manufacture. Il est à remarquer que ces Patentes lui sont octroyées un an à peine après le début de la production. Le délai est habituellement beaucoup plus long[5]. Le seul contrat d'affermage connu liant le seigneur à son fermier Anthès est celui du 24 décembre 1718 qui précise les conditions de création de l'usine : Anthès s'engage à construire l'usine à ses frais avant la Saint-Jean 1719, en échange de 12 000 livres que lui donne le seigneur, puis il l'exploitera pour un bail de neuf ans contre la somme de 1 200 livres-tournois.

La technique de fabrication mise en œuvre pour obtenir du fer-blanc est celle que les Allemands pratiquent avec succès depuis le XIVe siècle. Les barres de fer sont passées au marteau à platiner pour obtenir des feuilles d'acier. Elles sont ensuite récurées à l'acide — la partie la plus délicate de l'opération —, puis plongées dans un bain d'étain en fusion avant d'être finies et séchées. Une main-d'œuvre qualifiée s'occupe du martelage et de l'étamage, tandis que le nettoyage des feuilles pour la préparation à l'étamage est une tâche ingrate et répétitive. Les sources ne font pas apparaître la main d'œuvre féminine que les ouvrages techniques y décrivent. Il est possible que le chef de famille soit responsable pour sa femme.

5 M. Daumas, *L'archéologie industrielle en France*, Paris, Robert Laffont, 1980.

Trois textes importants théorisent en français la fabrication du fer-blanc.

- Le premier est celui de Réaumur, paru dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* en 1725. Il comprend bien la difficulté d'obtenir pour le récurage un acide faible, mais à la durée suffisamment longue : la fermentation de seigle est le système le plus ancien et le plus facile à réaliser.

- Le deuxième ouvrage est plus connu : il s'agit de l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert en 1762. L'article très pédagogique ne fait pas état de nouvelles recherches techniques mais s'accompagne de trois planches précises et du plus haut intérêt pour Wegscheid : la légende précise que “ la fabrique est à Mansvaux en Alsace ” C'est donc la manufacture de Wegscheid qui a servi de modèle théorique pour l'article de l'*Encyclopédie*. Cette utilisation prouve la haute considération de qualité dans laquelle était tenue la manufacture dans la première partie du XVIIIe siècle.

- Le dernier ouvrage scientifique utilisé est la *Description des gîtes de minerai, forges, salines, verreries, tréfileries, fabriques de fer-blanc, porcelaine, faïence, etc. de la Haute et Basse-Alsace…* de Philippe–Frédéric de Dietrich, qui visita la manufacture de Wegscheid, et surtout sa concurrente de Bains-les-Bains[6] établie depuis 1733. Il s'attache à faire des essais de productions, à étudier l'amélioration du rendement par le choix de nouveaux procédés chimiques et mécaniques.

Conditionné en tonneaux munis de certificats de production permettant de bénéficier de l'exemption de droits de péages, le fer-blanc est vendu en volumes importants (vente moyenne de 5 000 livres) à des grossistes, notamment les grandes maisons de commerces de métaux bâloises, comme les Stehelin. La production, d'environ 1 000 barils, se vend en Franche-Comté, un peu en Suisse, et plus au sud dans le Dauphiné et jusqu'en Provence.

III. Pérennité et aléas de l'entreprise : vers une fermeture inéluctable ?

Remarquée et favorisée par le Roi dès sa création, réputée pour sa production s'exportant sur un large rayon dans le royaume, consacrée par l'*Encyclopédie* la manufacture royale de Wegscheid connaît en rapport à son état en 1760 une fin moins glorieuse.

[6] P-F. de Dietrich , *Description des gîtes de minerai : forges, salines verreries, tréfileries, fabriques de fer blanc, porcelaine, .faïence, etc... de la Lorraine méridionale,* Paris-Genève, Champion-Slatkine, 1986.

D'abord, les rapports avec son environnement immédiat deviennent problématiques : le gel du cours d'eau stoppe la production en hiver, le bois surexploité vient à manquer et son prix flambe, les mines de fer de la vallée sont de moins en moins productives et rentables.

Mais le facteur humain semble le premier à mettre en cause. L'association des Anthès avec le seigneur de Masevaux a pris fin au tournant des années 1760 : la famille Anthès recentra alors ses activités autour de la propriété foncière, et le seigneur récupéra une certaine liberté après quarante ans d'affermage à la même famille. Les fermiers suivants sont moins connus faute de conservation des actes. Ils appartiennent tous à la génération des commis de forge qui est entrée dans la métallurgie par l'intermédiaire des différentes entreprises Anthès. Ils afferment désormais pour leur propre compte, en prête nom, ou en associés des Stehelin, les Bâlois tentant de prendre possession des moyens de production en plus des circuits commerciaux.

La période révolutionnaire affaiblit la manufacture : dans une première phase, le duc de Broglie, devenu propriétaire par son mariage, fut guillotiné et la manufacture vendue au titre de bien national de seconde origine. Mais sa femme, Sophie de Rosen, n'a pas émigré et fit reconnaître à ce titre ses droits. Il semble que les exploitants nationaux aient été les derniers fermiers seigneuriaux. Cette continuité de l'encadrement n'exonère pas la manufacture des difficultés : pénurie alimentaire pour les ouvriers, difficulté de faire venir de l'étain de Hollande....

Le nouveau mari de Sophie de Rosen, Marc René Marie de Voyer d'Argenson prit l'usine en main, malgré ses fonctions politiques sous l'Empire[7] : il fut à l'origine du dernier perfectionnement connu, l'installation de deux laminoirs en 1817. Comme il procéda à cette construction sans autorisation malgré la loi du 21 Avril 1810, nous disposons d'un épais dossier de correspondance et de description des laminoirs, d'un type déjà connu en France à l'époque.

La manufacture disparaît des enquêtes industrielles en 1826. Une utilisation postérieure des laminoirs pour le cuivre est possible dans les années ultérieures. En 1855, un seul bâtiment était encore debout. Les autres étaient portés comme " en ruine " sur l'acte de vente du terrain. Les héritiers du premier mariage de Sophie de Rosen avec Victor de Broglie vendirent une grande part de leurs usines dans la vallée de Masevaux aux frères Zeller, dont les entreprises textiles étaient en pleine croissance. Le site de la Manufacture les inté-

[7] Il est notamment préfet des Deux-Nèthes, à Anvers.

ressait à cause de la présence de l'étang de barrage et de la chute d'eau. Un tissage fut construit en 1860, typique de l'architecture industrielle de son temps. C'est une usine bloc de taille sérieuse sans gigantisme, avec l'apport énergétique symétrique de la roue hydraulique et d'une machine à vapeur, de part en part du tissage. Le temps de la métallurgie s'achevait dans la vallée, le textile prenait le relais et récupérait à son usage le potentiel d'un site, ce dernier traversant ainsi les âges industriels.

Quel bilan tirer de l'évolution de la manufacture ?

Fondée dans un cadre de longue date propice à l'activité industrielle, dans une Alsace en pleine reconstruction économique, la manufacture de fer-blanc de Wegscheid est issue de la confrontation des intérêts d'un seigneur d'Ancien Régime et d'un entrepreneur ambitieux. Jean-Henri Anthès est un homme d'affaire à considérer à mi-chemin entre les techniciens fermiers des siècles précédents et les entrepreneurs industriels " indépendants " qui se révèleront totalement au XIXe siècle : il s'échappe de sa condition de gestionnaire pour lancer sa famille dans une dynamique capitaliste, mais son succès n'a pour but que d'intégrer son milieu de référence, la noblesse locale d'épée et surtout de robe. L'acquisition de terres et d'offices est le débouché de ses bénéfices et de ceux de ses enfants, avant que ses petits-enfants, enfin, ne changent en partie de secteur d'investissement en participant notamment à l'indiennage industriel naissant et en acquerrant des offices parlementaires[8]. Etablie dans de telles conditions, la manufacture semble subir dans toute sa durée une double tension : celle qui la fait balancer entre l'usine seigneuriale et l'entreprise moderne d'une part, celle qui nous fait hésiter entre une simple usine locale, à l'histoire plus originale que d'ordinaire, et une manufacture royale d'envergure nationale d'autre part.

La Manufacture Royale de Wegscheid fut-elle une entreprise moderne ? Sa seule dénomination la rattache à l'Ancien Régime, au colbertisme et à une économie fondée sur le privilège, l'exemption, la faveur régalienne. Au delà de ses patentes royales, son statut reste seigneurial, même après la Révolution puisque les propriétaires ne sont que les héritiers et successeurs des seigneurs de l'Ancien Régime.

Mais en parallèle, la manufacture représente la mise en valeur d'une technique, d'un savoir-faire recherché, pour augmenter la valeur ajoutée des produits vendus. Elle correspond à une dynamique novatrice, créatrice de profits.

[8] J-M. Schmitt, *Aux origines de la révolution industrielle en Alsace*, Strasbourg , Istra , 1980.1985.

L'innovation technique apporte une rupture et offre une combinaison nouvelle au circuit économique, ici aperçu dans sa dimension nationale : un nouveau produit, le fer-blanc précédemment importé ; une nouvelle technique, l'étamage à l'allemande ; un nouveau débouché pour les fers d'Oberbruck… L'innovation n'a eu dans ce cas que peu de conséquences destructrices, et n'a pas été un facteur de déséquilibre de l'économie. En aurait-il pu être autrement à cette période, sous le contrôle d'un Etat encore plus préoccupé d'ordre que de profits ?

La modernité de la manufacture tient donc plus du fait quelle soit représentative de son temps qu'en avance sur celui-ci. La manufacture de Wegscheid représente une étape de transition de la production industrielle au début du XVIIIe siècle. Cette étape étant achevée au début du XIXe siècle en ce qui concerne le fer-blanc, la manufacture n'est alors plus qu'un précurseur survivant, vieilli et dépassé. Elle a connu un destin national caractéristique des manufactures royales, un destin local semblable à celui des usines voisines, le mélange offrant un panorama singulier et propice à de nombreuses recherches à venir. La qualité de certains fonds pourrait permettre un bilan énergétique de la technique du fer-blanc, pour en estimer le rendement, et ainsi en comparer la qualité par rapport aux autres usines pour lesquelles des fonds existent, notamment celles de Bains-les-Bains et de La Chaudeau, si proches et pourtant encore non confrontées par les recherches.

Katia HARTMANN

XAVIER JOURDAIN (1798-1866) :
UNE INDUSTRIE, UNE FORTUNE, UNE DYNASTIE

Mémoire de maîtrise sous la direction de Nicolas Stoskopf, soutenu le 30 juin 2003.

Xavier Jourdain est, en 1866, un industriel à la tête d'un grand groupe et l'une des principales fortunes du Haut-Rhin. Pourtant c'est bien modestement en 1827 qu'il avait installé un petit atelier textile dans une ancienne scierie de la région d'Altkirch. Son parcours est remarquable et volontiers présenté comme un exemple parfait de réussite : “ la progression sur le sentier lumineux de la gloire nous est encore aujourd'hui le plus précieux des exemples et le plus vif des encouragements ” écrit-on à son sujet en 1956[1]. Il suscitait déjà auprès de ses contemporains une grande admiration et un profond respect. Les notices biographiques qui lui sont consacrées sont très élogieuses: “ homme de grande initiative, au front puissant, à l'œil d'aigle révélant l'énergie et l'intelligence[2] ”.

L'objet de ce mémoire a donc été de montrer en quoi le destin de cet homme est singulier et d'examiner les facteurs de sa réussite. Le genre biographique est dans ce cas précis un outil efficace, car il permet de mettre en lumière la diversité des origines et des comportements que l'histoire a eu parfois tendance à réduire en raison d'une démarche globalisante[3]. Or les modes d'organisation internes du système capitaliste reposent sur des hommes et la biographie permet de mettre en évidence les facteurs liés à la personnalité et au charisme qui peuvent être oubliés dans des recherches plus générales. La biographie est un bon moyen d'intégrer dans la vision générale que l'on peut avoir du patronat alsacien du XIX[e] siècle un élément atypique et de fournir des pièces à conviction contre les idées reçues.

[1] *L'Alsace en activité économique*, Strasbourg, 1955, p. 188-189.

[2] Charles Goutzwiller, *A travers le passé, souvenirs d'Alsace*, Belfort, 1898, p.60-61.

[3] D'après *Problèmes et méthodes de la biographie, Actes du colloque, mai 1985, Sources-Travaux historiques,* 3-4,

I. Des sources dispersées

Les connaissances sur Xavier Jourdain étaient jusqu'à présent limitées à quelques notices biographiques[4]. Bernard Lombart écrivait en 1898 que sa notice avait pour but de " fixer quelques dates d'une histoire assez obscure et fort pauvre en documents écrits et de contribuer en toute modestie à établir la part qui doit légitimement revenir au génie inventif et à l'esprit d'initiative de l'un des plus éminents parmi vos compatriotes[5]". La situation actuelle n'est pas tellement différente de celle de 1898. La principale difficulté est liée au fait qu'il n'existe pas de réels fonds d'archives ni sur la famille, ni sur l'entreprise. Le seul fonds d'archives disponible est conservé au CERARE (centre rhénan d'archives et de recherches économiques) à Mulhouse, mais il concerne la SIAT (Société Industrielle Altkirchoise de textile), née en 1968 de la fusion de trois entreprises de filature et de tissage, Bourcart & Cie de Guebwiller, Charles Mieg & Cie de Mulhouse et X. Jourdain d'Altkirch. Il fait cinq mètres linéaires, mais très peu de documents font référence aux débuts de l'entreprise Xavier Jourdain à Altkirch.

Fautes d'archives spécifiques, il a fallu retrouver des traces qui permettent la reconstitution du parcours de Xavier Jourdain. La principale difficulté est provenue de leur éparpillement et de la nécessité d'effectuer un travail préalable de collecte à l'image d'un enquêteur à la recherche d'indices. Ainsi, si les archives départementales renferment une documentation qui fournit matière à une étude approfondie, encore faut-il la retrouver et la rassembler. Une fouille est nécessaire dans toutes les séries susceptibles de fournir des informations, l'état civil, les actes notariés (traités de société, contrats de mariage, testaments, inventaires, actes de vente), les actes et déclarations soumis à l'Enregistrement, comme par exemple les déclarations de mutations après décès (série 3Q) qui permettent de connaître les héritiers et les possessions à la fois mobilières et immobilières au moment du décès, la Conservation hypothèques qui livre des renseignements sur la propriété foncière (4Q), les statistiques concernant les entreprises et les dossiers sur les

[4] Charles Grad, " Jourdain Alexandre Xavier ", *Biographies alsaciennes*, 3ème série, Colmar, 1885-1886, p. 31-34 ; Edouard Sitzmann, " Jourdain Alexandre-Xavier ", *Dictionnaire de biographie des hommes célèbres de l'Alsace*, Tome 1, Ed. du Palais Royal, Paris, p. 864-865 ; Bernard Lombart, " Notes sur la vie et les travaux de X. Jourdain ", *BSIM* LXVIII, 1898, p. 109-114 ; Nicolas Stoskopf, *Les patrons du Second Empire,* 4, *Alsace,* Paris, Picard, 1994, p. 161-162 ; Olivier Conrad, " Xavier Jourdain, philanthrope et bienfaiteur : l'origine de l'hôpital de Neuf-Brisach ", *Annuaire de la société d'histoire de la Hardt et du Ried,* 1999, n°12, p. 115 à 119.

[5] Bernard Lombart, *op.cit.*, p. 109-114.

établissements industriels conservées dans la série M. De même, la série O a été consultée pour les dons et les legs et la série S pour tous les problèmes liés à l'utilisation des cours d'eau.

Des témoignages sur le personnage ont pu également être retrouvés dans la presse : c'est principalement *L'Industriel Alsacien* qui a été utilisé ainsi que le quotidien l'*Alsace* pour une période plus tardive. *L'Industriel Alsacien* est le journal de référence de cette époque. Il parait dès 1834 et publie les nouvelles, des articles d'opinions, des annonces publicitaires, les publications légales et l'état civil.

Les archives communales ont révélé une documentation plus éparse. Malgré tout, quelques documents présentent un vif intérêt. Ces sources, très dispersés ont été rassemblées comme les pièces d'un puzzle. Il en manque certaines, mais l'enquête a permis de faire avancer les connaissances.

II. Les origines du succès

Le succès de Xavier Jourdain s'explique par la combinaison tout au long de son existence de nombreux facteurs à la fois endogènes et exogènes. Ses origines familiales sont un facteur de réussite qui ne paraît pas évident au premier abord. Il est, en effet, issu d'une famille qui appartient à la classe moyenne. Son père est d'abord capitaine du génie, puis devient entrepreneur des travaux du Rhin et finit comme propriétaire. Sa mère, quant à elle, est issue d'une famille aisée de Neuf-Brisach, propriétaire du château d'Isenbourg. La succession de son père en 1832 s'élève à 105 000 francs, dont 69 % en immeubles et 31% en numéraire. Si ses parents ne font donc pas partie de l'élite intellectuelle et commerciale, leur situation économique est toutefois confortable. De plus, ses parents lui apportent ce que Pierre Bourdieu nomme un capital culturel et social. Grâce au capital social de son père, il peut intégrer l'Ecole des arts et métiers de Châlons. En tant qu'entrepreneur des travaux du Rhin, celui-ci joue un rôle dans sa première embauche dans les bureaux de l'inspecteur divisionnaire des Ponts et Chaussées à Strasbourg. Néanmoins ce capital reste de niveau moyen. Alors que ses frères et sœurs reproduisent les positions sociales parentales, il est celui qui valorise le mieux l'héritage provenant de ses parents.

Un autre élément peut être mis en lumière pour tenter d'expliquer ce parcours : il s'agit de sa formation technique. L'Ecole des arts et métiers de Châlons joue un rôle fondamental dans la formation de Jourdain. Il y entre en tant qu'élève boursier parce que le recrutement se fait au départ essentielle-

ment parmi les fils de militaire. Il y acquiert un enseignement général et technique qui lui permettra d'exploiter son talent. Il accumule la capital intellectuel, mais l'épisode de Châlons a aussi permis à Jourdain d'intérioriser les valeurs de la bourgeoisie, de forger son caractère, d'acquérir la rigueur militaire. Sa carrière comparée aux élèves de sa promotion reste exceptionnelle même si l'enseignement de Châlons permettra à la plupart des élèves qui fréquentent l'école dans la deuxième moitié du XIX[e] siècle une promotion sociale. Les autres entrepreneurs, notamment les héritiers des dynasties mulhousiennes, connaissent une formation légèrement différente, mais où l'aspect scientifique et technique est tout aussi primordial.

Mais c'est le mariage de Xavier Jourdain en 1826 avec Joséphine Zurlinden qui constitue le déclencheur de son aventure industrielle. Celui-ci est décisif dans la création de l'entreprise. Si la dot apportée par son épouse est relativement modeste, Xavier Jourdain trouve en son beau-père un associé (en nom collectif et solidaire) qui s'engage personnellement dans son projet industriel à hauteur de 25 % du capital social de l'entreprise, mais accepte de limiter sa part des bénéfices à 1/6. D'autre part, le mariage apporte à Jourdain une scierie avec une chute d'eau. Il ne pouvait rêver meilleur site pour installer son usine , d'autant que l'eau courante était un élément rare et très convoité. Il s'agit donc d'un endroit providentiel où se trouvent non seulement une chute d'eau, mais également tous les instruments lui permettant de l'exploiter (roue à percussion, roue motrice). Ce mariage permet enfin à Jourdain de bénéficier du capital économique et social de la famille Zurlinden. Celui-ci semble, en effet, plus important que celui de la famille Jourdain et lui permet d'utiliser le réseau de relation des Zurlinden à Altkirch.

III. La formation d'un grand groupe industriel et l'accès à la notabilité

Xavier Jourdain fonde d'abord un atelier de construction mécanique, puis un tissage à Altkirch en 1827. C'est là, dans cette petite ville du Sundgau située à une vingtaine de kilomètres au sud de Mulhouse et à une quarantaine de kilomètres de Bâle, qu'il trouve ce dont il a besoin, c'est à dire des capitaux, une ressource naturelle gratuite (énergie hydraulique) et une main-d'œuvre disponible, flexible et peu exigeante au cœur d'une région encore très rurale. L'industrie textile est alors en pleine expansion. Jourdain prend pourtant des risques et investit bien que la conjoncture ne soit pas des plus favorables. L'entreprise connaît une rapide expansion. Les crises de 1830-31 et 1837 sont dépassées, non sans certaines difficultés. Après 1839, la croissance reprend

dans l'industrie textile alsacienne et en 1842, seulement trois ans après une grave crise, Jourdain réunit assez de capitaux pour acheter la filature de la Cour de Lorraine à Mulhouse. Seize ans plus tard, il acquiert la filature Bouché & Cie de Thann.

Différents facteurs expliquent la pérennité, le développement et les succès de ces différentes entreprises. Il est indéniable que les qualités intrinsèques et personnelles sont essentielles : Jourdain est un ingénieur inventif qui obtient plusieurs brevets et ne cesse de moderniser les différentes usines en augmentant le débit des chutes d'eau ou en mécanisant. On peut noter aussi que son succès provient également de son esprit d'entreprise alors même qu'il est de confession catholique. Il n'a rien à envier de ce point de vue là à ses confrères protestants de Mulhouse.

La fortune acquise dans les affaires permet à Xavier Jourdain d'accéder à la notabilité. Plusieurs éléments en témoignent, notamment l'investissement dans la propriété foncière et l'engagement politique local. Il achète de nombreuses terres et fermes à la fois dans la région d'Altkirch et de Rouffach. A sa mort, 22 % de sa fortune déclarée au bureau d'Altkirch et 83 % de celle déclarée à Rouffach est composée de biens immobiliers[6]. Jourdain se passionne également pour l'agriculture comme en témoigne son engagement dans de nombreux concours agricoles, l'acquisition de deux fermes et la structure de sa bibliothèque dont les ouvrages concernant l'agriculture représentent le tiers.

Il achète à sa mère le château d'Isenbourg à Rouffach. Cette propriété foncière a une grande valeur symbolique et une portée sociale. La terre, valeur essentielle de l'Ancien Régime garde un attrait exceptionnel au siècle de la révolution industrielle. Ceci contribue également à étayer la thèse selon laquelle les protestants et les catholiques ne jouissent pas de la même manière de leur fortune. Les protestants gardent un mode de vie plus austère alors que les catholiques ont tendance à l'ostentation.

Jourdain s'engage également dans la vie politique locale : il est membre du conseil municipal d'Altkirch et de la chambre d'agriculture de l'arrondissement d'Altkirch. En revanche, il est candidat malheureux aux élections can-

[6] Déclaration de mutation après décès, acte n° 48, 23.6.1864, AD 68 3Q 22/54 et acte n° 1787, 21.7. 1864, AD 68 3Q 208/44.

tonales de 1848 et ce n'est qu'en 1864 (deux ans avant sa mort) qu'il est élu conseiller régional. Sa carrière politique est donc tardive et relativement modeste.

Sa mémoire s'honore également de nombreux dons. Son testament prévoit grâce à un don de 300 000 francs la fondation d'un hôpital civil à Neuf-Brisach. Des sommes d'argent sont également laissées pour améliorer l'assistance aux plus pauvres et aux malades dans les différentes villes où il a vécu. D'autre part, de son vivant il a doté son ancienne école de Châlons d'une fondation pour récompenser les élèves les plus méritants. Xavier Jourdain partage avec les autres industriels alsaciens ce souci de la lutte contre la pauvreté et le souci du développement du système scolaire. Tous ces éléments sont autant de preuve de son accès à la notabilité.

IV. Une dynastie

La réussite de Jourdain est complète : il est devenu un grand notable, il possède la fortune, les terres, le château, le prestige et les responsabilités politiques. Il établit également les bases pour la construction d'une dynastie.

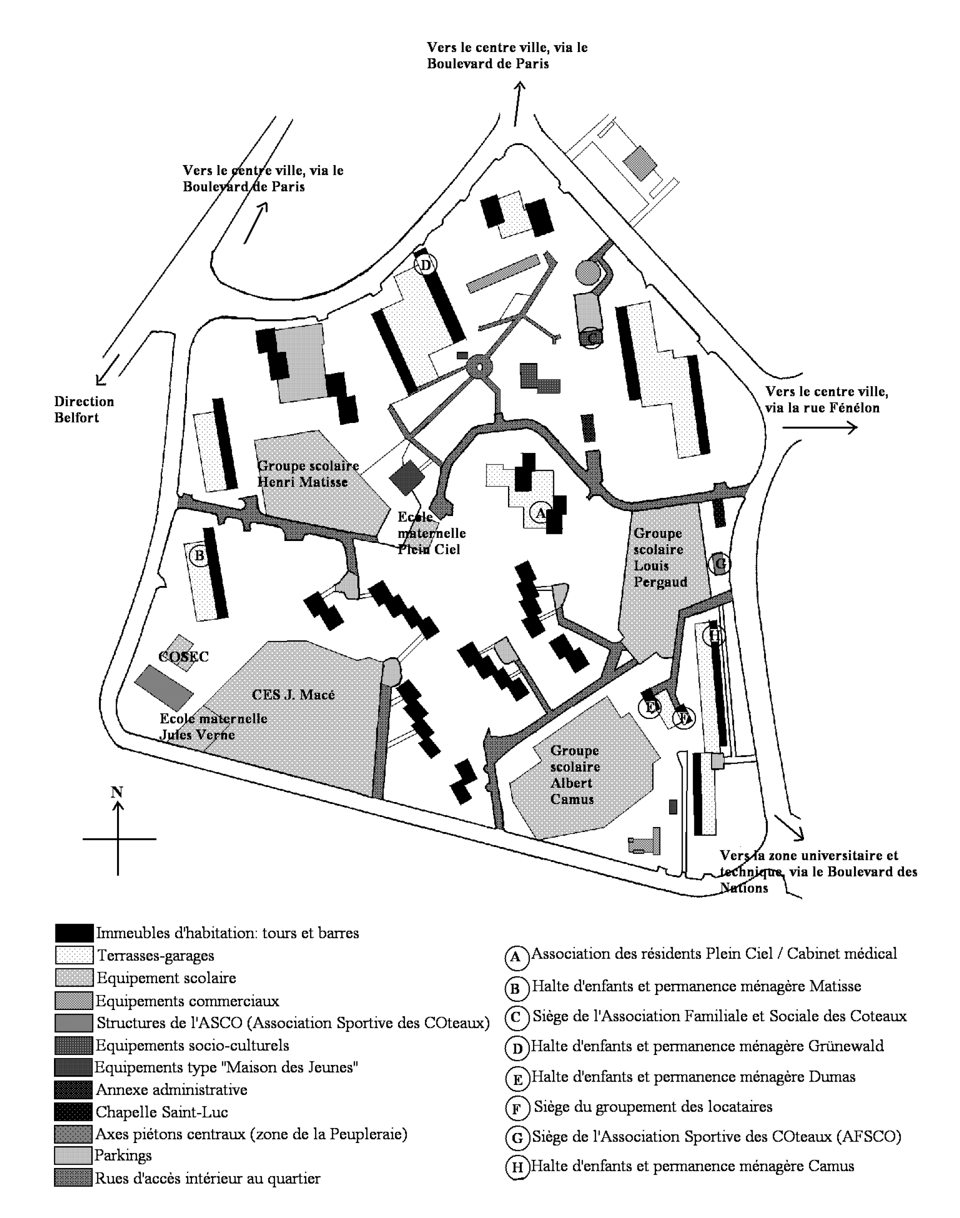
Ses fils, Napoléon et Camille, puis ses petits-fils, Léon et Paul Léon, reprennent la direction de l'affaire familiale, qui se limite désormais à l'entreprise d'Altkirch. En effet, la filature de la Cour de Lorraine a été ravagée par un incendie en 1870 et celle de Thann a disparu de la même manière en 1900. De plus l'entreprise doit faire face aux crises que constituent les guerres. L'annexion de 1871 oblige la famille Jourdain qui opte pour la nationalité française à diriger l'entreprise de loin et l'usine est arrêtée pendant la guerre de 14-18. Après la guerre, c'est un administrateur délégué qui dirige l'entreprise parce que le petit-fils de Xavier Jourdain, Paul Léon, est occupé par sa carrière politique. Ce dernier est l'autre personnage clé de la dynastie. Il est élu député du Haut-Rhin en 1919 et siège à la Chambre “ bleu horizon ”. Nommé ministre du travail en décembre 1919 par Clemenceau, il conserve ses fonctions dans les cabinets Millerand et Leygues. Il est réélu député en 1924 et conserve ses fonctions de ministre du Travail. Il est élu sénateur en 1927 et 1935 et est choisi par ses pairs comme vice-président du Sénat.

En 1934 la fermeture de l'usine est envisagée en raison des difficultés financières, mais Pierre Warnier, le gendre de Paul Léon, redresse la situation. L'entreprise est partiellement détruite lors du second conflit mondial, mais Pierre Warnier la reconstruit et la redresse après guerre. Entre 1963 et 1966, l'usine Jourdain d'Altkirch fusionne avec l'entreprise Charles Mieg & Cie de

Mulhouse et le 31 mars 1968, Jourdain-Mieg SA fusionne avec l'entreprise textile Bourcart de Guebwiller pour former la SIAT. En 1977, sept cadres de la société sous la conduite de Marcel Rosburger et trois membres extérieurs s'associent au sein d'une nouvelle entité à direction collégiale en vue de la reprise de l'activité de la société[7]. En 1998, la SIAT a pris le contrôle des sociétés Emanuel Lang Textiles à Hirsingue et Teintureries et Blanchiments de Cernay (TBC). Le groupe est actuellement dirigé par Martine Mutterer-Rosburger et compte 540 salariés dont 210 à la SIAT d'Altkirch.

Contrairement à la plupart de ses confrères haut-rhinois, Xavier Jourdain n'était pas protestant, ni Mulhousien et son démarrage dans les affaires en 1827 est plutôt tardif. Entrepreneur solitaire, en position d'*outsider*, il n'en réussit pas moins, dans ce petit bourg rural d'Altkirch à l'écart du centre manufacturier mulhousien, une ascension exceptionnelle. De plus, son entreprise est une des rares à avoir survécu jusqu'à nos jours : avec plus de 175 ans d'existence, la SIAT (Société Industrielle Altkirchoise de textile) est une des dernières survivantes du passé textile alsacien.

[7] *L'Alsace*, 6 mai 2003.



Etude de Didier Burcklen ci-après:

Plan du quartier des coteaux en 1978
Echelle: 1cm=460m

Didier BURCKLEN

LA ZUP DE MULHOUSE :
GENÈSE DE L'ENSEMBLE RÉSIDENTIEL DES COTEAUX.

Mémoire de maîtrise sous la direction de Marie-Claire Vitoux.

Les Zones à Urbaniser par Priorité (ZUP), aujourd'hui porteuses d'une image désastreuse et obsolète, sont nées dans un contexte particulier de l'histoire urbaine française, à savoir celui d'une urbanisation massive parallèle à la phase de croissance (économique, démographique, politique) dite des Trente Glorieuses. Cité industrielle s'il en est une, Mulhouse, tout au long de son histoire contemporaine, a accueilli des classes populaires. Sa croissance urbaine est jusqu'alors fille de son industrie. La ville fait longtemps office de pionnière pour la construction de logements pour les classes ouvrières et les plus pauvres, grâce à de subtiles connexions entre intérêts industriels et intérêts politiques. Au lendemain de la Seconde Guerre, la situation est alors tout autre : la construction de logements sociaux change de dimension et l'État prend en charge le problème, engageant le pays dans une phase de productivisme urbain et de grands ensembles. Les ZUP, nées des décrets du 31 décembre 1958, sont le reflet de cet urbanisme opérationnel qui se développe en France à partir des années 1950, dominé par les tours et les barres, ordonné et dirigé par les autorités centrales.

C'est donc dans ce contexte si particulier de gigantisme urbain planifié et dirigé que notre sujet vient s'insérer. Il porte donc sur la genèse d'une forme urbaine inédite pour Mulhouse, sur une partie bien délimitée de son espace (la zone résidentielle de la ZUP), une cinquantaine d'hectares à l'ouest de la ville. Cette étude est également limitée chronologiquement, puisque par "genèse'' nous entendons la phase de développement progressif de ce besoin d'une ZUP à Mulhouse, ainsi que la phase de construction du quartier. Pour pareille étude, il nous a semblé judicieux de chercher à comprendre comment Mulhouse et ses autorités municipales ont envisagé et "suivi'' le projet, ce au travers des *Procès verbaux du conseil municipal* de la ville, de 1950 à 1975. Pour compléter cette vision, il nous a semblé intéressant de s'attarder sur la façon dont la mise en place du quartier a été relayée au travers des colonnes du journal *L'Alsace*, pour la période allant de 1960 à 1975.

L'analyse de cette rupture urbaine locale, tant par la forme du bâti que par la taille de l'opération, doit être replacée dans une perspective de confronta-

tion de deux modèles en matière de construction de logements sociaux, l'État et Mulhouse. Le premier va prendre en charge la résolution des problèmes du second. Quelques grandes problématiques ont guidé ce travail, comme celle de chercher à comprendre quelles sont les raisons, les conditions favorisant cette jonction de deux intérêts contradictoires. Comment s'établit la conception du quartier, sa mise en place? Quelle est l'idéologie urbaine y présidant ? Quel est le rapport que la ville entretient avec ce projet ? L'étude de la réalisation du quartier permettrait-elle de soulever les lacunes de la procédure ZUP et de l'action qu'elle engendre au niveau local, du moins pour sa zone à fonction résidentielle ? En quelque sorte, le modèle mulhousien en matière de logements sociaux est-il ''étouffé'' par l'action nationale ?

I. De l'étude des volontés de changer la ville

A. Vers une nouvelle ère urbaine ?

1.Maîtrise de l'espace et utopies urbaines

Dans cette optique de maîtrise du territoire, on pense alors que l'homme est inséparable de l'espace terrestre sur lequel il vit : apprendre à vivre, c'est alors d'abord apprendre à maîtriser, dominer et organiser l'espace. Un urbanisme scientifique et rationalisé s'impose grâce, notamment, à l'action menée par les CIAM (Congrès Internationaux d'Architecture Moderne) et par son plus illustre représentant, Le Corbusier. L'homme est défini comme créateur de son espace qui, dans son organisation, est régi par des lois et des règles géométriques et arithmétiques, donc universelles. “ Ce sera l'un des honneurs du XXe siècle que d'avoir jeté les bases de cette grammaire de l'organisation de l'espace [1] ”. Les CIAM pensent que l'ordre doit être réintroduit dans les villes, grâce à une organisation autour des quatre fonctions qu'ils ont eux-mêmes définies, à savoir l'habitat, le travail, les loisirs et la circulation. De leur point de vue, pour répartir ces quatre fonctions, il faut découper le territoire de la ville en différentes zones et leur attribuer une fonction bien précise. Pour les logis urbains, la critique des modernes porte d'abord sur leur hygiène : du fait d'une densité trop élevée à l'intérieur des villes, la taudification de l'habitat se généralise. Comme le souligne Le Corbusier, “ On condamnerait un boucher qui vendrait de la viande pourrie, mais le code permet d'imposer des logis pourris à une population pauvre [2] ”.

---

[1] Le Corbusier, *Espaces pour l'homme*, Ministère de la construction, Comité du livre du Maître, 1960, p. 6.
[2] Le Corbusier, *La Charte d'Athènes*, Paris, 1957, p. 35.

Pour lui et ses disciples, les conditions de nature, c'est à dire les espaces verts et le soleil, sont des éléments indispensables dans les quartiers d'habitation, pour que l'homme s'y réalise socialement. Or, du fait du développement spatial des villes, pour réintroduire ces conditions de nature dans les zones résidentielles, il faut construire des immeubles collectifs de grande envergure, pour rentabiliser le sol au maximum. " Le quatrième congrès des CIAM, tenu à Athènes, a retenu ce postulat : le soleil, la verdure et l'espace sont les trois premiers matériaux de l'urbanisme [3] ".

Le modèle proposé par les CIAM se veut alors une approche nouvelle et complète de la réalité urbaine, en proposant un monde merveilleux fait de rigueur et d'harmonie. C'est de ce mouvement que sont issues les principales théories politiques en matière de construction dans la France de l'après-guerre. Il est vrai que le pays connaît alors une situation inédite dans son histoire urbaine contemporaine. Le manque de logements y est chronique. Vu l'ampleur des enjeux, l'État se décide à intervenir dans différents domaines, pour tenter de résoudre cette crise, en mettant en place les bases de son futur modèle.

2. Une politique d'envergure

Jusqu'au début des années 1950, c'est la reconstruction de l'appareil productif du pays qui prime sur la construction de logements. Toutefois, comme le souligne P. Merlin, " (...) la population française n'est pas la population russe. Elle ne peut attendre que le logement soit durablement sacrifié à l'industrie[4] ". C'est à partir de 1953 que l'on peut dater le processus de rattrapage de la construction. La France entreprend alors de porter son rythme d'édification de logements à 300 000 par an. La première nécessité à laquelle l'État se trouve confronté est la libération du sol, pour permettre d'éventuels futurs aménagements : la loi foncière du 6 août 1953 prévoit d'élargir les droits des pouvoirs publics en matière d'expropriation dès lors que les terres concernées doivent être rétrocédées à des promoteurs de logements économiques et familiaux.

Parallèlement à cette intervention dans le domaine du foncier, l'État s'attache également à réglementer le secteur du logement social, qui passe sous la tutelle du MRU (Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme) en 1947. En 1950, les HBM (Habitations à Bon Marché) deviennent les HLM

[3] *Ibid.*, p. 37.
[4] P. Merlin (dir.), *Transformation de la famille et de l'habitat*, Paris, 1988, p. 127.

(Habitations à Loyer Modéré). L'intervention de l'État se prolonge dans le domaine financier, puisqu'il se décide à fournir les capitaux nécessaires à la construction. A côté du secteur HLM en location, l'État met en place un second secteur, celui des logements aidés mais faisant appel en complément à des fonds privés : ce sont les HLM en accession à la propriété. Une dernière source de financement est apportée par l'institutionnalisation de la contribution des employeurs, par le décret-loi dit du ''1% patronal'' du 9 août 1953 qui rend obligatoire l'investissement dans la construction à hauteur de 1% de la masse salariale pour toutes les entreprises industrielles et commerciales de plus de dix salariés.

En contrepartie, l'État étoffe le cahier des charges de la construction. Les logements commencent peu à peu à se normaliser : à “ l'homme standard ” de Le Corbusier succède “ l'homo economicus ” de l'État, qui impose des prix plafonds aux constructeurs, des dimensions-types pour les appartements, ainsi que des délais à tenir. Selon la nature des crédits alloués, les pouvoirs publics instituent toute une hiérarchie de logements, le but étant que l'on construise pour toutes les bourses. Les normes sont officialisée en 1955, avec le Règlement national d'urbanisme et le Règlement national de la construction.

C'est donc un véritable État jacobin et autoritaire qui se développe à partir des années 1950 dans le domaine de la construction, ce qui traduit bien la volonté des pouvoirs publics de promouvoir un nouvel ordre urbain.

B. Mulhouse dans les années 1950 : vers une complète recomposition urbaine

Alors que l'État met en place les bases de son modèle, Mulhouse, tout en cherchant à remédier aux dégâts du passé, cherche également à se tourner vers son avenir.

1. De l'étude des contraintes et des obstacles à une expansion urbaine

A la fin de la Seconde Guerre, les dégâts sont particulièrement importants à Mulhouse. C'est avant tout à un problème de réaménagement urbain que la ville doit faire face. Les grands travaux de reconstruction démarrent en juillet 1950, et se font en grande partie à l'identique. L'urbanisme moderne des CIAM ne pénètre donc pas dans l'immédiat le paysage urbain de la ville. Parallèlement à cette phase de reconstruction, la ville intègre à son paysage

une dimension plus moderniste : la voiture s'y généralise, le trolleybus se développe, la ligne SNCF Strasbourg-Bâle est électrifiée en 1957. De même que la structure urbaine de la ville subit des changements, administrativement, ou plutôt territorialement, Mulhouse se réorganise également. L'extension de l'agglomération se fait par bourgeonnements successifs à partir d'anciens villages, ce qui permet encore à la ville de contourner son problème de surface utilisable : Mulhouse manque de terrains. Ainsi au sud de la commune, des coteaux très marqués et des forêts dominent la ville et freinent les possibilités de développement urbain. C'est pourquoi, Mulhouse intègre à son territoire les villages périurbains. Seul inconvénient, cette stratégie n'est pas extensible à l'infini, et la ville devra bientôt chercher à viabiliser ces fameuses terres situées à son sud-sud-ouest.

Même si Mulhouse se reconstitue et semble aller droit vers son avenir, les difficultés économiques n'en demeurent pas moins. Le textile, activité traditionnelle et dominante à Mulhouse est devenu très vulnérable. Les firmes locales perdent peu à peu de leur autonomie pour devenir des filiales d'entreprises à dimension internationale. De nouvelles activités affirment peu à peu leur place dans la ville. D'autre part, Mulhouse connaît une explosion démographique : la population communale atteint 110 735, contre 97 500 en 1948, soit une hausse de 13,6%. Cet accroissement de population aggrave la pénurie de logement. Le potentiel immobilier de Mulhouse s'avère alors extrêmement faible, l'offre de logements ne s'étant pas assez renouvelée. Les difficultés subsistent jusqu'en 1952-53 où l'on note auprès du bureau du logement de la ville une première baisse du nombre de demandes non-satisfaites. Mais en 1958, ce sont 1 550 logements qui manquent à la ville pour équilibrer l'offre et la demande en la matière.

2. Une municipalité entre passé, présent et avenir

Il s'agit à présent de s'intéresser aux rapports de la municipalité à la construction de logements dans une perspective historique. Dès 1853, est créée la SOMCO (SOciété Mulhousienne des Cités Ouvrières), première société anonyme de France à se donner pour but la construction des logements sains à bon marché : elle prend en charge la construction de la cité ouvrière, longtemps considérée comme un modèle d'habitat populaire. C'est véritablement dans l'entre-deux-guerres que le logement social prend toute son importance à Mulhouse, développement alors favorisé par l'arrivée en 1925 du premier maire socialiste de la ville, Auguste Wicky. Un modèle de gestion municipale du logis des plus pauvres est alors en place au début de la Seconde Guerre mondiale. L'OPHLM (Office Public HLM) de la ville est créé par décret

le 22 septembre 1922. L'habitat social entre ainsi dans le domaine du public, qui prend le relais des initiatives privées du XIXe siècle. En plus de cette institution, Mulhouse cherche à se doter d'outils complémentaires pour développer la construction de logements sociaux. En 1951, la municipalité décide de créer la Société Civile pour le Développement de l'Habitat à Mulhouse et Environs (SCDHME). Cette société d'économie mixte est destinée à promouvoir l'accession à la propriété, tandis que l'OPHLM construit des logements locatifs.

Enfin, il nous semble important de s'attarder sur le maire qui a alors marqué la ville de son empreinte, à savoir Émile Muller. Maire de Mulhouse de 1956 à 1981, E. Muller a un parcours politique avant tout local, au service de sa ville, pour laquelle il a des ambitions certaines. C'est avec lui que la ville change radicalement de visage, puisqu'elle connaît " un chantier de rénovation continue[5] ". Parmi ses chantiers, citons, outre la ZUP, le réaménagement du quartier de la Dentsche (la future Porte Jeune), les travaux de régularisation de l'Ill en 1956, pour augmenter les surfaces utilisables, l'implantation, en 1958, de son Centre Universitaire, qui deviendra l'UHA en 1975, l'hôpital du Moenschberg ou encore l'autoroute.

En quelque sorte, Mulhouse se présente comme le champ d'application idéal de cette nouvelle donne urbaine. La crise du logement et les problèmes de salubrité sont toujours présents ; surtout, la ville s'est clairement engagée dans une politique volontariste de changement.

II. De la conception à la réalisation d'une forme urbaine inédite

A. Rencontre entre réalité municipale et réalisme national

Il s'agit d'abord d'étudier le moment où les intérêts municipaux viennent se confronter aux impératifs nationaux.

1. La Journée Mulhousienne de l'Urbanisme (12 mai 1959)

Cette journée, organisée par les autorités politiques et économiques locales, est présidée par Pierre Sudreau, alors ministre de la Construction, preuve de l'intérêt porté par le gouvernement à Mulhouse. La présentation du projet d'une nouvelle zone résidentielle y fait l'objet d'une séance de travail dans le Palais des sports. Cette séance est publique, ce qui traduit bien la volonté des

[5] B. Fischbach, *Ces maires qui ont fait Mulhouse*, Mulhouse, 1983, p. 119.

pouvoirs publics d'associer la population à la réflexion sur ce projet. On compte alors implanter cette nouvelle zone résidentielle sur les collines ouest de la ville. Cette future zone de 4 300 logements serait composée de trois unités résidentielles différentes. Ce projet est donc pensé dans son ensemble par les services municipaux avant même l'intervention officielle de l'État.

Tels qu'ils sont définis, les projets urbains présentés lors de cette journée apparaissent comme indispensables à l'extension de la ville. Ils sont alors connus de tous. Il ne reste plus qu'à se donner les moyens de les réaliser.

2. Et puis .... ZUP

Au lendemain de cette journée mulhousienne de l'urbanisme, les événements s'enchaînent. Dès le 26 octobre 1959, le conseil municipal est invité à se prononcer sur l'implantation d'une ZUP sur les collines de l'Illberg, sur un terrain de 150 hectares. " Cette zone est appelée à localiser l'ensemble universitaire et technique, ainsi qu'un grand ensemble résidentiel (...) On peut dire que c'est à la suite des journées d'urbanisme de Mulhouse, et à la suite de la visite de M. Sudreau, ministre de la Construction, que nous sommes arrivés à être classés parmi les dix villes qui profitent des décisions concernant les zones à urbaniser par priorité[6] ". La notion même de ZUP, c'est à dire une création urbaine ex-nihilo, implique la mise en place conjointe des équipements et des cellules d'habitation. Les premiers arrêtés créateurs de ZUP sont promulgués le 6 janvier 1960 ; dix ZUP sont créées à l'occasion, dont celle de Mulhouse. La ZUP mulhousienne est constituée de trois zones différentes : la zone sportive (110 ha), la zone universitaire et technique (90 ha), et la zone résidentielle (50 ha). Au cours de ce même mois de janvier 1960, l'architecte coordinateur de la ZUP est nommé par l'État. Il s'agit de M. Lods, déjà architecte du Centre universitaire ; il est chargé d'établir le plan-masse de l'ensemble résidentiel, c'est à dire le plan fixant le volume et l'orientation des immeubles projetés.

B. ***D'une colline à un quartier***

1. De la conception à la réalisation des logements

C'est lors de la séance du 14 septembre 1961 que M. Lods présente le plan-masse du quartier au conseil municipal. L'architecte propose la construction

[6] E. Muller, Procès- verbal du conseil municipal, séance du 26 octobre 1959, AMM DI al 1959.

d'immeubles de 13 à 18 étages (soit 35 à 50 mètres de hauteur), la suppression de toute circulation rapide à l'intérieur du quartier et la construction de " terrasses-garages " au bas de chaque immeuble, pour fournir aux résidents à la fois un garage et un espace libre. Ce plan-masse est adopté par le conseil municipal ; la procédure de réalisation effective du quartier peut être lancée. Cela induit un changement d'échelle certain pour Mulhouse. À notre sens, la pratique passée d'édification de logements sociaux par la municipalité consistait à édifier de l'habitat populaire à l'échelle locale. En 1960, Mulhouse étant associée à une politique à enjeux nationaux, la situation est toute autre. Dorénavant, la prise en charge de la construction se traduit par une vision plus globale de la question du logement. On passe d'une ère d'habitat populaire, d'initiative locale et en un sens plus artisanale, à une ère de logements sociaux de masse. Pour des raisons de coûts, de délais, de techniques de construction, les logements sociaux sont devenus des cellules d'habitation normalisées et répétitives, ce qui conduit à la réalisation de logements de qualité moyenne[7]. Mulhouse se dirige donc vers une réalisation urbaine d'envergure, dans une ambiance typique des Trente Glorieuses.

Les travaux de la première tranche d'habitation démarrent à la fin de l'année 1962. L'OPHLM y fait construire 614 logements en location dans deux barres et deux tours, en bordure de la rue Camus, tandis que la SCDHME en réalise 325 en accession à la propriété, à côté du boulevard des Nations, dans la résidence " les Peupliers ". Les travaux concernant la seconde tranche démarrent en mai 1965. L'OPHLM y fait construire deux tours et deux barres (541 logements), tandis que la SCDHME réalise les deux tours de la résidence " Plein Ciel " (284 logements). 686 logements se rajoutent au parc social de la ville suite aux travaux de la troisième tranche, de 1968 à 1971. L'OPHLM fait alors construire les deux barrettes de la rue Cézanne (416 logements), et la société anonyme Logis Est réalise les deux tours de 270 logements rue Grünewald. En 1971, les deux tiers du quartier sont alors achevés, pour une population de 12 000 habitants. La réalisation de la quatrième tranche prévue au plan-masse est plus problématique. En 1970, M. Lods démissionne de son poste d'architecte coordinateur de la ZUP. Le programme qu'il a initialement envisagé retourne à l'état d'étude sur les bureaux des autorités centrales, si bien que ce n'est qu'au début de 1972 que le projet final est présenté au conseil municipal. Il prévoit alors la construction de 1 122 logements. Les habitants du quartier et la municipalité manifestent à cette occasion leur mécontentement, mais il est déjà trop tard, le permis de construire étant déjà

[7] Il est d'ailleurs intéressant de noter qu'entre le début des années 1950 et les années ZUP, on est passé du concept de " droit au logement " à celui de droit à un " logement moyen ".

accordé. “ Remodeler un quartier est une chose, y entasser les constructions en recherchant la densité maximale en est une autre. Veut-on, comme cela a été dit, préparer pour nos enfants un univers concentrationnaire[8] ? ”. L’ensemble construit, de 1972 à 1975 par la SAEM du Quartier des Coteaux, créée à cette occasion, se compose de trois îlots d’habitation indépendants les uns des autres, entre les rues Matisse, Millet et Delacroix, sans aucune infrastructure collective.

La réalisation des logements du quartier s’est donc étalée sur un peu moins d’une quinzaine d’années ; cette construction planifiée à l’extrême et obéissant à des règles et à des normes imposées par l’État permet à Mulhouse d’acquérir un quartier de plus de 3 500 logements parfaitement connecté à la ville. Mais les immeubles d’habitation ne sont pas tout. Encore faut-il pouvoir fournir à leurs résidants le moyen de s’approprier leur quartier.

2. Vers un progressif aménagement des équipements collectifs

Après avoir vu comment le quartier et ses logements ont été réalisés, il convient à présent d’étudier la phase d’aménagement des structures collectives. Le modèle ZUP tel qu’il est théorisé par l’État prévoit la mise en place conjointe des équipements collectifs et des logements. C’est d’abord sur les équipements scolaires mis à disposition des premiers et toujours plus nombreux résidents du quartier qu’il convient de s’attarder. Dans ce quartier où l’on prévoit l’installation de plusieurs milliers de familles, ce type d’équipement ne peut être ignoré.

Le premier groupe scolaire, baptisé Albert Camus par le conseil municipal en février 1962, était destiné à accueillir les enfants de la première tranche. Son implantation est prévue sur un terrain de 190 ares au sud-est du quartier, en bordure de la rue Jules Verne. Les travaux démarrent en hiver 1963 pour une livraison prévue à la rentrée de 1964. Mais dès le milieu de l’année 1963, on se rend compte que les travaux prennent du retard. Quand les premiers habitants prennent possession de leur appartement, l’école n’est pas achevée, et les enfants sont alors scolarisés à l’école du Haut Poirier, dans des classes provisoires. Le groupe scolaire A. Camus n’est finalement livré que pour la rentrée de septembre 1965, avec un an de retard. Le second groupe scolaire, nommé Louis Pergaud, est implanté sur un terrain de 226 ares entre les rues Pierre Loti et Alexandre Dumas ; il est prévu pour l’accueil des enfants de la seconde tranche. Sa construction a lieu sans encombres, entre 1964 et 1966.

[8] “ Le GAM de Mulhouse et l’extension du quartier des Coteaux; les projets sont-ils définitifs ? ”, *L’Alsace*, 15.2.1972.

Le troisième équipement scolaire construit dans le quartier est le CES Jean Macé. Sa réalisation est problématique. La loi permet aux municipalités, si elles le désirent, de garder la maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un CES dans le cadre d'une ZUP. C'est ce que décide de faire Mulhouse, en s'engageant à tenir les prix et les délais imposés par l'État, à savoir la livraison des bâtiments pour la rentrée de septembre 1967. Les travaux démarrent au printemps 1967 et sont achevés à temps. Toutefois, le ministère de l'Éducation Nationale n'a alors toujours pas fait parvenir les approbations officielles, indispensables pour l'ouverture du CES. Administrativement (ou “ techno-structurellement ”?), la situation est bloquée ; les inscriptions au CES ont même lieu avec des tables et des chaises de camping. La municipalité décide d'informer l'opinion publique mulhousienne de la situation: “ (...) et je suggérerais à la presse, qui est là, d'envoyer un photographe pour photographier demain ce cher sous-directeur sur sa chaise de camping. Je crois qu'une telle photo en première page d'un journal serait quelque chose de frappant[9] ”. Ce “ no man's land pédagogique ” se résout finalement à l'extrême veille de la rentrée, puisque le dimanche 17 septembre au soir, un train de marchandises arrive en gare du nord. Ce train contient en fait le matériel pour les seize classes du CES, ce qui permet aux 1 200 élèves d'avoir une rentrée dans des conditions normales.

En 1967, alors que les deux premières tranches sont sur le point d'être achevées, l'équipement scolaire du quartier reste largement insuffisant. C'est pourquoi le conseil municipal décide en 1968 de créer d'urgence une nouvelle école maternelle, sur un terrain de 37,5 hectares en bordure de la rue Jules Verne. Les travaux de cette école démarrent en 1969 et sont achevés à la fin de l'année 1970. A la même période, le conseil municipal décide, toujours dans l'urgence, de créer à nouveau une nouvelle école maternelle dans le quartier. Il en adopte le projet à la fin de 1971, mais le préfet ne l'approuve qu'en 1973, si bien que les travaux ne démarrent qu'à ce moment là. L'école maternelle Plein Ciel est finalement livrée en septembre 1974, tandis qu'à une cinquantaine de mètres de là, les immeubles de la quatrième tranche sortent de terre. Enfin, la première tranche du groupe scolaire Henri Matisse, prévue au plan-masse, est construite entre 1971 et 1972, la tranche finale étant achevée en 1976. Il est construit sur un terrain de 114 ares[10].

Intéressons nous à présent à l'aménagement des structures socio-culturelles du quartier. Le plan d'équipement du quartier prévoit la construction d'un centre administratif et culturel. Le projet, comprenant deux bâtiments

[9] J. Klifa, *Procès verbal du conseil municipal*, séance du 11 septembre 1967, AMM DI al 1967.
[10] Alors que le terrain du groupe scolaire Camus fait 190 ares et celui de Pergaud 226...

distincts, est adopté par le conseil municipal en 1967. Le premier bâtiment, comprenant un bureau de poste et une caisse d'épargne, est livré pour 1969. Les travaux du second bâtiment ne démarrent qu'en 1970. Le projet de 1967 est donc resté bloqué trois ans sur les bureaux de l'administration centrale, à cause d'une réforme de la police qui entraîne la suppression du commissariat initialement prévu. Le projet de construction du centre médico-social du quartier est adopté par le conseil municipal en 1965. Toutefois, après deux allers-retours du projet entre Paris et Mulhouse et des remaniements par le ministère de la Santé, les travaux se déroulent entre 1972 et 1975. La mise à disposition d'équipements pour les jeunes prend également plusieurs années. Entre 1969 et 1970, trois structures provisoires sont installées (une du type maison des jeunes, les deux autres étant des “ Mille Club ”, à savoir des mini-structures de 130 m^2). Comme le souligne alors Émile Muller: “ C'est une solution provisoire, mais comme il n'y a que le provisoire qui dure…[11] ”. La construction de la MJC permanente prévue sur le plan-masse n'a finalement lieu qu'en 1971, le Centre culturel et de loisirs des Coteaux fonctionnant à partir de 1972.

C'est en mars 1973, par la parution de la circulaire d'Olivier Guichard, ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Équipement, que les grands ensembles sont officiellement interdits en France. Cette circulaire sonne le glas d'une exception dans l'histoire urbaine de la France, l'État décidant alors de repenser l'urbanisme à une échelle plus locale, et donc à nouveau plus modeste, d'autant plus que le régime des ZUP a été remplacé par celui des ZAC en 1969. Entre l'officialisation de la ZUP mulhousienne, et donc de son ensemble résidentiel des Coteaux, et son achèvement définitif, quinze années se sont écoulées, 3 500 logements et leurs équipements complémentaires sont construits, 15 000 habitants y sont installés. Cette agrégation d'un ensemble résidentiel au tissu urbain préexistant est complètement dirigée par l'État. Il dispose pour cela des armes nécessaires.

C'est dans un engrenage administratif que Mulhouse est entraînée avec la mise en place de sa ZUP. A notre sens, ce processus est relativement bien accueilli par les autorités politiques et économiques de la ville, même si l'on note par la suite un certain désengagement de leur part. La Journée Mulhousienne de l'Urbanisme le prouve, Mulhouse est alors entraînée dans un élan de modernisation, d'espérance de croissance retrouvée grâce à un remodelage urbain d'envergure : c'est un projet urbain global que l'on veut alors mettre en place. L'ensemble résidentiel des Coteaux est une partie de celui-ci. A l'échelon local, Mulhouse ne peut rien faire face aux décisions

[11] E. Muller, *Procès verbal du conseil municipal*, séance du 8 mai 1967, AMM DI al 1967.

nationales. Bien entendu, les 3 500 logements sont construits relativement rapidement, mais leurs équipements, ces prolongements du logis de l'homme chez Le Corbusier et les CIAM, ne sont pas réalisés en même temps, ce qui était censé être le cas avec la procédure des ZUP. Cet urbanisme opérationnel des ZUP est donc un urbanisme économiste qui présente de nombreuses lacunes dans le cas de la réalisation des Coteaux. L'éloignement du centre décisionnel empêche ce dernier de se rendre compte des besoins locaux. Le modèle mulhousien de gestion du logis des plus pauvres s'efface au profit du modèle national. La construction, le savoir-faire local en matière de construction de logements sociaux disparassent pour laisser la place au productivisme et au gigantisme étatique. Il y a bien là une rupture dans l'histoire urbaine de la ville, qui se plie dorénavant aux directives nationales. Tandis que la ville espère alors pouvoir tenir une place à l'échelle nationale, cette ambition passe par la tutelle de l'État. En quelque sorte, Mulhouse n'est plus totalement maîtresse de son destin.

Laurent ZIMMERMANN

PRISES DE CONSCIENCE, REPRÉSENTATIONS ET STRATÉGIES DES ACTEURS DU RISQUE TECHNOLOGIQUE : L'EXEMPLE DE RHODIA-MULHOUSE (1964-2003)

Mémoire de maîtrise sous la direction de Marie-Claire Vitoux et Brice Martin.

La catastrophe de l'usine AZF à Toulouse le 21 septembre 2001 rappelle brutalement à l'ordre une société française dont le mode de développement implique des risques élevés pour les populations et l'environnement. Les images du désastre retransmises par les médias visent directement à provoquer l'émotion dans l'opinion publique, qui se rend subitement compte de la présence sur tout le territoire national d'installations à risque, perçues sur le coup comme autant de bombes à retardement. Cependant, ce traumatisme ne fait que rappeler une situation déjà connue par nombre de citoyens vivant dans le périmètre proche d'une installation classée : le risque technologique majeur est une réalité pour beaucoup de Français, et ce depuis bien avant Toulouse.

De fait, les installations incommodes et insalubres, comme les dénomme la loi de 1810, notamment les fabriques d'explosifs, par exemple, posent depuis le XIXe siècle la question de la cohabitation entre populations et activités industrielles dangereuses. Mais c'est le développement de technologies et de systèmes de plus en plus complexes, notamment dans les domaines de la production d'énergie et de la chimie industrielle, qui conduit à s'interroger sur la notion de *risque*, en tant que combinaison de l'*aléa*, ou probabilité d'occurrence d'un phénomène, et de la *vulnérabilité*, qui exprime le niveau de conséquences prévisible sur les enjeux, à savoir les hommes, leurs biens, et les milieux dans lesquels ils vivent.

Ce risque technologique majeur, identifié comme tel depuis les travaux pionniers de Patrick Lagadec, pose une multitude de problèmes aux autorités publiques, comme aux entrepreneurs et aux citoyens. Ainsi, à Mulhouse, la gouvernance du risque technologique est aujourd'hui devenu un enjeu fondamental, notamment du fait de l'usine Rhodia-ICMD, soumise à la directive Seveso 2, implantée en pleine zone urbaine, dans le quartier Brustlein.

Cette usine chimique, originellement baptisée SAIC, est d'implantation ancienne : construite en 1892, elle témoigne du passé industriel de Mulhouse, dont le développement longtemps basé sur l'industrie textile a naturellement appelé l'implantation d'une industrie chimique officiant surtout dans la production de colorants.

L'ambition de notre mémoire de maîtrise a été d'apporter une perspective historique à la question de la gouvernance du risque relatif à l'usine Rhodia-ICMD de Mulhouse. Il nous a en effet semblé pertinent de nous interroger sur l'évolution de la perception de ce risque, et des représentations qu'en ont les différents *acteurs* que sont les autorités municipales de Mulhouse, l'entreprise, ses riverains et les associations locales de protection de l'environnement. Par cette approche, nous avons voulu analyser les mécanismes de construction des *stratégies* élaborées par ces différents acteurs face au risque pour l'homme et pour l'environnement, tout en faisant le point sur les éventuelles périodes de conflit ou, à l'inverse, de collaboration, entraînées par la confrontation de ces dernières, sur une période allant de 1964, date à laquelle est décidé de faire cohabiter des populations avec l'usine, à 2003.

Nous présenterons donc dans un premier temps la période 1964-1988, à savoir les débuts de la cohabitation ville/usine, afin de souligner les conditions des premières prises de conscience des acteurs en matière de risque. La deuxième partie sera consacrée à la période " d'ouverture " de 1988-2001, du début de la politique de communication initiée par l'entreprise jusqu'à la crise correspondant à la catastrophe de l'usine AZF de Toulouse. Enfin, nous traiterons de *l'après Toulouse* à Mulhouse, et des conséquences sur les acteurs.

La SAIC est fondée en 1892, dans une zone relativement isolée de Mulhouse. Un vaste *no man's land* entoure le site, et ce jusqu'en 1964, date où est décidée l'implantation d'un quartier d'habitations dans le périmètre immédiat de l'usine, dans le cadre d'un programme social de relogement (PSR). L'industriel, une fois averti du projet, s'y oppose, mettant en avant le caractère " nuisible et dangereux " de son activité, dans une lettre adressée aux services techniques de la municipalité, lesquels prennent bonne note, approuvent… et décident en conséquence de ne construire, dans un premier temps, que 24 logements sur les 40 prévus initialement.

En effet, la municipalité, souffrant de la faiblesse de ses réserves foncières, ne peut pas se permettre d'annuler le projet, d'autant plus que, ne disposant pas de références intellectuelles en matière de risque chimique, elle ne peut pas réaliser l'ampleur de l'enjeu. Il faut également noter que, en plus de l'arrivée des riverains, l'usine doit faire face à l'émergence des questions d'environnement, au

niveau local, national ou international… Ainsi, les relations riverains/usine sont, dès le départ, basées sur le problème des nuisances, notamment olfactives et le discours se structure autour de la toute fraîche notion de *pollution*.

L'année 1976 est un tournant : en plus de la parution de la loi sur les installations classées, cette année apporte surtout ce qu'il est tentant d'appeler la *référence Seveso*. En effet, c'est cet accident de l'usine ICMESA de Seveso, qui va faire passer les acteurs étrangers au monde de la chimie industrielle de la conscience des nuisances à la conscience du risque : la médiatisation de l'événement, faisant l'amalgame entre les dioxines relâchées par l'usine, et celles utilisées dans la fabrication de l'Agent Orange utilisé comme défoliant pendant la guerre du Viêt-Nam, crée la figure du nuage toxique, désormais véritable image d'Epinal de la question du risque chimique.

D'autre part, l'invention du concept de *Risque technologique majeur* par Patrick Lagadec et l'institutionnalisation du terme par la directive européenne Seveso de 1982 complètent la grille de lecture des acteurs, influant sur la perception des accidents de Bhopal (1984) et de l'usine Sandoz à Bâle (1986) qui portent désormais comme une plaie béante l'étiquette d' “ accident technologique ”: la défiance manifeste de l'opinion à l'égard de l'industrie chimique appelle, à Mulhouse, une scission entre chimiophobes d'une part, et chimiophiles de l'autre, organisant une véritable campagne de réhabilitation de la chimie : on citera à ce propos l'action de l'Association des Créateurs d'Entreprises (ACE), de Bernard Thierry-Mieg, fameux capitaine d'industrie Mulhousien, ou encore de Jean-Marie Bockel pour renouer les liens entre les Mulhousiens et “ leur ” chimie.

Et c'est justement pendant cette campagne de réhabilitation de la chimie que ICMD connaît un spectaculaire incendie, en août 1988…

L'incendie de 1988 est en quelque sorte un événement fondateur, dans le sens où il fait prendre conscience à l'entreprise de la nécessité d'établir une politique d'information/communication. Les sources, notamment la presse, nous apprennent que les pompiers et les secouristes ont été d'une efficacité redoutable, car préparés à une telle intervention, en parfaite synergie avec les cadres de l'entreprise. Il existe donc avant 1988 un réseau d'acteurs mobilisés contre l'éventualité d'un tel accident. Mais les faits montrent que les populations riveraines sont exclues de ce réseau : le comportement des riverains est, en effet, anarchique, ce qui aurait pu être d'une extrême gravité. Prenant conscience de ce fait, ICMD décide de se lancer dans une démarche de trans-

parence, d'information du public d'autant plus que, par retour d'expérience de Sandoz en 1986, on constate à quel point un défaut de communication peut détruire l'image d'une entreprise…

De la volonté d'ICMD naît donc une structure originale de concertation entre acteurs, qui se construit de façon empirique. Ainsi, l'usine procède en organisant des journées portes ouvertes, suivies d'une séance de discussion, supposée apporter des réponses aux questions des riverains et du public en général. Cette opération est conduite avec la médiation de la municipalité (Mission Interservice pour le Respect de l'Environnement), afin d'éviter les écueils d'une simple confrontation usine /riverains : les années de silence de l'entreprise n'ont en effet pas contribué à instaurer le climat de confiance préalable à la discussion. Autre originalité de cette structure : le projet d'associer aux discussions les étudiants de l'École de chimie de Mulhouse (ENSCMu), lesquels ont déjà pris part au débat en organisant des colloques ouverts au grand public sur la question du risque chimique, et ce dès 1978.

Cependant, l'étude d'un document de correspondance entre l'usine et les services municipaux, visant à préparer les premières journées portes ouvertes, soulève le problème du cadre conceptuel utilisé : ainsi, si les gestionnaires du risque considèrent, dans un questionnaire qu'ils proposent aux riverains, la pollution atmosphérique (et donc les nuisances olfactives) et la sécurité des installations comme deux choses bien distinctes, il n'en va pas de même pour les riverains, pour lesquels il n'y a pas d'*autonomie* de la question du risque.

Ainsi, pour les riverains, “ la question du risque n'est pas séparée des nuisances plus quotidiennes telles les odeurs ou le bruit, qui mobilisent en permanence les sens et donnent donc lieu à un flux d'interprétations, qui n'est pas le produit d'une activité que certains qualifieraient volontiers d'erronée, voire de délirante, mais tout simplement la réaction normale à de multiples micro-événements quotidiens qui appellent nécessairement un travail d'interprétation[1]. ”

Depuis 1989, l'opération portes ouvertes est reconduite chaque année. Car même si des conflits et des incompréhensions demeurent, il est indéniable qu'une voie est ouverte vers une amélioration par ce dialogue naissant entre l'entreprise, ses riverains et la municipalité. Mais malgré les efforts réalisés de part et d'autre, la tutelle de l'entreprise sur la structure, que nous appellerons

[1] T. Coanus, “ Perceptions et risques sociaux ”, dans F. Rycen, C. Pivot, (dir.), *Gérer les risques collectifs.*

un “ embryon de CLIS[2] ”, ne convient ni aux riverains, ni aux associations de protection de l'environnement, qui militent pour l'établissement d'une commission réellement indépendante.

La situation bascule avec la catastrophe de l'usine AZF de Toulouse, mobilisant les énergies avec plus de violence que jamais dans l'histoire de la cohabitation, pour la survie ou, au contraire, la disparition de l'usine, rebaptisée Rhodia-Mulhouse en 1998.

En réaction à cette crise de confiance, la municipalité et l'usine adoptent un discours commun, structuré autour de la notion de développement durable. En effet, l'environnement est devenu pour Mulhouse un enjeu stratégique, renforcé par le débat national sur les sites *Seveso.* Ainsi, en faisant du développement durable son cheval de bataille, la municipalité renforce l'attractivité de la ville, tout en réaffirmant sa volonté de maintenir Rhodia à Mulhouse, en plaidant pour une cohabitation avec les populations riveraines placée désormais sous le signe du respect de l'environnement et du progrès…

L'entreprise, de son côté, défend son image en mobilisant des arguments nouveaux, tels la finalité de certaines de ses productions, utilisées dans des traitements contre le SIDA et le cancer, les deux maladies emblématiques de la société occidentale. Il s'agit donc, en termes de représentations, de passer de l'image d'une *chimie de la mort* à celle d'une *chimie de la vie*, tout en continuant à s'appuyer sur son partenariat avec la municipalité qui, confortée dans son rôle de médiation, fait front commun.

Nos premières conclusions tiennent aux premières prises de conscience du risque par les différents acteurs. Nous avons constaté qu'au début de la cohabitation, décidée par une municipalité au courant du danger, mais ne réalisant pas l'ampleur de l'enjeu faute de références, les riverains sont surtout conscients des nuisances générées par l'usine. L'apparition des préoccupations environnementales, associée à la politique de silence de l'usine, silencieuse jusqu'en 1988, conduisent le public à se poser des questions auxquelles seule la médiatisation des accidents affectant l'industrie chimique (Seveso,

[2] Commission Locale d'Information et de Surveillance / Sécurité.

TchernoBâle…) lui paraît apporter des réponses. L'une des principales conséquences de ce phénomène est l'apparition de la figure du *nuage toxique* dans les représentations collectives des populations concernant l'industrie chimique.

Nous avons également constaté que, durant cette même période, l'usine à conscience du risque qu'elle représente pour les hommes et l'environnement, mais que la communication et l'information de ses riverains ne font pas encore partie de sa stratégie. Or, nous avons vu que cette *lacune* augmente la vulnérabilité en cas d'accident : la gestion du risque n'est donc encore que *partielle*, en quelque sorte, car l'entreprise n'a pas conscience de ce volet de la lutte contre la vulnérabilité.

C'est pourquoi le premier grand bouleversement de l'histoire de cette cohabitation est l'incendie de 1988. L'attitude de la population démontre l'absence totale d'information de la part d'ICMD, qui comprend par retour d'expérience de TchernoBâle qu'elle doit absolument commencer à communiquer et informer si elle veut survivre. Cet événement est à la base de ce qui nous a semblé être une caractéristique originale de Mulhouse dans la gouvernance du risque technologique : à savoir le projet d'une structure d'information cogérée par l'entreprise et les services municipaux, avec la participation du pôle scientifique universitaire, et bien entendu des riverains. Ce modèle initié par les premières journées portes ouvertes de 1989 est cependant jugé insuffisant par les riverains et les associations, qui ne cesseront dès lors jamais de réclamer l'instauration d'une commission indépendante de type CLIS. Cette question de la démocratie participative mérite, à notre sens, d'être étudiée plus en profondeur. La place qui lui sera accordée dans les prochains PPRT (Plans de prévision du Risque Technologique) nous semble la question primordiale au sujet du projet de loi Bachelot à venir.

Un autre point fondamental que nous avons relevé est l'incapacité des services municipaux à comprendre les représentations des riverains, lors de la préparation des premières journées portes ouvertes. La présentation des résultats du questionnaire nous a en effet démontré que les gestionnaires du risque n'ont pas perçu le lien étroit unissant nuisances olfactives et risque dans les représentations des riverains : à partir de là, il est difficile pour les acteurs de parler la même langue, et de bâtir un climat de confiance mutuelle propice au dialogue. Les réactions à la catastrophe d'AZF sont la preuve la plus flagrante de l'insuffisance de ce dialogue entre les acteurs, mais surtout de ce manque de confiance des riverains à l'encontre du partenariat Ville/Rhodia que nous venons d'évoquer. C'est en effet cet événement, tout à

la fois extérieur à Rhodia et à la ville de Mulhouse, qui conduit à la radicalisation des riverains et des associations qui se fédèrent en un collectif afin d'obtenir, à long terme, le déménagement de l'usine.

Nous avons également vu que le partenariat Ville/Rhodia sort renforcé de ces événements. La stratégie de l'entreprise pour répondre au conflit avec ses riverains est d'influer sur leurs représentations, en essayant de proposer une image de *chimie de la vie* plutôt que celle de *chimie de la mort*, pendant que la municipalité, qui entend bien faire de Mulhouse *la* ville du développement durable, notamment pour des questions d'attractivité, semble proposer aux riverains un modèle idéal de *ville verte*, associant la défense d'un environnement de qualité à un développement économique en phase avec son héritage industriel.

Enfin, nous espérons que cet article aura rendu compte de l'intérêt d'apporter une perspective historique aux débats concernant le risque technologique, notamment en ce qu'elle permet de mieux comprendre les représentations des différents acteurs, préalable incontournable au développement d'une démocratie participative efficace. Le débat (public ?) à venir sur la gestion du risque relatif à la Gare du nord sera, de ce point de vue, un bon test pour la Ville de Mulhouse.

III

ACTIVITÉS ET PROJETS

Pierre FLUCK et Nicolas STOSKOPF

PRINCIPALES DÉCISIONS ET ACTIVITÉS MARQUANTES EN 2002-2003

1. Le CRESAT devient... le CRESAT

Lors du conseil d'équipe du 11 avril 2003, Pierre Fluck fait état de la demande d'adhésion de plusieurs enseignants-chercheurs du département d'histoire de l'UHA. Il rappelle que le Ministère, relayé par le vice-président de l'UHA chargé de la recherche, Daniel Lougnot, ne prend plus en considération les “ chercheurs isolés ” et exige leur rattachement à un laboratoire de recherche de leur université d'affectation. Les historiens et les géographes, qui avaient le choix entre le laboratoire de Lettres et Langues et le CRESAT, ont préféré rejoindre ce dernier. Dans un souci d'intégration dynamique, ils ont réfléchi à un nouvel axe de recherche qui leur permettrait de travailler ensemble et d'agréger, autour de telle ou telle thématique, des chercheurs appartenant de plus longue date au centre.

En conséquence, Pierre Fluck propose de redéfinir trois axes, en lieu et place des cinq précédents, pour rendre plus lisible ce qui se construit réellement. Après une discussion nourrie et ouverte, sont définis les trois intitulés des axes :

1. *Archéologie et patrimoine industriels* qui rassemble les experts, chercheurs de terrain, professionnels de la valorisation (conservateurs, archivistes, documentalistes...).

2. *Histoire des économies et des sociétés industrielles* qui rassemble les chercheurs en histoire et géographie de diverses spécialités (histoire économique et sociale, développement urbain et territoires, histoire des sciences).

3. *Echanges : pratiques, normes et représentations*, nouveau thème en émergence

Une question connexe est la nouvelle dénomination du CRESAT. Comme il paraît important de conserver l'acronyme de manière à ne pas brouiller la visibilité du CRESAT en train de se construire, Nicolas Stoskopf propose que le Centre de Recherche sur les Sciences, les Arts et les Techniques devienne le **Centre de Recherches sur les Economies, les Sociétés, les Arts et les Techniques**. Après discussion et prise en considération de remarques écrites de B. Metz, cette proposition est acceptée à l'unanimité.

2. Nouveaux membres

La création de l'axe " échanges " conduit à l'intégration dans l'équipe comme membres propres, de Myriam CHOPIN, maître de conférences en histoire médiévale, et de Céline BORELLO, maître de conférences en histoire moderne, recrutée au printemps 2003 par l'UHA ; comme membres associés, de Marianne COUDRY, professeur en histoire ancienne, d'Emmanuelle COLLAS-HEDDELAND, maître de conférences en histoire ancienne, et de Jean-Philippe DROUX, docteur en géographie, responsable de l'atelier de cartographie ; enfin passent du statut de membre associé à celui de membre propre, Odile KAMMERER, professeur en histoire médiévale, présidente du conseil scientifique de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines, Brice MARTIN et Bernard REITEL, maîtres de conférences en géographie.

Pierre Fluck propose par ailleurs la cooptation de trois membres correspondants, Henri MELLON, directeur du Centre d'archives ferroviaires De Dietrich, Gérard JAEGER, président du groupe Rodolphe et auteur d'un ouvrage sur Joseph Vogt, Thierry FISCHER, employé au BDEA, expert dans le domaine du patrimoine haut-rhinois et auteur de travaux sur le canal usinier du Quatelbach ; et comme membre stagiaire, de Bertrand RISACHER, professeur d'histoire-géographie, inscrit en DEA histoire industrielle.

3. Une première promotion pour le DEA " Histoire industrielle, logiques d'entreprise, choix technologiques "

L'idée de créer un DEA d'histoire des techniques industrielles en double sceau entre l'UHA et l'IPSé remonte à une initiative du CRESAT prise en juin 1996. A la suite de la nomination à Sévenans (Université de Technologie de Belfort-Montbéliard, UTBM) de deux maîtres de conférences en histoire (Robert Belot, Michel Cotte), le projet fut repris en 1998 et profondément modifié, sous la dénomination de " Techniques et politiques industrielles ". Le 31 mars 1999, les partenaires se réunirent à Sévenans en compagnie de

collègues de l'Université de Franche-Comté (Jean-Claude Daumas, François Marcot, Olivier Dard). De cette rencontre est sorti le projet définitif auquel s'est ensuite associée l'Université de Neuchâtel, représentée par Laurent Tissot. Il a incombé à l'UTBM, qui entrait alors dans son premier contrat quadriennal, de défendre le dossier auprès du ministère.

Ce DEA présente l'originalité de s'adresser indifféremment à des ingénieurs en fin de formation et à des étudiants issus de maîtrises traditionnelles à dominante historique ou provenant de filières scientifiques ou techniques).

La soutenance de la première promotion s'est déroulée à l'Université de Haute-Alsace le 16 octobre 2002 devant des jurys composés alternativement de Robert Belot, Michel Cotte, Jean-Claude Daumas, Pierre Fluck, Pierre Lamard, Nicolas Stoskopf, Laurent Tissot, Catherine Vuillermot. Quatre étudiants ont obtenu leur diplôme :

- Alain MAGNIEN, Wesserling : *à la recherche de la filature disparue.*

- Philippe ANSEL, *Les possibilités techniques des langages de programmation procéduraux évolués de 1957 à 1985.*

- François PON, *Communiqués de direction, tracts syndicaux : une source pour l'histoire des entreprises, le cas de Bull Périphériques.*

- Mademoiselle POITREY, *La diffusion de l'information économique pendant les Trente Glorieuses.*

4. Etat d'avancement du fonds documentaire iconographique régional

L'une des tâches que s'est assignée le CRESAT, dès ses premières années d'existence en tant qu'équipe de recherche autour de l'histoire industrielle, a été de doter la communauté des chercheurs d'un fonds documentaire dans le domaine de l'iconographie. L'opération toujours en cours a déjà abouti à la constitution d'un outil de grande valeur à l'usage des chercheurs. Progressivement, la teneur du fonds est appelée à tendre vers l'exhaustivité, de sorte qu'il sera possible à terme de conduire des études complètes sur l'évolution du bâti industriel (ou du paysage industriel, ou d'autres paramètres qu'ils sous-tendent) pour tous les sites de la région. Ce fonds se compose de deux grandes parties :

- l'iconographie ancienne des sites industriels : dessins, peintures, lithographies, gravures, affiches, en-têtes et étiquettes, photographies et cartes

postales, plans ; ces documents sont reproduits sous la forme de diapositives et (ou) de tirages argentiques de format généralement 13 x 18 ou 20 x 30, ou de photocopies laser, pour la plupart au moyen de clichés réalisés *in situ* dans les centres de documentations de la région (musées, archives, cabinets d'estampes, bibliothèques, mairies, collections privées…). Chronologiquement, toutes les représentations d'avant 1950 (ainsi que des photographies postérieures à cette date de sites à présent détruits) intègrent ce fonds. A ce corpus d'environ 2 000 clichés (septembre 2003) répartis par territoires en seize classeurs s'ajoutent à l'heure actuelle environ cinquante photocopies de cartes anciennes 60 x 60 cm (XIXe et début XXe siècle).

- le patrimoine industriel : photographies de sites prises pour la plupart au cours des dix dernières années (diapositives et tirages argentiques de format généralement 13 x 18 ou 20 x 30, photographies numériques depuis 2003). Les multiples missions sur le terrain consacrées à cet objectif ont abouti à la réalisation d'un outil qu'on peut considérer comme un atlas par la photographie du patrimoine industriel de la région Alsace, et de ses marges. Le corpus est actuellement (septembre 2003) d'environ 2 200 clichés répartis par territoires en onze classeurs. S'ajoutent trois classeurs rassemblant 600 clichés d'autres régions françaises.

Le catalogue détaillé de ce fonds iconographique est en grande partie consultable à l'heure actuelle sur le site web du CRESAT. La liste s'accompagnera à terme de la présentation, sous forme de petites vignettes, d'une sélection de certains de ces documents.

Il convenait dans un deuxième temps, afin de donner forme à une véritable banque d'images, de numériser les clichés photographiques dont on connaît la durée de vie limitée. Une première tranche de numérisation (environ 1 000 documents sur disque dur) a été réalisée en 1999-2000.

5. Le site internet du CRESAT

La création du site web du CRESAT, inauguré le 29 octobre 2000 a été confiée à Nathalie Chevallier qui l'a animé jusqu'en novembre 2001. En 2002 a été recruté un nouveau vacataire, Tristan Fritsch qui en réactualise périodiquement le contenu. On y trouve des informations d'actualité, le programme des séminaires et des sorties, leurs comptes-rendus, une présentation des

thèmes et des chercheurs, des bilans périodiques, des listes de publications, des publications d'Actes, une brochure pédagogique sur le patrimoine industriel, le catalogue du fonds iconographique, les partenariats, etc.

1300 visiteurs ont visité le site de décembre 2002 à décembre 2003.
Son adresse : http://www.cresat.uha.fr

6. Les partenariats du CRESAT

- *Avec la DRAC Alsace :*

Le projet d'inventaire du patrimoine industriel, initié en 1998 et présenté au Colloque du CRESAT *Les outils de la recherche*, a été défendu le 8 janvier 1999 devant la Commission Régionale Permanente du Patrimoine et de l'Architecture de la DRAC Alsace. Le partenariat a été long à s'établir, la politique de la Conservation Régionale de l'Inventaire n'affichant aucune priorité pour le patrimoine industriel. Il a été enfin engagé lors du changement de conservateur (depuis 2002, Frédérique Boura), et définitivement scellé lors d'une visite programmée le 23 juillet 2002 en compagnie de Catherine Chaplain (Sous-direction de l'Inventaire). Un contrat a été consacré en 2002-2003 à l'inventaire des sites menacés du textile des vallées vosgiennes (chargé de la mission : Guillaume Jaoul, enveloppe 4 000 euros) ; un nouveau contrat est à la signature concernant les grandes usines textiles de la ville de Mulhouse (enveloppe 5 000 euros). Par ailleurs, Chip Buchheit, membre correspondant du CRESAT a engagé l'inventaire pour les sites du Bas-Rhin (en s'aidant du fonds documentaire et iconographique de l'équipe) et pour le bassin potassique d'Alsace.

- *Avec le Conseil général du Haut-Rhin :*

Un contrat de collaboration d'étude " Aménagement du Territoire haut-rhinois. Diagnostic des évolutions récentes et réflexion prospective pour la définition d'un nouveau cadre de référence " a été signé avec le Conseil Général du Haut-Rhin par Bernard Reitel. Ce contrat d'un montant hors taxe de 31 100 euros portait d'une part sur l'évaluation des dynamiques spatiales du département pendant les années quatre-vingt-dix, et sur la réalisation de scénarios de prospective en vue de définir les orientations futures du Conseil général. Le document final a été déposé à la fin de 2002.

- *Avec la Ville de Mulhouse :*

Le Conseil Consultatif du Patrimoine mulhousien s'est constituée à la suite des Etats généraux du patrimoine de la région mulhousienne, réunis les 6 et 7 octobre 2001 à l'initiative de la municipalité de Mulhouse. Marie-Claire Vitoux en a été élue présidente en 2003 (plusieurs autres chercheurs du CRESAT en font également partie). Pierre Fluck a été désigné pilote de la Commission " patrimoine industriel et urbain " qui se réunit tous les deux mois à l'Université de Haute-Alsace.

- *Avec le Parc textile de Wesserling :*

Trois chercheurs du CRESAT siègent au comité scientifique du parc (Bernard Jacqué, Pierre Fluck, Marie-Claire Vitoux). Un contrat est en cours de signature avec la Communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin, pour la réalisation d'un diagnostic architectural et patrimonial de la friche industrielle laissée par l'arrêt de l'activité de la CDT (ex Boussac, Manufacture d'Impression de Wesserling).

- *Avec le Parc naturel régional des Ballons des Vosges :*

Le 17 février 1999 a été engagée une participation du CRESAT dans un projet d'inventaire du patrimoine textile du territoire du Parc (mission confiée sur le terrain à Anne-Sophie Bissauge, recrutée par le Parc) ; ce partenariat a été relancé début 2003 avec la nouvelle chargée de mission Mathilde Doyen (mise à disposition de compétences et de notre fonds iconographique, participation à des travaux de rédaction). Une plaquette richement illustrée et abondamment diffusée en mai 2003 est la première concrétisation de cette coopération.

- *Avec le European Textile Net*

En août 2003, le CRESAT a engagé un partenariat avec le *European Textile Net*, un organisme international placé sous le patronage du Conseil de l'Europe (correspondant : M. Dietmar Laue, Hamburg), en vue d'apporter son aide à la constitution d'une banque de données sur le patrimoine textile, pour la région Est (il s'agit de la première contribution française à ce chantier européen).

Alain J. Lemaître et Odile Kammerer

Le pouvoir réglementaire : dimension doctrinale, pratiques et sources, XVe et XVIIIe siècles, colloque de Mulhouse des 11 et 12 octobre 2002.

Comité scientifique : Jean-Marie Cauchies, professeur aux facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles, Marianne Coudry, professeur à l'UHA, Claude Gauvard, professeur à l'université de Paris I, Institut Universitaire de France, Odile Kammerer, professeur à l'UHA, Alain J. Lemaître, maître de conférences à l'UHA, Daniel Roche, professeur au Collège de France.

Dans son Dictionnaire universel de Police, Nicolas Toussaint des Essarts définit la police comme " la science de gouverner les hommes et de leur faire du bien, l'art de les rendre heureux autant qu'il est possible et autant qu'ils doivent l'être pour l'intérêt général de la société ". Comme dans tous les traités de ce genre, dans le domaine français, à l'époque des Lumières, la promotion du bonheur liée au bien public dissimule une urgence : tout voir et tout contrôler. La police participe à la construction de l'ordre social et embrasse des objets quasi illimités. Le travail incessant auquel elle se livre depuis le Moyen Age, qui doit extirper la barbarie et inciter à la civilisation, tend à la régulation des relations entre les groupes sociaux et à la clarification de leurs rapports.

Les dictionnaires ou les traités qui reproduisent, plus qu'ils n'analysent, édits, ordonnances ou arrêts permettent de mieux saisir le concept de police. Mais la police n'effectue pas seulement ni d'abord un travail théorique sur elle-même. Partie de l'appareil d'Etat, elle est un exercice. La modernité de l'Etat et le processus de civilisation passent par elle.

Le XVIIIe siècle et les cours souveraines constituent un observatoire privilégié pour apprécier sa mutation. Pourtant en portant son attention sur les parlements et les conseils souverains, l'historiographie a longtemps privilégié leur fonction d'enregistrement des actes royaux, ainsi que leur activité judiciaire. Le rôle politique de ces institutions de la monarchie s'est trouvé amplifié, au risque de sous-estimer leurs originalités, leurs divisions, leur responsabilité administrative. En revanche, la troisième fonction des cours souveraines – la fonction de police – est beaucoup moins connue.

La comparaison diachronique s'imposait pour mieux saisir, entre les XVe et XVIIIe siècles " la stratégie de partage dans l'élaboration des normes de police et dans leur application " entre seigneurs, princes, villes et Etat au profit d'une concentration royale. L'espace politique envisagé est celui du royaume de France et ses proches voisins de même langue vernaculaire.

Trois axes de recherche ont été proposés aux participants : la nature des sources et leur portée, les caractères formels et fondamentaux de ces actes, la réflexion menée conjointement sur la police générale et les actes du pouvoir réglementaire.

Introduction, par Claude GAUVARD (Université de Paris I – Sorbonne, Institut Universitaire de France).

Observations sur le pouvoir réglementaire dans les villes des anciens Pays-Bas et de la principauté de Liège (XVe siècle). Police et droit édictal urbain, par Eric BOUSMAR (Facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles).

Ordre du prince et ordre des villes : législations comtale et communale en Flandre (1384 – 1419), par Jean-Marie CAUCHIES (Facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles).

La police à Lyon au XVe siècle, par Nicole GONTHIER (Université Jean Moulin, Lyon III).

Les recours juridictionnels contre les ordonnances de police au bas Moyen Age, par Katia WEIDENFELD (Université de Basse Normandie, Caen).

" Pour le bien et profit de notre ost " : la réglementation et le pouvoir réglementaire dans les armées des ducs de Bourgogne-Valois, par Bertrand SCHNERB (Université de Lille III).

Raison d'Etat et science de la police : deux technologies de l'ordre, par Michel SENELLART, (ENS Lettres, Lyon).

Les arrêtistes et la création de normes juridiques. L'exemple des mariages à la Gaulmine, par Véronique DEMARS-SION et Serge DAUCHY, (C.N.R.S., Université de Lille 2).

Les ordonnancements subordonnés des sénéchaussées royales au XVIIIe siècle (1699-1790). L'exemple de la Bretagne, par Séverine DEBORDES (Université de Nantes).

Le Parlement de Bretagne et l'administration des paroisses sous l'Ancien Régime, par Romain BARREAU (Université de Paris V – Panthéon).

Activité réglementaire et garantie judiciaire dans le ressort du parlement de Paris au XVIIIe siècle, par Philippe PAYEN (Université du Maine, Le Mans).

Les " Gens du roi ", hommes du roi ? Les Parlements de Bretagne et de Normandie au XVIIIe siècle, par Olivier CHALINE, (Université de Paris-Sorbonne, Paris IV).

La Chalotais, procureur général du roi : une biographie intellectuelle, par Alain J. LEMAITRE (UHA).

Conclusion par Paolo NAPOLI (EHESS, Paris).

Raymond WOESSNER

Vendredi 27 juin 2003 à la FST, Mulhouse

3E TABLE RONDE RHIN-SUD : LE PATRIMOINE, UN LEVIER PRIVILÉGIÉ POUR LA MISE EN PROJET DES TERRITOIRES

Après la table ronde de 2001 “ Rhin-Sud, vers l’émergence possible d’un territoire ” et celle de 2002 “ La recomposition de l’espace Rhin-Sud par les transports ”, la mise en questionnement du patrimoine a permis de poursuivre la réflexion et le débat à propos de l’espace “ transfrontalier ” situé entre le Nord-Est Franche-Comté et le Sud-Alsace. Comme les deux premières années, les laboratoires CRESAT et RECITS se sont associés à l’APR (Association de Prospective Rhénane) pour porter la manifestation.

Devant un public d’une cinquantaine de personnes - universitaires, étudiants, représentants d’entreprises, membres d’agences de développement et de collectivités territoriales - venues d’Alsace, de Lorraine et de Franche-Comté, les intervenants suivants ont fait part de leurs réflexions :

- Michel COTTE, enseignant - chercheur UTBM–RECITS, venant d’être élu professeur à l’université de Nantes, “ Les patrimoines techniques et industriels : quelques questions préalables ”

- Pierre FLUCK, enseignant – chercheur UHA–CRESAT, " Réinvestir l’industrie, ou les " friches industrielles " peuvent être réhabilitées ! Un choix de cas "

- Didier BURCKLEN, étudiant en maîtrise d’histoire, FLSH, “ La construction de la ZUP de Mulhouse : quand l’Etat se substitue au socialisme municipal ”

- Frédéric GUTHMANN, président de l’Association Connaissance du patrimoine mulhousien, cercle Louis Abel, stagiaire ENA, “ Une expérience, l’Association Connaissance du patrimoine mulhousien ”

- Pierre LAMARD, enseignant – chercheur UTBM–RECITS, “ Entre vestige et modernité, quelle dynamique patrimoniale ? Le cadre du Nord Franche-Comté ”

- Manuel BRUN, directeur de l’Atelier du Patrimoine du Pays de Montbéliard, membre de l’UTBM-RECITS, “ L’animation du patrimoine, un lien entre culture et tourisme ”

Christian PLISSON, architecte, “ La Fonderie de la SACM ”.

En novembre, les Actes ont été publiés sous la forme d'un document photocopié. Forts d'une centaine de pages, ils contiennent les textes des intervenants, les débats avec le public, deux communications écrites (René Schwartz, consultant CCI Belfort, “ L'ère nucléaire peut-elle laisser aux citoyens de l'an 2100 une planète propre et pleine de promesses ? ”, et Pierre Chrétien, “ L'association Art de Haute-Alsace ; des citoyens soignent leurs images ”) ainsi qu'une introduction, une conclusion et la bibliographie propre à l'espace Rhin-Sud.

La problématique patrimoniale de l'espace Rhin-Sud concerne d'abord l'industrie manufacturière. Aujourd'hui, ces braises du passé redeviennent incandescentes, probablement attisées par le vent de la mondialisation qui redonne des couleurs aux territoires infra-nationaux. A l'heure où beaucoup d'usines ont disparu, où certaines continuent à fermer leurs portes, il en résulte un héritage encombrant dont on ne sait fréquemment que faire. Quel intérêt et quel sens peut-on donner à une machine qui ne produit plus, au bâtiment qui l'abrite - intéressant par son architecture mais jugé disgracieux par son aspect, à la ville toute entière construite autour des usines et de leurs infrastructures ? Longtemps, la politique du bulldozer a prévalu à l'égard de ce patrimoine : destructions massives, amnésie de la mémoire ouvrière, évanouissement des grandes familles d'industriels...

Aujourd'hui, le patrimoine industriel est-il une collection de bâtiments de brique et de rouille, à sauvegarder parce qu'il constitue le témoignage d'une époque révolue ? Pleine de bonnes intentions, cette approche fondée sur le visuel, insulte au “ plaisir scopique ” de Jacques Lacan, désir de renouer avec la “ délectation du public ” qu'évoque la loi sur les Musées de France, n'est pas la bonne entrée. Elle est porteuse d'impasses. Les diverses interventions de la Table ronde ont fait apparaître la nécessité préalable d'une construction intellectuelle, d'un projet intégré à la dynamique territoriale ; la restauration, la réhabilitation ou la rénovation (ou même l'abandon ou la destruction) d'un site ou d'un paysage s'en suivront.

Le patrimoine industriel est gravement menacé de disparition. Il arrive même que le fait de signaler un élément en péril aux autorités en hâte le massacre, ce qui clôt le débat et a déjà condamné l'association de défense du patrimoine mulhousien à une position “ entre rage et larmes ”.

En outre, il apparaît un télescopage sur l'échelle temporelle. Si le patrimoine vient de loin, en tant que produit de générations antérieures, il est perçu à travers des représentations éphémères. Celles-ci apparaissent très inconstantes, même à l'échelle de quelques années. Les valeurs qui aujourd'hui

nous semblent importantes seront peut-être singulièrement dévaluées dans un proche avenir alors que des aspects inattendus peuvent émerger. On peut en arriver à refuser de définir le patrimoine, de peur d'exclure tel ou tel aspect. Mais alors, faut-il tout conserver ? Ou ne rien conserver ? C'est évidemment exclu sinon absurde.

Dans ce contexte extrêmement difficile, il est notamment apparu au cours de la Table ronde que :

La bataille du patrimoine implique un engagement personnel de type militant dans le monde associatif, au risque de perdre bien des illusions et d'être gagné par l'usure au fil des ans.

Les enseignants-chercheurs ont un rôle critique à jouer, en tant que porteurs de concepts et agitateurs d'idées en dehors de l'université. Il est intéressant de relever que, pour les non-universitaires, le campus de Mulhouse apparaît prisonnier de son image d'enclave ; c'est pourquoi le projet de la Fonderie cherche à établir les conditions d'un dialogue des fonctions et de la circulation du bâtiment avec son environnement.

Le patrimoine – sous toutes ses formes - fonctionne bien comme un levier pour le développement du territoire. Il met en scène un jeu complexe d'acteurs, avec les citoyens enthousiastes, consternants ou sans opinion, les décideurs politiques, la société civile. Le tout faisant plus que la somme des parties, l'idéation puis l'activation d'un projet constituent un révélateur de la capacité d'un territoire à s'organiser en tant que communauté de projet. Et de nombreuses compétences sont à rechercher à l'extérieur du territoire.

Toutes ces conditions sont difficiles à remplir. La gravité d'une crise, par exemple à travers la brutalité du déclin de l'emploi industriel, peut conduire à une prise de conscience à partir de laquelle les stratégies de développement vont s'enclencher. La région de Montbéliard semble bien entrer dans cette configuration alors qu'à Mulhouse l'intérêt pour le patrimoine apparaît plus aléatoire et non-construit.

Bernard REITEL

BILAN DES CAFÉS GÉOGRAPHIQUES 2003

Depuis près de trois ans, nous organisons, Françoise DIETERICH, professeur agrégée d'histoire-géographie au lycée d'Altkirch, et moi-même, des cafés géographiques à Mulhouse. Ce concept a été créé par le Festival International de Géographie qui existe depuis 1990 et se déroule chaque année à Saint-Dié des Vosges. Le concept s'est diffusé depuis quelques années dans plusieurs grandes villes universitaires comme Paris, Lyon, Aix-en-Provence, Toulouse. Dans une ambiance conviviale d'un café, un géographe introduit une question touchant le fonctionnement de notre monde contemporain et amorce un débat avec la salle.

Ces manifestations poursuivent plusieurs objectifs :

- mieux faire connaître la discipline géographique en étroite association avec l'histoire ;

- mettre en valeur le dynamisme de notre jeune université et tisser des liens plus étroits avec les acteurs de notre ville et de notre agglomération ;

- proposer aux étudiants et aux habitants une ouverture sur le fonctionnement du monde actuel ;

- créer un lieu de débat citoyen autour de quelques grandes préoccupations de notre société.

Cette manifestation a donc un caractère de vulgarisation scientifique. Loin d'être une discipline académique, la géographie cherche à comprendre et à expliquer les mutations de nos sociétés et de notre monde.

Plusieurs partenaires nous assurent un soutien logistique et financier (Rectorat de l'Académie de Strasbourg, Festival International de Géographie de Saint-Dié, association d'étudiants Hérodote, histoire et culture, Fondation Alliance, l'Université et la Ville de Mulhouse).

Les manifestations se déroulent au Café Rey qui permet de concilier centralité et convivialité. Le rythme actuel est de quatre séances par an (qui se déroulent pendant la période universitaire). Nous cherchons à poursuivre ces opérations qui connaissent un véritable succès : les trois derniers cafés ont accueilli 50 participants en moyenne par séance. Chaque animateur a

procédé à une courte introduction du thème (1/4 heure), puis a posé quelques questions pour lancer le débat. Chaque séance a duré entre 1 heure 30 minutes et 2 heures. Les comptes-rendus de chaque café sont disponibles sur le site www.cafe-geo.net. Ce succès s'est confirmé sur Internet puisque les cafés géographiques de Mulhouse sont particulièrement fréquentés ce qui montre la pertinence des sujets débattus et la qualité des intervenants retenus (cf. tableau ci-dessous).

ANIMATEUR	DATE	TITRE	THEME	FREQUENTATION SUR LE SITE WEB [1]
Jacques LEVY	05/04/2001	Professeur à l'Université de Reims et à l'Institut d'Études Politiques de Paris	*Quelle ville voulons-nous ?*	630
Henri CHAMUSSY	28/09/2001	Professeur à l'Université Joseph Fourrier de Grenoble	*La frontière*	1252
Michel HAGNERELLE	1/03/2002	Inspecteur national de géographie	*L'aménagement du territoire. Pour qui ? Pourquoi ?*	1800
Brice MARTIN	05/06/2002	Maître de conférences à l'UHA	*Risques naturels, risques majeurs. Leurs gestions est-elle possible ?*	1714
Jean-Paul CHARVET	03/10/2002	Professeur à l'Université Paris X - Nanterre	*Nourrir les hommes*	1035
Michel SIVIGNON	11/12/2002	Professeur à l'Université Paris X - Nanterre	*Les Balkans, une région de l'Europe*	680
Pierre GENTELLE	13/03/2003	Directeur de recherche émérite au CNRS	*La vision chinoise du monde*	451
Jean BETHEMONT	7/05/2003	Professeur de géographie à l'Université de Saint-Étienne	*L'eau un enjeu pour le XXIe siècle*	355
Jean-Luc PIERMAY	02/10/2003	Professeur à l'Université Louis Pasteur (Strasbourg)	*L'Afrique peut-elle entrer dans la modernité ?*	Installation en cours

Le dernier café géographique a eu lieu le vendredi 12 décembre 2003 et portait sur " saveurs et savoirs des vins et fromages". Il était animé par Gilles Fumey, professeur de géographie à l'Université de Paris IV, président de l'association des cafés géographiques.

Prochains cafés prévus en 2004

ANIMATEUR	DATE	TITRE	THEME
Benjamin KOSTRUBIEC	Février 2004	Professeur à l'Université de Haute-Silésie (Pologne)	*La Pologne et l'Europe (titre provisoire)*
Gérard DOREL	Avril 2004	Professeur à l'Université de Paris I	*Les Etats-Unis (titre provisoire)*
Yves RICHARD	Octobre 2004	Maître de conférences de géographie à l'Université de Bourgogne	*Le réchauffement de la planète : mythe ou réalité ? (titre provisoire)*
François DURAND-DASTES	Décembre 2004	Professeur à l'Université de Paris IV	*L'Inde (titre provisoire)*

[1] Au 1er septembre 2003. Depuis, cette date, l'adresse du site a changé. Les nouvelles statistiques n'ont pas été encore comptabilisées.

NOS CHERCHEURS ONT PUBLIÉ EN 2002 ET 2003

Céline BORELLO

-" Is there a Waldensian heritage in Provence in the XVIIth century ? " *Mediterranean Studies*, Ashgate, Tome XI (2003), p. 89-102.

-" Pierre, Marie, Jean et les autres : prénommer dans la Provence protestante de l'Ancien Régime ", *Provence Historique*, fascicule 212, avril/juin 2003, p.225-239.

- " L'expression de la foi réformée en marge des registres d'un notaire provençal au XVIIe siècle ", *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, tome 143, avril / juin 2003, p.41-60.

Benoît BRUANT

- " Les mystères du tableau perdu ", *Annuaire historique de Mulhouse* 2002, p. 122-129.

Nicole CHEZEAU

- " Etude comparative de la formation des ingénieurs à la métallurgie dans les pays anglo-saxons et en France de 1870 à 1920 ", *Formation professionnelle et apprentissage* (XVIIIe-XXe siècles), Actes du colloque international *L'histoire de la formation technique et professionnelle en Europe du XVIIIe siècle au milieu du XXe siècle*, Villeneuve d'Ascq, 18-20 janvier 2001, co-édition *Revue du Nord*, Hors série, Collection Histoire, 17, 2003, Université Charles de Gaulle-Lille 3 et *Institut National de Recherche Pédagogique*, Paris, p. 419-438.

Pierre FLUCK

- *Les belles fabriques. Un patrimoine pour l'Alsace*, Colmar, Do Bentzinger éd., oct. 2002, 288 p.

- " Réinvestir l'industrie, ou les "friches industrielles" peuvent être réhabilitées ! Un choix de cas ", *3e Table-Ronde Rhin Sud*, juin 2003, p. 13-26.

- " Le patrimoine industriel et l'Alsace : la déshérence ", *Entre Rhône et Rhin*, 44, 09/10/11.2003, pp. 16-18.

Yves FREY

- " Le bassin potassique dans l'entre-deux-guerres : intégration des Polonais ou intégration des Alsaciens ? ", *Annuaire historique de Mulhouse,* 13, 2002.

- *Polonais d'Alsace. Pratiques patronales et mineurs polonais dans le bassin potassique de Haute-Alsace (1918-1948)*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 2003, 598 p.

Bernard JACQUÉ

- *Comme un jardin*, catalogue d'exposition, Aix-en-Provence, 2002.

- " Papiers peints du Bauhaus au musée de Rixheim ", *Revue du Louvre et des Musées de France,* 5, 2003, p. 79-82.

- " Notes pour une histoire du parc de la Commanderie ", *Bulletin de la Société d'histoire de Rixheim,* 19, 2003, p. 33-42.

- " La formation du dessinateur de motif : l'exemple de Gustave Jeanneret chez J. Zuber & Cie à Rixheim (1864-1870), *Annuaire historique de Mulhouse,* 14, 2003, p. 65-68.

Odile KAMMERER

- En coll., *Nouvelle Histoire d'Alsace*, Privat, 2003.

Alain J. LEMAÎTRE

- " L'idée d'économie maritime aux XVIIe et XVIIIe siècles dans la pensée des intendants de Bretagne ", *in* Pierre Guillaume (dir.), *Les activités littorales*, Paris, CTHS, 2002, p. 35-48.

- " Les échanges économiques entre la Bretagne et l'Europe du Nord aux XVIIe-XVIIIe siècles ", *Mémoires Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, 81, 2003, p. 283-294.

Brice MARTIN

- " De l'étude de terrain à la cartographie réglementaire : cas du PPR de la commune de Vars (Hautes-Alpes, France) ", *Geomorphology : from expert opinion to modelling*, CERG, Strasbourg, 2002, p. 345-358.

Bernard REITEL

- " La frontière nationale comme enjeu de la recomposition territoriale dans l'Union Européenne : les réseaux de circulation de l'agglomération trinationale de Bâle ", *Mosella* 1-2, 2002.

- " L'Alsace et l'axe rhénan : entre marginalisation et intégration " *La recomposition de l'espace Rhin-Sud. Actes de la Table-Ronde du 21.06.2002*, APR / CRESAT / RECITS, p 5-18.

- En coll., *Villes et frontières*, Anthropos " villes ", 2002.

- En coll. avec Gérald COHEN, Raymond WOESSNER et l'Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme 68, *Prospective d'aménagement du territoire haut-rhinois*, Conseil Général 68, octobre 2002, 112 p.

Odile RIONDET

- *Réussir l'épreuve de sciences et techniques documentaires au Capes de documentation. Eduquer à l'information,* Editions de l'ADBS, 2003.

- " L'auteur, le livre et le lecteur dans les travaux de Pierre Bourdieu ", *Bulletin des Bibliothèques de France,* 2, mars 2003.

Nicolas STOSKOPF

- *Les patrons du Second Empire, 7, Banquiers et financiers parisiens*, Paris, Picard-Cénomane, 2002, 384 p.

- " La fondation du Comptoir national d'escompte de Paris, banque révolutionnaire (1848) ", *Histoire, Economie et Société,* 3, septembre 2002, p. 105-121.

- " Les Seillière, une grande famille ? " in Jean-Michel Boehler, Christine Lebeau et Bernard Vogler (dir.), *Les élites régionales (XVII-XXe siècle), construction de soi-même et service de l'autre*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2002, p.161-170.

- En coll. avec Michel HAU, " Labour intensive Industrialisation : the Case of Alsace during the 19th Century ", *13th International Economic History Congress, Session 25, Labour-intensive Industrialisation in Global History : Asian Experiences and Comparatives Perspectives,* Buenos Aires, 25 juillet 2002 (édition sur CD-rom).

- “ From the Private Bank to the Joint-Stock-Bank : The Case of France (Second Half of the 19th Century ” , *Companies-Owners-Employees, Proceedings from the 6th Annual Congress ot the European Business History Association* (EBHA), 22-24.8.2002, University of Helsinki, Department of Social Science History, 2003 (édition sur CD-rom).

- “ Schlumberger Family ”, in Joël Mokyr (dir.), *The Oxford Encyclopedia of Economic History,* New York, Oxford University Press, 2003.

- “ Le patronat alsacien ”, “ Banquiers et financiers parisiens ”, “ Analyse factorielle et prosopographie des patrons du Second Empire ” *in* Dominique Barjot, Eric Anceau, Isabelle Lescent-Giles et Bruno Marnot (dir.), *Les entrepreneurs du Second Empire,* Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2003, p. 67-74, 113-121 et 155-164.

Marie-Claire VITOUX

- “ La “population flottante” ou le nomadisme du XIXe siècle ”, *Histoire et Anthropologie*, 2003,.1-14.

Raymond WOESSNER

- “ Rhin-Sud : région néofordiste, “SPL” ou technopole ? ”, *Mappemonde* 66, Maison de la Géographie, Montpellier, 06.2002, p. 9 – 13.

- *La recomposition de l'espace Rhin-Sud. Actes de la table ronde Rhin-Sud du 21.06.2002,* APR / CRESAT / RECITS, 2002, 48 p. (direction d'ouvrage).

- En coll. avec Gérald Cohen, “ L'impact des transports routiers dans une région transfrontalière : la recomposition territoriale du Haut-Rhin ”, *Réseaux de transports, flux et recompositions régionales*, CIRTAI UFR Lettres et Sciences Humaines, Journées de la Commission de Géographie des Transports, Le Havre 2002, p. 64-84.

- En coll. avec Gérald Cohen, Bernard Reitel et l'Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme 68, *Prospective d'aménagement du territoire haut-rhinois*, Conseil Général 68, octobre 2002, 112 p.

- *Le patrimoine, un levier pour la mise en projet des territoires. Actes de la table ronde Rhin-Sud du 27.6.2003,* APR / CRESAT / RECITS, 2003, 79 p. (direction d'ouvrage).

SÉLECTION DE PUBLICATIONS DE NOS MEMBRES ASSOCIÉS, CORRESPONDANTS ET STAGIAIRES

Emmanuelle COLLAS-HEDDELAND

- " Une famille bilingue à Antioche en Pisidie ", *Actes du Ier colloque international sur Antioche de Pisidie - Yalvaç, juillet 1997*, Collection Archéologie et Histoire de l'Antiquité, Université Lumière - Lyon 2, diffusion De Boccard, 2002, p. 169-175.

- " D'une capitale à l'autre : Pergame, Ephèse et le culte impérial provincial ", *Idéologies et valeurs civiques dans le monde romain. Hommage à Claude Lepelley* " Paris, Picard, 2002, p.107-121.

- " Nouvelle inscription de Claros : un Etolien honoré à Claros (IIIe siècle av. J. C.) ", *Les cahiers de Claros* I, Editions recherche sur les civilisations, 2003, p. 137-143.

Paul DELSALLE

- *La Franche-Comté au temps des Archiducs Albert et Isabelle, 1598-1633*, Documents choisis et présentés, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2002, 323 p. (2e édition corrigée en 2003).

- " L'alimentation des caisses de la cité impériale de Besançon à l'époque de Charles Quint ", *Pourvoir les finances en province sous l'Ancien Régime* (Bercy, 1999), Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2002, p. 21-50

- " Besançon et la Bohême : les relations entre la cité impériale et l'empereur Rodolphe II de 1576 à 1612 ", *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 2002, p. 109-138.

- " L'intégration des enfants dans le monde du travail ... ", *Lorsque l'enfant grandit. Entre dépendance et autonomie*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2003, p.547-557.

Jean-Philippe DROUX

- En coll. avec M. Mietton et JC Olivry, " Dynamique des flux de matières particulaires en suspension en zone de savane soudanienne : l'exemple de trois petits bassins versants maliens représentatifs ", *Géomorphologie*, 2, 2003, p. 99-110.

Philippe FLUZIN

- " La chaîne opératoire en sidérurgie : matériaux archéologiques et procédés. Apports des études métallographiques ", *in Aux origines de la métallurgie du fer en Afrique*, collection *Mémoires des Peuples*, Editions de l'UNESCO-BPI, 2002, p. 58-92.

- En coll. avec V. Serdon, " Synthèse et bilan des études paléométallurgiques des fers de traits du moyen âge ; contribution à l'histoire des techniques " *Revue d'archéométrie*, 26, 2002, p. 209-218.

- En coll. avec P. Dillmann, D. Neff, E. Vega, " Etudes des objets archéologiques ferreux pour la compréhension de la corrosion à très long terme ", *Helvetia archaeologica*, 131-133, 2002, p. 90-99.

- En coll. avec P. Dillmann, D. Neff, E. Vega, " Contributions à l'étude de fers phosphoreux en sidérurgie ancienne ", *Revue d'archéométrie,* 26, 2002, p. 197-208.

Pierre LAMARD

- En coll. avec I. Duschet, " Une synergie territoriale autour du patrimoine : le cadre du nord-est Franche-Comté ", *Rendre intelligible le patrimoine industriel*, CILAC, 40, juin 2002, p. 10-15.

- " Une étude de cas : le congrès de Besançon (1893), sous la direction Hélène Gispert ", *" Par la science, pour la patrie ", L'Association française pour l'avancement des sciences (1872-1914), un projet politique pour une société savante,* Presses universitaires de Rennes, 2002, p. 259-265.

- " The halieutic challenge taken up in Franche-Comté : The international fate of the firm Viellard-Migeon and Co (1980-2000) ", *Transnational Companies 19th-20th centuries* (Actes of Fourth Convention of the European Business History Association), Paris, Editions P.L.A.G.E., 2002, p. 201-206.

- " Quelles potentialités pour les synergies locales, Actes Assises de la culture scientifique technique et industrielle de l'interrégion Grand Est ", *Les patrimoines et la médiation de la culture scientifique, technique et industrielle dans les territoires du Grand Est*, Dijon, décembre 2002, p. 63-64.

- " La sous-traitance dans l'histoire : une constante de l'activité industrielle ", *Entre Rhône et Rhin*, 41, janvier-février 2003, p. 18-19

- " Entre vestige et modernité, quelle dynamique patrimoniale ? Le cadre du nord Franche-Comté ", *Table ronde Rhin-sud, Le patrimoine, un levier privilégié pour la mise en projet des territoires*, APR, CRESAT, RECITS, juin 2003, p. 45-54.

- *Les Cahiers de RECITS*, 1, 2000/2001, UTBM, 177 p. ; 2, 2002-2003, UTBM, 150 p.

Bernhard METZ

- " Essai sur la hiérarchie des villes médiévales d'Alsace (1100-1350) (1ère partie) ", *Revue d'Alsace,* 128, 2002, p. 47-100.

Patrick PERROT

- *Connaître le train de la Doller* , 2003, 16 p. (sur demande auprès de l'association)

Bertrand RISACHER

- " L'entreprise Latscha & Cie, médaille de bronze à l'Exposition universelle de 1867 ", *Les Amis du Vieux Soultz*, 80, 2002, p. 3-6.

- " Le Rimbach : conflits autour de son usage au XIXe siècle ", *Annuaire Société d'Histoire des régions de Thann-Guebwiller*, 2000-2003, p. 55-77.

Catherine ROTH

- " 24 heures sur 24 à la mine. Porion et ingénieur : le travail comme art de vivre ", *Terrain, Carnets du Patrimoine ethnologique*, 39, 2002, p.79-92.

- *Etat des lieux des recherches en anthropologie industrielle. Un chantier à (ré)investir par les ethnologues*, CILAC/RESSAC, 70 p., 2002.

Nicolas SCHRECK

- " Le peuplement mulhousien moderne ", *Annuaire historique de Mulhouse*, 13, 2002.

- " L'entrepreneur mulhousien de la première révolution industrielle : un essai de définition " in Jean-Michel Boehler, Christine Lebeau et Bernard Vogler, *Les élites régionales (XVII-XXe siècle), construction de soi-même et service de l'autre*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2002, p. 170-195.

Isabelle URSCH-BERNIER

- " Les épiciers mulhousiens : inventaires de boutiques de la fin du XVIIIe siècle ", *Annuaire Historique de Mulhouse*, 13, 2002, p. 15-33.

Brèves

Soutenances et distinction

Nicolas Stoskopf a soutenu le 13 décembre 2002 à l'Université de Paris-Sorbonne (Paris IV) une habilitation à diriger des recherches sur *Les banquiers et financiers parisiens du Second Empire* devant un jury composé des professeurs Youssef Cassis (président), Dominique Barjot (directeur de thèse), Eric Bussière, Jean-Pierre Daviet et Michel Hau.

L'ouvrage, publié en décembre 2002 aux éditions Picard dans la collection *les Patrons du Second Empire*, a reçu le Grand Prix d'histoire " Second Empire " 2003 de la Fondation Napoléon.

Bernard Jacqué a soutenu le 27 septembre, à l'Université Lumière Lyon 2, une thèse de doctorat intitulée *De la manufacture au mur. Pour une histoire matérielle du papier peint (1770-1914)*, devant un jury composé des professeurs François Loyer (président), Serge Chassagne (directeur de thèse), Jean-Claude Daumas, Bernard Deloche et François Pupil. Le jury lui a accordé la mention très honorable avec félicitations à l'unanimité.

Un 4e axe de recherche, *Systèmes d'information des patrimoines et des savoirs*

Dans le cadre de la préparation de la réforme LMD, un nouvel axe de recherche, consacré aux Systèmes d'information des patrimoines et des savoirs, s'est constitué à l'automne 2003 au sein du CRESAT pour servir notamment de point d'appui aux futurs masters professionnels proposés par le département des sciences de l'information et métiers de la culture.

Atelier de cartographie

Le CRESAT s'est doté en 2002 d'un atelier de cartographie. C'est l'aboutissement d'une ambition, déjà ancienne, née au sein du département d'histoire, qui présente la particularité de réunir des historiens et des géographes. La nomination à la rentrée 2003 de Jean-Philippe Droux, comme ingénieur de recherche affecté à l'atelier de cartographie rend ce dernier pleinement opérationnel. Pour tout renseignement, jp.droux@uha.fr

Séminaires 2003-2004

Le premier séminaire s'est tenu le 29 novembre 2003 à la Société industrielle de Mulhouse où a été présenté devant un public d'une cinquantaine de personnes le projet d'Histoire documentaire de l'industrie alsacienne au XXe siècle. Sous la présidence d'Eric de Valence, président de la SIM, sont intervenus Florence Ott, Nicolas Stoskopf, Marie-Claire Vitoux, Raymond Woessner, Pierre Fluck, Jean-Luc Eichenlaub, directeur des Archives départementales du Haut-Rhin et Françoise Pascal, conservateur de la Bibliothèque universitaire de la SIM. La prochaine livraison des *Actes du CRESAT*, consacrée à l'année universitaire 2003-2004 reviendra longuement sur cet événement. D'ores et déjà le programme de recherche et le compte-rendu du séminaire sont disponibles sur simple demande auprès de n.stoskopf@uha.fr.

Au calendrier de l'année 2004 :

31 janvier : Bernard Jacqué, conservateur du Musée du papier peint de Rixheim, présentera sa thèse *De la manufacture au mur. Pour une histoire matérielle du papier peint (1770-1914)*.

13 mars (date sous réserve) : Les géographes du CRESAT (Jean-Philippe Droux, Brice Martin, Bernard Reitel et Raymond Woessner) animeront le séminaire sur le thème *La carte, un outil pour la recherche en sciences humaines.*

Colloque sur le patrimoine industriel mulhousien, 14 mai 2004

En collaboration avec la Société Industrielle de Mulhouse (SIM) et le Conseil Consultatif du Patrimoine Mulhousien, le CRESAT organisera en urgence un colloque sur le patrimoine industriel mulhousien. Compte tenu des menaces qui pèsent sur les sites de DMC[1] et de l'ex-SACM[2], il convient sans attendre d'attirer l'attention des élus et de l'opinion publique sur les enjeux urbanistiques que représente le devenir de ces sites. Il est prévu de consacrer la matinée au contexte mulhousien et l'après-midi à une comparaison avec les politiques urbaines menées dans d'autres villes industrielles comme Saint-Etienne, Roubaix ou Manchester. Le lendemain, Pierre Fluck proposera une sortie sur le terrain à Mulhouse et dans ses environs.

[1] DMC: Dollfus, Mieg et Compagnie
[2] SACM: Société Alsacienne de Constructions Mécaniques

IV

Les Chercheurs Du CRESAT

Membres propres :

Céline BORELLO (MC)

Benoît BRUANT (Conservateur du Patrimoine, PAST)

Anne Marie BRULEAUX (MC)

Nicole CHEZEAU (MC)

Myriam CHOPIN (MC)

Pierre FLUCK (PR)

Yves FREY (PRAG, docteur en histoire)

Bernard JACQUE (PRAG, docteur en histoire)

Odile KAMMERER (PR)

Richard KELLER (Conservateur territorial du Patrimoine)

Catherine KREBS (MC)

Alain J. LEMAITRE (MC HDR)

Brice MARTIN (MC)

Paul-Philippe MEYER (PRAG)

Florence OTT (MC)

Bernard REITEL (MC)

Odile RIONDET (MC)

Nicolas STOSKOPF (MC HDR)

Marie-Claire VITOUX (MC)

Raymond WOESSNER (MC)

Membres associés :

Jean-Michel CHEZEAU (PR émérite)

Emmanuelle COLLAS-HEDDELAND (MC)

Marianne COUDRY (PR)

Karin DIETRICH-CHENEL (MC)

Jean-Philippe DROUX (ingénieur de recherche, docteur en géographie)

Membres correspondants

Georges BISCHOFF (PR, UMB Strasbourg)

Chip BUCHHEIT (doctorante)

Paul DELSALLE (MC, UFC Besançon)

Françoise DIETERICH (PR agrégée)

Gracia DOREL-FERRE (IPR-IA)

Thierry FISCHER (architecte ADAUHR)

Philippe FLUZIN (DR CNRS, UTBM)

Frédéric GUTHMANN (Président Association Connaissance Patrimoine Mulhousien)

Gérard JAEGER (Président Association Groupe Rodolphe)

Michel HAU (PR, UMB Strasbourg)

Jean-Roch KLETHY (Dir. Agence Urbanisme Région mulhousienne)

Pierre LAMARD (MC, UTBM)

Isabelle LESAGE (MC, UMB Strasbourg)

François LIEBELIN (président Association Patrimoine Sous-Vosgien)

Henri MELLON (Société De Dietrich)

Bernhard METZ (archiviste Strasbourg)

Patrick PERROT (chargé de cours UHA)

Catherine ROTH (Docteur en ethnologie)

Nicolas SCHRECK (PR certifié, chargé de cours UHA, doctorant)

Isabelle URSCH-BERNIER (doctorante)

Pierre VONAU (PR agrégé)

Membres stagiaires

Nicolas CORDIER

Pierre-Christian GUIOLLARD

Bertrand RISACHER (PR certifié)

Achevé d'imprimer sur les presses de l'imprimerie

février 2003